

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

LES MIGRANTS, ENCORE ET TOUJOURS

AKRAM BELKAÏD

RESTE-T-IL ENCORE DE L'ESPOIR EN ALGÉRIE ?

KAMAL GUERROUA

L'ALGÉRIE QU'ON AIME !

ABDELLATIF BOUSENANE

**LA RÉVISION
DE LA CONSTITUTION
ET LE BAVARDAGE
POLITIQUE !**

YAZID HADDAR

**DIALOGUE COURTOIS
À BRUXELLES**

M'HAMMEDI BOUZINA MED

■ *Course à la primature !*
CHERIF ALI

■ *Une académie des sciences
ou une université
performante. Que choisir ?*
ALI DERBALA

■ *Fonction publique :
petits et grands paradoxes
d'une réforme en panne
de repreneurs*
BOUDINA RACHID

■ *Nuages sur un village*
RACHID BRAHMI

■ *Un café bien serré*
HAMID DAHMANI

**QUAND
LA FRANCE
SERA UN PAYS
CIVILISÉ !**

ABED CHAREF

MOTEUR !

EL YAZID DIB

TOURISME ! VOUS AVEZ DIT TOURISME ?

BELKACEM AHCENE-DJABALLAH

Crédit à la consommation

Le décret d'application fin prêt

C'est encore flou, mais le retour du crédit à la consommation, comme promis lors de la tripartite de 2013, sera là. Bientôt. Le décret exécutif marquant la réintroduction du crédit «Conso» dans la sphère économique nationale est déjà prêt à être signé.

Yazid Alilat

Ce texte, qui devra régler le crédit à la consommation, contient 21 articles dédiés à l'opération que le gouvernement assimile comme une relance de la consommation du produit local et un soutien également à la relance de la production nationale. Ce projet de décret porte notamment sur l'éligibilité des entreprises et des produits, l'offre de crédit, le contrat de crédit, le remboursement anticipé et les cas de défaillance de l'emprunteur. Le texte, qui définit les conditions et les modalités d'octroi du crédit à la consommation aux particuliers, concerne les biens et services produits localement, «dans le cadre de la relance des activités économiques», explique le texte. Dans son article 4, la mouture proposée à la signature du chef de gouvernement indique que «des entreprises éligibles au crédit à la consommation sont celles qui exercent une activité de production ou de service sur le territoire national», et qui «produisent ou assemblent des biens destinés à la vente aux particuliers et qui vendent avec facture». Exit donc l'informel. L'une des conditions d'accès à ce dispositif, est que «le montant mensuel global de remboursement du crédit contracté par l'emprunteur ne peut en aucun cas dépasser 30% des revenus mensuels nets régulièrement perçus». Le texte explique cette disposition pour «éviter le surendettement», une des raisons qui avaient conduit au gel en 2009 du crédit à la consommation. Dès lors, le nouveau dispositif de crédit à la consommation porte sur les crédits accordés aux particuliers dont la durée est supérieure à trois (3) mois et n'excédant pas les soixante (60) mois. «Aucun engagement ne peut être contracté par l'acheteur auprès du vendeur tant que celui-ci n'a pas obtenu l'accord préalable de crédit», indique le texte qui précise que «lorsque cette condition n'est pas remplie, le vendeur ne peut recevoir aucun autre paiement, sous quelque forme que ce soit». En outre, «le contrat de vente ou de prestation de services doit préciser si le crédit couvre partiellement ou en totalité le montant du bien ou du service objet de la transaction», ajoute le projet de décret qui souligne que «l'emprunteur a la possibilité de rembourser tout ou partie de son crédit par anticipation, avant le terme prévu contractuellement». Le projet de décret exécutif, qui doit passer également par le Parlement, précise par ailleurs que «toute clause du contrat de crédit contraire à cette disposition est réputée nulle et de nul effet. En cas de résiliation du contrat du fait du vendeur,

celui-ci est tenu de garantir à l'emprunteur le remboursement du prêt dans un délai ne pouvant excéder trente (30) jours, sans préjudice des dommages et intérêts vis-à-vis du prêteur et de l'emprunteur».

CONDITIONNALITÉS

La réintroduction du crédit à la consommation dans le circuit économique, bancaire et commercial a été en fait un des gros dossiers sur la table du gouvernement depuis 2013. Lorsque le patronat avait formellement protesté contre la hausse des importations de biens de consommation, de services ou industriels, qui a donné un coup d'arrêt à la production nationale dans un contexte de crise de l'industrie nationale. C'est lors de la tripartite de 2013 que les partenaires sociaux (gouvernement, patronat, UGTA) sont arrivés à la conclusion qu'il faut réintroduire le crédit à la consommation pour relancer la production nationale. Une commission a été mise en place dans le cadre de cette tripartite et chargée de réfléchir sur les modalités de la relance de ce dispositif qui avait été très bien accueilli par les ménages aux petits revenus. En particulier pour l'achat d'une voiture «familiale». En fait, un des points positifs et attendus de la relance du crédit à la consommation orienté vers le soutien de la production nationale concerne la voiture Renault, construite en Algérie (Oran, Oued Tlélat). L'acquisition de véhicules produits en Algérie sera, selon l'agenda du gouvernement sur ce dossier, la priorité de la relance du crédit à la consommation, qui servira de courroie de transmission pour le nouveau du produit made in Algeria. Le groupe de travail issu de la tripartite d'octobre 2013 avait proposé un taux d'intégration égal ou supérieur à 40%, pour ne pas pénaliser le produit national. Or, cette conditionnalité a volé en éclats lorsque le gouvernement s'est aperçu qu'aucune entreprise nationale ne peut atteindre un seuil de 40% d'intégration, y compris la Symbol, fabriquée par Renault à Oran, et un des produits concerné par le retour du crédit à la consommation.

En fait, le sous-groupe chargé de la relance des crédits à la consommation mis en place à l'issue de la tripartite en octobre 2013 avait proposé quatre opérations pour la relance du crédit à la consommation, une des stratégies du gouvernement pour redresser le secteur industriel ainsi que la production nationale, mal en point sur le marché national face aux produits importés. Techniquement, le montant du crédit à la consommation prévu est de 70% du bien à acquérir, alors que le taux de remboursement mensuel ne devra pas excéder 30% du revenu mensuel. Le crédit à la consommation a été réintroduit en fait par la loi de Finances 2015, et seules les modalités de son application restaient à établir. C'est chose faite, en attendant la signature du décret. C'est la loi de Finances complémentaire de 2009 qui avait gelé le crédit à la consommation, le gouvernement de l'époque, alors dirigé par M. Ahmed Ouyahia, ayant jugé alarmant le niveau d'endettement des ménages.

L'inflation grimpe à plus de 4%



Ph.: Rachid K.

Le rythme d'inflation annuel en Algérie a grimpé à 4,1% en mars 2015 contre 3,7% en février dernier, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

En mars 2014, le rythme d'inflation annuel s'était établi à -2%. L'indice des prix à la consommation, qui sert à calculer l'évolution du rythme annuel de l'inflation, a connu une croissance annuelle de 5,5% en mars dernier contre 5,6% en février 2015. En glissement annuel (mars 2015-mars 2014), les prix à la consommation ont augmenté de 5,5%. Cette variation s'explique par une hausse de 7,25% des biens alimentaires dont

près de +11% pour les produits agricoles frais et de +3,7% pour les produits alimentaires industriels. Les prix des biens manufacturés ont connu une croissance de 4,13% en mars dernier et les services de 3,45%, précisent les dernières données de l'Office. En mars 2015, l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 0,7% par rapport au mois de février dernier, soit une variation proche de celle relevée en mars 2014 par rapport à février de l'année dernière. Cette variation est due notamment à une croissance de 0,9% des prix des biens alimentaires, induite essentiellement par une hausse des produits agri-

coles frais (+1,34%) en raison d'une hausse de près de 11,8% des légumes frais, en mars dernier comparé au mois de février 2015. La hausse des prix des biens alimentaires s'explique également par une augmentation des prix de la pomme de terre (8,24%), poissons frais (5,6%) et la viande de mouton (1,34%). L'Office a fait remarquer que des chutes de prix ont été observées durant le mois de mars, notamment la viande de poulet (-12,5%), les œufs (-6,1%) et les fruits frais (-12%). En 2014, le taux d'inflation en Algérie a été estimé à 2,9% contre 3,3% l'année d'avant. La loi de finances 2015 prévoit un taux d'inflation de 3%.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Depuis quelque temps, les partis et personnalités politiques rassemblés dans la CNLTD ne font étrangement plus allusion à la revendication par laquelle ils ont cimenté leur

alliance : celle de la mise en place d'une transition démocratique. Probablement au constat qu'à elle seule leur coordination ne parvient pas à créer le rapport de force politique qui aurait contraint le pouvoir à l'écouter et peut-être emmener certains de ses cercles à l'envisager comme un passage obligé pour une solution pacifique et consensuelle à la crise politique nationale.

Sans forcément avoir renoncé à leur idée première, ces partis et personnalités politiques ont visiblement opté pour centrer désormais leurs actions sur la revendication de l'institutionnalisation d'une instance nationale indépendante et permanente chargée de la gestion des élections dans le pays. Ce en quoi ils ont rejoint Ali Benflis et le pôle du changement dont il est le chef de file. Lesquels tout en partageant avec la CNLTD l'essentiel de son positionnement anti-pouvoir se sont refusés à poser le préalable pour le changement politique revendiqué, de l'instauration d'une transition démocratique. Ils estiment possible de le réaliser à la condition que soit justement mise en place une instance indépendante susceptible d'assurer et de garantir la transparence et la régularité du processus électoral algérien.

En passant de la revendication de l'instauration d'une transition démocratique à celle de la mise en place d'une commission électorale nationale indépendante, la CNLTD a de toute évidence renoncé à l'idée qu'il allait lui être possible d'obtenir du pouvoir qu'il accepte son démantèlement induit par le processus

Infléchissement revendicatif de la CNLTD

suggéré par elle devant concrétiser une transition démocratique. Il reste que même la revendication de la mise en place d'une commission électorale indépendante telle que l'opposition dans son ensemble

la voudrait et la réclame maintenant à l'unisson, n'est pas chose que le pouvoir lui accordera tant que le rapport de force entre elle et lui reste en l'état.

Il ne suffit pas en effet à l'opposition de faire valoir qu'à vouloir «s'accrocher au même dispositif institutionnel, organisationnel et juridique» qui encadre le processus électoral algérien, «revient à faire encourir au pays des périls» pour que le pouvoir ainsi interpellé s'avise d'en changer dans le sens indiqué par elle. La revendication d'une commission électorale indépendante n'est pas nouvelle. Elle est même une constante sur la liste des exigences des partis d'opposition depuis l'instauration du multipartisme. Le pouvoir y a systématiquement répondu par une fin de non-recevoir catégorique, même s'il a fait semblant d'en tenir compte en instituant des commissions de «suivi et de contrôle» du processus électoral, placées sous l'autorité de personnalités nationales censées par le respect et l'autorité morale dont elles disposent être les garants de leur indépendance. Il ne cédera pas plus tant que l'opposition ne sera pas en situation de l'y contraindre.

Pour pouvoir faire aboutir cette revendication ou toutes autres qui font partie de son «programme commun», l'opposition n'a pas d'autre solution que d'y faire adhérer les citoyens et la société civile, ce qui implique de sa part d'autres actions et initiatives que des conférences thématiques auxquelles ne participent que le monde restreint des états-majors partisans.

Tirage du N° 6207
119.022 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20

Imp.: Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Ouargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021. 64.96.39 - Fax : 021. 61.71.57
Pub Tél. : 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion: Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52- Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Coordination des Mouvements de l'Azawad La CMA pas prête à signer l'Accord d'Alger

R. N.

La Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) estime que «le projet d'accord proposé par la médiation à la signature, le 15 mai prochain, ne saurait l'engager que lorsqu'elle l'aura approuvé», affirme la Coordination dans un communiqué rendu public, mardi. «La Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) prend acte du communiqué de la médiation, en date du 18 avril 2015, mettant fin à la conduite des négociations entre la CMA et le gouvernement malien, avant la signature finale de l'accord», ajoute la CMA qui dit «remercier» l'Algérie pour «tous les efforts qu'elle a consentis, dans la recherche d'une solution juste et équitable au conflit qui oppose l'Azawad à l'Etat du Mali, depuis plus de 50 ans».

Tout en renouvelant sa «reconnaissance et ses encouragements à la Médiation», la CMA affirme «que sa démarche vise à donner toutes les chances de réussite, au processus d'Alger, pour aboutir à un accord durable», et réaffirme «son engagement à respecter l'Accord de cessez-le-feu du 23 mai 2014 signé à Kidal, ainsi que la déclaration de cessation des hostilités, du 24 juillet 2014 d'Alger, réaffirmée le 19 février 2015, et invite les autres parties au conflit à faire de même», ajoute le communiqué signé par Almou Ag Mohamed.

A Alger, on estime que la signature de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, prévue le 15 mai prochain à Bamako, ouvrira une «nouvelle page» de l'histoire de ce pays, en quête de stabilité, de sécurité et de développement. Par la signature de cet accord «c'est une nouvelle page de l'histoire de ce pays (Mali) qui va s'ouvrir et s'écrire, à partir du 15 mai prochain», avait affirmé le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. La signature, qui aura lieu avec le soutien de la Communauté internationale et la participation de tous les acteurs maliens, permettra d'engager «une dynamique de transformation de la situation, au Mali» grâce à l'apport des Maliens eux-mêmes et l'accompagnement par la Communauté internationale. Dans ce cadre, M. Lamamra a fait part de la contribution algérienne dans le processus du dialogue inter-malien inclusif,

estimant que la signature de l'accord, par les parties maliennes, marquera le début de sa mise en œuvre.

Pour rappel, la Médiation avait invité toutes les parties à signer l'Accord d'Alger, soulignant que «le processus de paix, en cours, doit se poursuivre de la manière qui puisse consolider les acquis jusqu'ici obtenus». Elargie aux Etats-Unis et à la France, la Médiation a ajouté que «cette étape (la signature de l'accord) ouvrira la voie à la mise en œuvre et à l'opérationnalisation des engagements pris.» Garante d'un dialogue inclusif, la Médiation veillera à ce que la mise en œuvre de l'accord soit effective et complète, selon des modalités et un calendrier d'application à convenir, conformément, aux dispositions de l'accord.

LES ATTENTES DE LA POPULATION MALIENNE

Rappelant «combien le peuple malien était plein d'espoir et d'optimisme, lors du lancement des pourparlers inter-maliens inclusifs, dans le cadre du processus d'Alger, le 16 juillet 2014», la Médiation a indiqué que la population du Mali «a hâte de voir cette aspiration légitime concrétisée et que, par leurs actions, ses dirigeants puissent le conduire sur la voie de la paix, de la réconciliation nationale, de la bonne gouvernance et du développement socio-économique.»

Dans le document qui doit être signé, à l'occasion d'une cérémonie dans la capitale malienne, les parties s'étaient engagées à mettre en œuvre, «intégralement et de bonne foi», les dispositions de l'accord, en reconnaissant leur responsabilité première à cet égard. Le texte souligne de manière très particulière la nécessité du respect de l'unité nationale, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de l'Etat du Mali, ainsi que de sa forme républicaine et son caractère laïc. Il vise, notamment, à créer les conditions d'«une paix juste et durable au Mali», contribuant à la stabilité régionale, ainsi qu'à la sécurité internationale. Le texte de l'accord définit également «la période intérimaire», le volet relatif à la «défense et sécurité» et «les actions et projets de développement économique, social et culturel à réaliser dans les régions Nord Mali, à court, moyen et long termes».

Tizi Ouzou

Vers un dénouement à l'APC d'Azazga ?

Les deux parties en conflit dans la Commune d'Azazga (Tizi Ouzou), l'Assemblée populaire communale (APC) et une coordination inter-villages, se sont félicitées, mercredi, de la visite la veille d'une commission de haut niveau dépechée sur place par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales afin de trouver une issue au blocage, depuis des mois, de cette collectivité.

L'APC est en situation de blocage depuis septembre 2014, lorsqu'une coordination inter-villages avait procédé à la fermeture du siège de la mairie, interdisant l'accès aux élus pendant six mois, avant sa réouverture par la force publique en mars dernier.

Les opposants aux élus observent des sit-in quasi quotidiens devant le siège de la mairie. A l'origine de cette situation de blocage, une affaire de dilapidation de foncier que se jettent mutuellement les deux parties. Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaiz, a décidé, le 13 avril courant, lors de sa visite de travail dans la wilaya, de «dépêcher une commission

de haut niveau ayant pour mission de trouver une solution à même de satisfaire les deux parties en conflit». Le président de cette APC, Mustapha Bouadi, a déclaré à l'APS que les élus étaient «très heureux de la venue de la commission, composée de cadres compétents, qui nous a écoutés», exprimant sa «confiance» et son «espoir» quant au règlement du conflit en question. De son côté, un membre de la coordination inter-villages, Rachid Allouache, a qualifié la venue de la commission ministérielle d'«acquis important». Il a exprimé à l'APS sa «satisfaction» de cette première rencontre, ajoutant qu'il attend de «voir la suite qui sera donnée à cette mission».

La commission ministérielle s'était réunie, mardi dans la matinée, avec les élus de l'APC, au siège de la mairie, avant de tenir, dans l'après-midi, une rencontre avec des représentants de la coordination inter-villages, au niveau du siège de la daïra. Les membres de cette commission «ont pris note des préoccupations et propositions des deux parties», ont aussi relevé les deux protagonistes.

Les assurances de Lamamra



Ph.: APS

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est dit hier «convaincu» que la plupart des parties maliennes seront présentes le 15 mai prochain à Bamako pour la signature de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali. «Le processus d'Alger (pour le règlement de la crise malienne) sera couronné par la signature de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali et, à ce titre, on espère et on est convaincu que la plupart des parties maliennes seront présentes à la signature le 15 mai

à Bamako», a indiqué M. Lamamra lors d'une conférence de presse conjointe avec le secrétaire mexicain aux Relations extérieures, José Antonio Meade Kuribrena, en visite en Algérie. A une question relative à une éventuelle abstention de certaines parties maliennes à la signature de cet accord, le chef de la diplomatie algérienne a estimé qu'«il y a au nord du Mali et dans le reste du territoire de ce pays de parties animées de bonnes intentions et déterminées à sortir (le Mali) définitivement de la crise». «Cela

nous laisse convaincus que le processus initié par l'Algérie sera couronné de succès», a-t-il déclaré en faisant observer qu'«il n'y a pas lieu d'être pessimiste mais plutôt optimiste en restant mobilisés, avec la communauté internationale, pour aider ce pays à appliquer l'accord au profit des populations (maliennes) qui aspirent à un avenir meilleur». «Le plus important c'est la signature du document d'autant plus qu'il y a des aspirations et des espoirs qui entourent l'accord», a ajouté le chef de la diplomatie algérienne.

Raina Raikoum

Ahmed Farrah

Sous certaines latitudes, la pensée des hommes n'est pas prolifé-

Le faste et le festif

que, la créativité leur est étrangère et l'innovation est inhibée. Mazette !! Pourquoi leur ciel pleut d'or mais pas de lumière ? Sous leur sol, coulent des fleuves de nectar ébène que le fossile leur a donné en cadeau, mais leur vie reste aride, plate, morne, ennuyeuse et confisquée. Leurs ombres les cernent de partout, les ravissent à l'éclat du jour et aux aurores boréales. Figés et ligotés à la nostalgie d'un temps qui s'est déjà écoulé, mais présent et réfugié dans leurs corps émotifs que la raison fuit. Accrochés au destin, ils ne sont pas maîtres de leur sort, tout se décide pour eux et contre eux. Impassibles et spectateurs, scrutent les tristes certitudes et passent à côté du réel. Obnubilés par le faste d'un jour, le reste du temps, leur quotidien est gris et maussade. Le Ramadan et l'Aïd sont prétexte à tous les excès, plus de cigales que de fourmis, la gabegie est à son apogée, le bon sens a perdu sa raison. Ils ont tout pour plaire à la vie, mais elle les ignore comme eux l'ignorent. Ils sont épris par sa rivale. Mais quand ils sont attentionnés, ils ne sont pas dans la demi-mesure. Ils savent créer des mots d'amour, des mots de tous les jours; Alger la panafricaine, Tlemcen la musulmane, Constantine l'arabe, et pourquoi pas bientôt Tiaret la rostomide et Sétifis la romaine. La lumière revient le temps d'une mi-temps, se focalise sur les scènes éphémères et les écrans escamotables. On étale le vieux et le

neuf, les «œuvres» et le mauvais goût, le festif et le fastidieux ruineux, les officines importées et les officiels emmaillotés dans leurs étoffes et étouffés par leurs cravates. L'arrière-pays n'est pas convié, contemple de loin, via des canaux que seuls les «vintages» semblent être accrochés, mais sont aussi volages quand ils sont agacés par des anonnements fluviaux de mots insensés que personne ne comprendra. La culture se veut occasionnelle et d'occasion, les jeunes talents ignorés, pourtant ils existent, ils sont là, ils sont partout dans les villes et villages, loin des yeux et des cœurs des décideurs. Ils ne demandent ni des cachets en euro ou en dollar, ni les hommages ni les honneurs, ils veulent exister chez eux, sur leur terre dans leur pays continent. Dans les grands cœurs qui rythment la vie du monde, comme Los Angeles, New York, Londres, Paris, Berlin, Milan, Amsterdam..., la culture est chez eux comme de l'eau, vitale et indispensable. A l'équinoxe d'été, ces villes et aussi toutes les autres de ce monde battant grouillent de joie et de bonheur en fêtant la musique selon les moyens de chacun, mais tous participent. Sans le parrainage des maîtres du toit des cimes, des initiatives sont prises dans les quartiers et les cités par des jeunes et moins jeunes, des garçons et des filles, ils fêtent ensemble la lumière, la vie qui est un don de Dieu, celle-ci ne se décrète pas, la culture aussi : elle ne s'octroie pas, on lui prépare seulement le terreau pour qu'elle germe et prenne de la vie.

DERNAHA ^{AU PRIX} EXCEPTIONNEL
DE **1 079 000 DA**



NOUVELLE RENAULT SYMBOL EXCEPTION

ABS + 2 AIRBAGS • CLIMATISATION • VITRES ÉLECTRIQUES AVANT ET ARRIÈRE

NOUVELLE VERSION EXCEPTION ÉQUIPÉE DE :

CONDAMNATION DES PORTES ÉLECTRIQUE • VITRES TEINTÉES • RADIO CD MP3-BLUETOOTH • ANTIBROUILLARDS • ROUES 16".

CHANGEONS DE VIE
CHANGEONS L'AUTOMOBILE



A DECOUVRIR LE 26-04-2015

Procès de l'ex P-DG de Sonatrach Le verdict reporté à la semaine prochaine

M. Aziza

Le sort du procès de l'ex-P-DG du groupe Sonatrach, Mohamed Meziane, et Boumediene Belkacem, vice-président du groupe, chargé des activités Amont, impliqués dans une affaire d'infraction à la législation des changes et passation de marchés contraire à la réglementation, est toujours en suspens. Le verdict, qui devait être prononcé hier, a été reporté pour la semaine prochaine (29 avril 2015) par le juge du pôle judiciaire spécialisé du Tribunal de Sidi M'Hamed, d'Alger.

Pour rappel, le ministère public a requis une peine de 5 ans de prison ferme et une amende de 122 millions de DA, à l'encontre des deux prévenus dans cette affaire. Mohamed Meziane, avait comparu libre, lors du procès du 8 avril dernier, alors que Boumediene Belkacem a comparu en tant que détenu, et tous les deux ont nié, en bloc, toute implication dans la surfacturation des générateurs électriques. Il s'agit, des derniers équipements importés dans le cadre d'un contrat signé entre Sonatrach et

Schlumberger pour l'équipement de la raffinerie, réalisée dans la région de Stah (Adrar) d'une valeur de 126 millions de dollars.

Si toutes les parties que ce soit les représentants juridiques de Sonatrach ou ceux de la compagnie Schlumberger ont affirmé, qu'aucune anomalie n'a été constatée ou signalée dans la concrétisation du projet ou du contrat clé en mains ; le représentant des Douanes a maintenu, pour sa part, les accusations contenues dans le PV déposé par ses services, en précisant qu'il y a infraction.

Les services des Douanes ont indiqué que les pièces de rechange et les générateurs électriques ont été surfacturés, atteignant 1,2 million de dollars, ce qui constitue une violation flagrante de la loi sur les changes, dans le but de transférer, illégalement, des fonds vers l'étranger. Rappelons que les deux inculpés sont, aussi, poursuivis avec 17 autres accusés, dans l'affaire dite 'Sonatrach 1' pour «constitution d'une association de malfaiteurs, blanchiment d'argent, corruption et trafic d'influence» qui sera jugée le 7 juin prochain, à la cour d'Alger.

Trois terroristes abattus à Hammam Righa

Trois terroristes ont été abattus dans une embuscade tendue par un détachement de l'Armée nationale populaire qui a également saisi trois pistolets mitrailleurs Kalachnikov, onze grenades et d'autres objets, près de la commune de Hammam Righa (100 km à l'ouest d'Alger), indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. « Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel d'Aïn-Defla (1^{ère} Région militaire) a abattu trois terroristes, aujourd'hui 22 avril 2015 à 1h00 du matin,

suite à une embuscade tendue près de la commune de Hammam Righa...

L'opération a permis de saisir trois pistolets mitrailleurs Kalachnikov, onze grenades, une paire de jumelles grand modèle, huit chargeurs garnis, huit téléphones portables et d'autres objets », note le communiqué. « Cette opération de qualité menée par les forces de l'ANP, atteste une fois encore de la détermination et de la persévérance de nos forces armées à poursuivre les groupuscules terroristes et les anéantir », conclut la même source.

Batna

Une femme meurt dans un effondrement

Une femme d'une cinquantaine d'années a perdu la vie, mardi soir, dans l'effondrement de la maison de deux étages dans laquelle elle se trouvait, cité du 5-Juillet, à Batna, a-t-on appris, hier, auprès de la Protection civile. Des travaux d'excavation en cours dans une maison voisine « pourraient être à l'origine de cet effondrement total de la demeure qui n'est plus qu'un amas de gravats », a indiqué le responsable de la cellule de communication de la direction de la Protection civile, Zoheir Nekaâ, précisant que la victime « se trouvait seule dans l'habitation, au moment de cet accident, survenu à 21h30 ».

Les 27 éléments dépêchés sur

les lieux avec, à leur tête, le directeur de wilaya de la Protection civile qui a supervisé l'opération, ont mis plus de 4 heures pour retirer la malheureuse victime des décombres de la maison, selon M. Nekaâ qui a ajouté qu'une demeure mitoyenne a été évacuée car présentant « d'importantes fissures ». Les éléments de la Protection civile étaient, encore, sur les lieux, dans la matinée d'hier pour « assurer la surveillance du site et parer à toute éventualité, après avoir tracé un périmètre de sécurité », a encore indiqué la même source. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour établir les causes de cet effondrement.

La France dit avoir déjoué un attentat

Un Franco-Algérien de 24 ans, accusé de préparer un attentat « imminent » contre « une ou deux églises », a été arrêté dimanche à Paris, ont révélé mercredi les autorités, en soulignant l'importance de la menace terroriste plus de trois mois après les attentats en France. « Les terroristes ciblent la France pour nous diviser » et la réponse doit être « le rassemblement, l'unité et une très grande détermination », a réagi le Premier ministre, Manuel Valls. Le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, a pour sa part affirmé que la France « fait face à une menace terroriste inédite, par sa nature et par son ampleur ».

Sid Ahmed Ghlam, étudiant en informatique, était connu des services français de renseignement pour ses « velléités de départ en Syrie » afin d'y rejoindre les rangs jihadistes, a déclaré à la presse M. Cazeneuve en révélant son arrestation. La police a découvert dans son véhicule et à son domicile dans le sud de Paris un « arsenal composé notamment de plusieurs armes de guerre, d'armes de poing, de munitions, de gilets pare-balle et de matériel informatique et de télépho-

nie », selon Bernard Cazeneuve. Une documentation fournie a également été découverte établissant sans ambiguïté que l'individu projetait la commission imminente d'un attentat vraisemblablement contre une ou deux églises. Dimanche matin, cet attentat a été évité. L'homme a été placé en garde à vue dans le cadre d'une enquête dirigée par des juges antiterroristes.

L'arrestation s'est faite dans des circonstances rocambolesques, un peu par hasard : peu après 06h00 GMT dimanche, l'homme appelle la police, se disant blessé. Il a en effet reçu une balle dans une jambe. Secouru dans l'est de Paris, il évoque alors, confusément, un règlement de comptes. Les enquêteurs, qui n'excluent pas qu'il se soit blessé lui-même, remontent les traces de sang et arrivent à son véhicule où ils découvrent une partie de son arsenal. Plusieurs perquisitions et interpellations ont depuis été réalisées dans son entourage et sa famille dont certains membres sont acquis à la cause de l'islam radical, selon des sources policières. Mercredi matin, les forces de l'ordre ont arrêté dans l'est de la France une femme ha-

billée d'une burqa, selon un correspondant de l'AFP.

L'homme est par ailleurs soupçonné d'être impliqué dans le meurtre par balle d'une jeune femme de 32 ans, retrouvée morte dans une voiture, dimanche à Villejuif, dans la banlieue est parisienne, a ajouté M. Cazeneuve. L'ADN du jeune homme a en effet été retrouvé dans la voiture et c'est dans cette même ville qu'une ou deux églises étaient visées, selon une source policière. Le meurtre d'Aurélien Châtelain, une femme sans histoires du nord de la France venue dans la banlieue sud de Paris pour y suivre un stage de gymnastique, avait plongé ses proches dans la stupeur et restait mystérieux pour les enquêteurs. Son corps, marqué de trois impacts de balles, avait été retrouvé dans sa voiture au petit matin. « L'enquête déterminera les raisons du crime commis contre cette jeune femme », a indiqué le ministre. L'annonce du ministre de l'Intérieur intervient en plein débat des députés sur un projet de loi destiné à renforcer les pouvoirs des services français de renseignement, jugé liberticide par ses opposants.

Alger

Perpétuité contre des trafiquants de drogue

Le tribunal criminel près la cour d'Alger a prononcé mardi des peines allant jusqu'à la perpétuité contre 5 individus pour trafic de drogue (plus de 40 quintaux de kif traité) en 2013 dans le cadre d'un groupe criminel organisé. Le tribunal a condamné le principal accusé dans cette affaire, H. F., par contumace et les accusés H. A. et T. N. à 20 ans de prison ferme. Des peines de 15 ans et 7 ans de prison

ferme ont été prononcées respectivement contre T. A. et S. A. Les faits remontent à 2013 lorsque les services de la Gendarmerie nationale ont arrêté T. N. à Laghouat, conducteur d'un semi-remorque, qui transportait une grande quantité de kif traité, estimée à plus de 40 quintaux. Après l'enquête, le chauffeur a avoué avoir été chargé par l'un des accusés de transporter cette marchandise d'Oran vers Illi-

zi et de la remettre à des individus qui en assureraient le transfert vers l'étranger. Il a aussi reconnu que les stupéfiants provenaient du Maroc et que l'Algérie n'était qu'un point de transit. Par ailleurs, les accusés ont reconnu, durant l'audience, avoir effectué des opérations similaires en transportant d'importantes quantités de stupéfiants pour les faire parvenir au Sahara algérien avant de les transférer vers l'étranger.

Cinq contrebandiers arrêtés à Bordj Badji Mokhtar

Cinq contrebandiers ont été arrêtés par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), qui a, également, saisi un véhicule tout-terrain, trois motos et huit détecteurs de métaux, a indiqué, hier, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. « Dans le cadre de la sé-

curisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6^{ème} Région militaire) a arrêté, le 21 avril 2015, cinq contrebandiers et a saisi un véhicule tout-terrain, trois motos et huit

détecteurs de métaux », précise la même source.

D'autre part, « les éléments des garde-frontières de Bab El-Asa, relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2^{ème} Région militaire) ont saisi une quantité de 3.440 litres de carburant destinée à la contrebande ».

Accidents de la route

176 morts et 4.362 blessés en six mois

176 personnes ont trouvé la mort et 4.362 autres ont été blessées dans 3.683 accidents de la route enregistrés dans les zones urbaines, durant le premier trimestre de l'année en cours, indique mercredi, un bilan de la direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Selon la même source, « 96,96% de ces accidents sont liés au facteur humain ». Concernant les mesures prises par les services de police chargés de la sécurité routière, 16.275 infractions ont été enregistrées avec la mise en fourrière de 5.676 véhicules.

Par ailleurs, 212.187 amendes forfaitaires et 51.521 retraits de permis de conduire ont été enregistrés. La DGSN appelle les usagers de la route à faire preuve de « prudence et de vigilance et à respecter le code de la route dans un souci de préserver la sécurité de tous ».



Ph.: Arch.

Migrants en Méditerranée

La force n'est pas une option

Par Michel Moutot
de l'AFP

Même si les appels en faveur d'une intervention musclée pour lutter contre les passeurs de clandestins en Méditerranée se multiplient, l'emploi de la force est illusoire et impossible en la matière, assurent des experts. Mercredi, à la veille d'un Conseil européen extraordinaire convoqué en urgence à Bruxelles après des naufrages meurtriers de bateaux de migrants, des responsables italiens ont réitéré leur désir de voir l'UE « combattre les marchands d'esclaves du XXI^e siècle ». Et mardi le Premier ministre britannique David Cameron avait dit vouloir empêcher les migrants de prendre la mer. « Il faut le dire clairement », assure à l'AFP l'ex-amiral français Alain Coldefy, « cette question est totalement insoluble en termes militaires. Des responsables politiques m'ont plusieurs fois posé la question de ce qu'on pouvait faire pour endiguer ce trafic par la force, et la réponse est simple : rien. » « Une fois que ces bateaux chargés de migrants ont quitté les eaux libyennes, on ne peut qu'appliquer les réglementations internationales, c'est-à-dire porter secours aux personnes en danger », ajoute l'ex-officier, ancien inspecteur général de l'armée française. « Comment voulez-vous empêcher ces embarcations de prendre la mer : en leur tirant dessus ? Les marines de guerre ne sont absolument

pas faites et équipées pour ce genre d'opération ». « Ce qu'on sait faire, c'est prendre le contrôle de grosses unités, de paquebots ou de cargos : on descend des forces spéciales depuis des hélicoptères, ils s'emparent de la passerelle et du navire », ajoute-t-il. « Mais avec ce genre de bateau bourré de clandestins en panique, c'est impossible ». Le ministre italien de l'Intérieur Angelino Alfano a également suggéré, pour « lutter contre les marchands de mort », de « couler leurs bateaux avant qu'ils ne prennent la mer ». Pour l'auteur britannique Matt Carr (auteur du livre « Fortress Europe, dispatches from a gated continent »), « l'idée de détruire tous les bateaux sur la côte libyenne n'a tout simplement aucun sens. Comment faire la différence entre un bon et un mauvais bateau ? Et les simples pêcheurs qui ne cherchent qu'à gagner leur vie ? » « Se focaliser sur les passeurs est une façon trompeuse et hypocrite d'envisager le problème », ajoute-t-il. « C'est un à-côté. Cela permet à l'Europe d'éviter de voir que les trafiquants n'existent que pour aider les candidats à l'immigration à contourner les restrictions que l'Europe a mise en place ».

Quant à établir un blocus maritime des côtes libyennes ou à en contrôler les ports, cela équivaldrait à une entrée en guerre, inenvisageable sans une résolution des Nations Unies.

« Prendre le contrôle des ports libyens, cela voudrait dire une opération interna-

tionale, une décision de l'ONU et là à coup sûr pour commencer la Russie y mettrait son veto », précise Alain Coldefy. « On les a un peu blousés en 2011 (lors de l'opération internationale qui a abouti à la chute de Mouammar Khadafi), cette fois ce sera le veto tout de suite ». D'autant plus, confie à l'AFP Kader Abderrahim, chercheur-associé à l'Institut de recherches internationales et stratégiques (Iris), spécialiste de la région, que « c'est un pays avec deux gouvernements, deux Parlements, plus de 150 milices, 60.000 hommes armés au bas mot. On se retrouverait comme des pigeons dans un champ de foire. Intervenir, ça veut dire quoi ? Avec quel objectif ? » « La solution ne pourra en aucun cas être militaire », ajoute-t-il. « Faire un blocus ? Mettre cinq mille bateaux en Méditerranée, poser des mines comme pendant la dernière guerre ? C'est absolument incontrôlable. Il faut s'attaquer à la cause du problème, pas à sa conséquence (...) Ceux qui sont déterminés à venir trouveront toujours des points d'entrée. Ça rapporte tellement d'argent que les trafiquants seront toujours très créatifs en la matière. Il est impossible de tarir cette source par la force ». « Tout ce qu'on peut faire », conclut l'ex-amiral Coldefy, « c'est tenter de repêcher les gens qui tombent à l'eau. L'Europe n'aura jamais aucun moyen de les empêcher d'arriver, sauf à trouver un moyen de les convaincre de rester chez eux ».

Naufrage de migrants au large de la Libye
Le parquet accuse le capitaine de « séquestre » de personnes

Le parquet de Catane (Sicile) a accusé hier mercredi de « séquestre de personnes » le capitaine du chalutier qui a fait naufrage au large de la Libye, après avoir recueilli des témoignages dénonçant l'enfermement dans les cales, verrouillées, d'une partie des 800 victimes.

Ce tunisien âgé de 27 ans était déjà accusé par le parquet de naufrage involontaire, d'homocides multiples involontaires, et d'avoir favorisé l'immigration clandestine. Arrivés

mardi en Sicile, 28 survivants, dont les deux passeurs, de cette catastrophe ont commencé à livrer à la presse et à la justice des informations effrayantes sur les conditions de leur traversée. Des survivants ont ainsi raconté que les moins fortunés étaient enfermés à clé à fond de cale, quand le naufrage a eu lieu à quelque 60 milles (110 km) des côtes libyennes. Selon le parquet, il résulte de l'audition des survivants « le fait que ceux qui se trouvaient dans les ponts inférieurs

avaient été enfermés (...) et que les portes étaient verrouillées ».

« En conséquence, le capitaine, Mohammed Ali Malek, se voit accusé également du délit de séquestre de personnes, avec la circonstance aggravante de la présence de mineurs ».

L'inculpation d'Ali Malek, qui pourrait être décidée vendredi par un juge, ne semble guère faire de doutes. Il est désigné par le parquet de Catane comme le responsable principal du drame.

Le président de la Commission européenne
L'Europe et l'Afrique « exigent » un règlement politique en Libye

L'Europe et l'Afrique « exigent » un règlement politique entre factions rivales en Libye pour reconstruire un Etat et permettre d'endiguer le trafic de migrants en Méditerranée, a déclaré hier mercredi le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker. « Nous exigeons, avec la Commission de l'Union africaine, que les parties impliquées dans le processus de réconciliation en Libye se mettent d'accord », a déclaré M. Juncker après un entretien avec son homologue africain, Nkosazana Dlamini-Zuma. « Nous avons besoin d'un interlocuteur fiable et stable en Libye », a-t-il

insisté. La Libye est en proie à l'anarchie et deux gouvernements rivaux - l'un reconnu internationalement, l'autre, proche des islamistes, - se disputent le pouvoir.

« Il est très important que les forces libyennes non extrémistes arrivent à s'entendre, car quand il y a un vide, il est comblé par d'autres », a souligné Mme Zuma. « Nous allons travailler avec eux », mais « il ne sera pas possible pour aucun d'entre nous d'y aller » pour imposer une solution de l'extérieur, a-t-elle ajouté. Les ministres européens des Affaires étrangères et de l'Intérieur sont convenus lundi d'accroître la

pression sur les factions libyennes pour mettre fin au chaos dans lequel s'enfoncé le pays depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011. Sur la question des migrations, Mme Zuma a insisté sur trois points : l'immigration légale, la lutte contre les trafics d'êtres humains et donner des « opportunités » aux jeunes Africains pour éviter qu'ils ne se lancent dans des aventures « désespérées ». Les dirigeants européens se réunissent ce jeudi en sommet extraordinaire pour tenter de répondre à la crise en Méditerranée, après une série de naufrages qui ont fait des centaines de morts.

Raids au Yémen en dépit de l'annonce de l'arrêt de la campagne aérienne



Par Fawaz Al-Haidari,
avec Jamal Al-Jabiri
à Sanaa de l'AFP

L'aviation de la coalition menée par l'Arabie saoudite a lancé hier mercredi de nouveaux raids contre des rebelles au Yémen en dépit de l'annonce la veille de la fin de la campagne aérienne pour soutenir les forces loyales au président en exil.

Les raids ponctuels de mercredi étaient destinés à desserrer l'étau autour de la Brigade 35 blindée, restée fidèle au président Abd Rabbo Mansour Hadi et dont le camp près de Taëz venait d'être investi par des rebelles chiites Houthis, soutenus par l'Iran. Un rassemblement de ces derniers a aussi été visé dans cette même ville, la troisième du Yémen. En proclamant mardi soir la fin de la campagne aérienne intensive déclenchée le 26 mars, l'Arabie saoudite a affirmé que la coalition se réservait le droit de bombarder, au cas par cas, des mouvements suspects d'insurgés.

Le porte-parole de la coalition, le général Ahmed al-Assiri, a souligné en outre que le blocus maritime du Yémen serait maintenu. L'annonce de l'arrêt des frappes aériennes a été saluée aussi bien par Téhéran que par Washington, qui ont appelé séparément à la relance de négociations pour une solution politique. L'ex-président du Yémen Ali Abdallah Saleh, allié aux Houthis, a lui aussi bien accueilli la décision de Riyad et espéré que « tout le monde coopèrera pour revenir au dialogue et trouver des solutions, loin de Paris qui peuvent s'avérer perdants et coûteux ». Les Houthis n'ont pas immédiatement réagi mais ont libé-

ré, dans un geste de bonne volonté, trois personnalités capturées le 25 mars dans le sud. Il s'agit du ministre de la Défense Mahmoud el-Soubeyhi et de deux généraux, dont Nasser Mansour Hadi, l'un des frères du président en exil. En dépit du succès revendiqué par Riyad lors de la campagne visant à restaurer l'autorité de M. Hadi, la capitale Sanaa reste aux mains des rebelles et de violents affrontements continuent de secouer le sud du pays. Des combats ont ainsi opposé hier les rebelles aux partisans du président Hadi à Taëz et dans les villes sudistes d'Aden, de Dhaleh et de Houta, selon des résidents.

Simultanément à l'arrêt des raids, la coalition a annoncé le début d'une nouvelle phase, baptisée « Redonner l'espoir », en vue de la reprise du processus politique au Yémen, de la fourniture d'une aide humanitaire et de la « lutte contre le terrorisme » dans un pays où Al-Qaïda reste très actif. La situation humanitaire a atteint un niveau alarmant. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis en garde mardi contre un effondrement imminent des systèmes de soins, en raison de pénuries de médicaments et de coupures permanentes d'électricité. L'OMS a fait état d'un bilan de 944 morts et 3.487 blessés - civils et militaires - au Yémen entre le 19 mars et le 17 avril. Selon le ministère saoudien de la Défense, les frappes aériennes sont parvenues « avec succès » à éliminer les menaces pesant sur la sécurité de l'Arabie saoudite et des pays voisins. Il a fait état de la « destruction d'armes lourdes et de missiles balistiques qui avaient été saisis par la mili-

ce Houthis et les forces de (l'ex-président) Ali Abdallah Saleh dans des bases et camps de l'armée ».

Dans un discours retransmis à la télévision depuis Riyad où il est réfugié, le président Hadi a promis « la victoire ». « Nous allons bientôt retourner dans notre patrie, à Aden et à Sanaa », a-t-il assuré. L'annonce de la fin de la campagne aérienne est intervenue après des mouvements de l'US Navy, qui a rattaché un porte-avions du Yémen pour surveiller un convoi de navires iraniens soupçonnés de se diriger vers ce pays. Ce déploiement permet aux Etats-Unis de « préserver leurs options », selon le Pentagone. Après avoir salué la fin des bombardements, le Pakistan, qui n'a pas pris part à la coalition arabo-sunnite, a décidé de dépêcher une délégation de haut rang en Arabie saoudite pour discuter de la situation au Yémen.

Le Premier ministre Nawaz Sharif, le chef de l'armée Raheel Sharif, le ministre de la Défense Khawaja Asif et le numéro deux de la diplomatie pakistanaise Aizaz Ahmed Chaudhry sont attendus jeudi à Riyad. Depuis le début de la crise au Yémen, le Pakistan tente de ménager son allié saoudien - qui lui fournit une précieuse aide économique et du pétrole au rabais - et son voisin iranien qui soutient la rébellion des Houthis.

Signe que les problèmes sont loin d'être réglés au Yémen, sept membres présumés d'Al-Qaïda ont été tués dans la nuit dans une attaque de drone américain contre leur voiture à Moukalla, capitale de la province du Hadramout contrôlée depuis début avril par le réseau extrémiste, selon des témoins.

■ Quand la France sera un pays civilisé !

Comment ne pas reconnaître comme des crimes le fait de priver un peuple de sa liberté, de le spolier de son pays et de ses biens, et de détruire ses structures économiques et sociales ?



Par Abed Charef

Le gouvernement français a accompli un petit geste « mémoriel » dans ses relations avec l'Algérie. A la veille de la commémoration des massacres du 8 mai 1945, le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Jean-Marc Todeschini, a effectué une visite en Algérie, et s'est rendu à Sétif où il a rendu hommage aux victimes algériennes. Cette attitude tranche un peu avec celle adoptée jusque-là, côté français, et qui était faite d'un double refus : ni excuses, ni repentance, même si les dirigeants français reconnaissaient l'horreur du système colonial.

La démarche française est jugée insuffisante côté algérien, particulièrement, dans certains cercles spécialisés dans la surenchère, qui exigeaient une repentance et des excuses de la part de la France, et la criminalisation du colonialisme, éventuellement, par le biais d'une loi. Un groupe de députés a, d'ailleurs, déposé une proposition de loi, ensuite abandonnée, sur la condamnation du système colonial.

Côté français, on répondait, invariablement, à ce type d'incantation par un discours similaire, très rodé. La tragédie coloniale devenait « une histoire commune » ou « un passé très dense ». La presse française voyait, systématiquement, dans l'évocation de la repentance, une manœuvre politique destinée à obtenir quelque chose de la partie française ou mobiliser l'opinion interne, en période difficile. Au pire, on mettait en cause des « caciques » accrochés au passé et incapables de se tourner vers l'avenir. Avec le temps, une sorte de langue de bois, avec une mécanique bien rodée, s'était mise en place : des deux côtés. Des amabilités étaient échangées, à intervalles réguliers, particulièrement dans les moments de tension.

« Les bienfaits de la colonisation » Cette langue de bois n'est pas l'apanage des Algériens. Les Français aussi y excellent. Cette semaine encore, la visite du secrétaire d'Etat français a été accompagnée de commentaires acides de la part de l'opposition française. Sans même parler de l'extrême droite, dont l'attitude ne mérite même pas d'être évoquée, la droite dite républicaine s'est montrée, assez haineuse, pour que cela mérite d'être signalé. Laurent Wauquiez, patron du principal parti de droite, l'UMP, a reproché au gouvernement français gauche de faire des concessions inutiles, sur le terrain de la mémoire. « Aujourd'hui, je trouve qu'on a trop basculé dans un seul sens, il n'y a plus de fierté de notre histoire », a déclaré M. Wauquiez. « On est le seul pays à passer notre temps à nous excuser de notre histoire », a-t-il ajouté, déplorant ce qu'il considère comme une « repentance à sens unique ». Comme s'il invitait les Algériens à se repentir. Se repentir de s'être libérés ?

La déclaration de M. Wauquiez est dans le même ton que la fameuse loi

du 23 février, dans laquelle le parlement français saluait « l'œuvre civilisatrice » de la colonisation française. Alors que les relations algéro-françaises semblaient s'orienter vers un apaisement, ce texte avait révélé, une France officielle aussi stupide qu'archaïque. Il a, aussi, montré que la classe politique française n'hésitait pas à manipuler des sujets brûlants pour de sordides jeux internes.

Immuniser le pays Pour l'Algérie, la blessure restait béante. Et la question est toujours posée : quelle attitude adopter sur ces questions ? Sur la repentance comme sur la criminalisation de la colonisation, ce qui se fait ou se dit en Algérie semble, hors de propos. Non, parce que la colonisation ne serait pas un crime. C'est même, avec l'esclavage, l'un des grands crimes contre l'humanité, non encore reconnu, ni réparé. La colonisation a coûté à l'Algérie plusieurs millions de vies humaines. Pour se débarrasser du système colonial, il a fallu sacrifier un million d'autres vies. Y a-t-il besoin de faire une loi pour qualifier cela de crime ? Le défi n'est donc pas d'imposer à la France une quelconque repentance ou d'exiger d'elle des excuses. Si le peuple d'une ancienne puissance coloniale continue de considérer que la colonisation est une œuvre positive, tant pis pour lui. Ça montre l'état de la pensée politique, dans le pays en question.

La repentance est, quant à elle, une conviction intime. Une sorte de foi. Celui qui arrive à la conviction qu'il a commis un crime, qu'il a mal agi, qu'il a causé des torts immenses aux autres, peut avoir des regrets, et demander pardon à ses victimes. Ce n'est, visiblement, pas le cas de la France. Là, il s'agit, clairement, d'un problème français, non d'un problème de l'Algérie. Comment, en effet, au 21^{ème} siècle, peut-on, encore, considérer que « l'œuvre » de Bugeaud, Pélissier, Saint-Arnaud, Massu, Naegelen, Aussarresses, comment peut-on encore considérer que le 8 mai 1945 et le 17 octobre 1961 ne sont pas des crimes ?

Faux débat Il n'y a, donc, pas à demander à la France de présenter des excuses, ni de lui demander de faire preuve d'une quelconque repentance. C'est un faux débat. Quand la France, de droite ou de gauche, sera un pays civilisé, porteur de valeurs humanistes universelles, elle réalisera ce que fut le système colonial. Elle fera alors les gestes nécessaires, et adoptera, d'elle-même l'attitude adéquate.

Pour l'Algérie, ce qui est important, c'est de rétablir les valeurs qui ont permis de détruire le système colonial. Cela inclut beaucoup de choses : immuniser le pays contre tout risque de type colonial, mettre la mémoire du pays à l'abri de tout marchandage, et élaborer une démarche nationale sur la question. Ceci exige des préalables, impossibles à réaliser, aujourd'hui. Comment immuniser un pays quand ses dirigeants confient leur santé à l'ancienne puissance coloniale, y installent leurs enfants et y placent leur argent ?

LA CHRONIQUE DU BLEDAIR



Paris : Akram Belkaïd

■ Les migrants, encore et toujours



Combien de fois encore ? Combien de fois nous faudra-t-il nous indigner quant à ce qui se passe en Méditerranée ? D'un mois à l'autre, d'une saison à l'autre, les drames se succèdent et les bilans s'aggravent. Automne 2013, quatre cent morts au large de Lampedusa. Printemps 2015, plus de sept cent morts non loin des côtes libyennes. Et entre ces deux drames, combien de noyades anonymes et de naufrages qui sont passés inaperçus ou qui n'ont fait l'objet de quelques lignes dans la presse ? Les spécialistes du dossier le savent : tous les jours ou presque, des enfants, des femmes et des hommes qui rêvaient d'une vie meilleure, disparaissent dans les flots d'une mer transformée en immense cimetière.

Ce qui vient de se passer était prévisible. Depuis novembre dernier, l'Europe a réduit ses efforts de surveillance en mer puisque l'opération Mare Nostrum a été suspendue. Dans une chronique qui ne remonte pas à très longtemps, j'ai écrit que l'Union européenne et ses membres ont délibérément abandonné les migrants à leur sort pour des raisons notamment financières (*). Qui peut en douter maintenant ? Bien sûr, nous avons droit actuellement à beaucoup d'agitation et à de discours mobilisant l'émotion et de promesses. Mais, en réalité, tout le monde sait que l'Europe n'est pas disposée à accepter l'idée que les flux migratoires lui imposent une révolution conceptuelle qu'elle se refuse à accomplir.

La situation est connue. De partout, notamment d'Afrique subsaharienne mais aussi d'Asie, convergent des gens qui veulent une vie meilleure. Leur détermination est telle qu'ils sont prêts à tout, y compris à mourir, pour atteindre leur but. La guerre, la misère, la dictature aussi, tout cela est responsable de leur exil. Contrairement à une minorité de privilégiés, ils n'ont aucun visa, aucune possibilité de voyager normalement et sont une proie idéale pour les mafias de trafiquants que, on ne le répétera jamais assez, personne ne semble vouloir inquiéter. La question est donc toujours la même, comment faire pour que de tels drames ne se répètent plus ?

A lire et entendre les réactions

des dirigeants européens, on devine quelles sont les orientations qui vont être prises. L'idée qui revient en force, c'est qu'il faut arriver à stopper les embarcations avant qu'elles n'arrivent en haute mer. Cela signifie que les pays du sud de la Méditerranée vont être fortement « encouragés » à renforcer leurs propres moyens d'interception. Qui sait, dans sa grande générosité, l'Europe leur consentira-t-elle quelques crédits bonifiés pour qu'ils achètent plus de navires et d'hélicoptères afin de surveiller leurs côtes... De même, on entend ici et là que ces pays, notamment maghrébins, devront s'organiser pour mettre en place chez eux des camps de regroupement pour empêcher que les migrants ne cherchent à embarquer pour le Nord.

Reste, bien sûr, la question de la Libye, pays en pleine guerre civile et dont les diverses factions et autorités ont d'autres chats à fouetter que de chercher à stopper les embarcations. Kadhafi le faisait pour s'attirer les bonnes grâces des dirigeants européens mais, aujourd'hui, le chaos est tel que des bateaux partent pratiquement tous les jours à destination des côtes siciliennes. Là aussi, l'Union européenne va tenter de convaincre les différentes factions libyennes de faire un effort.

Pour quelle contrepartie ? On ne le sait pas encore mais il est certain qu'un marchandage peu ragoûtant a débuté. Vous stoppez les migrants, on laisse les armes arriver chez vous ou bien alors on va vous aider dans votre bataille contre vos rivaux... A Bruxelles, certains rêvent même de voir l'Egypte faire la police maritime et il ne vient à l'idée de personne que ce genre d'intervention risque fort d'aggraver le conflit libyen.

Que faire alors ? Le monde dans lequel nous vivons a besoin de générosité et d'une nouvelle manière de le penser. Dans un contexte où c'est la réduction des déficits budgétaires qui commande, il ne faut certes guère espérer que des milliards d'euros soient investis dans les pays d'où partent les migrants. Pourtant, il suffirait de pas grand-chose pour enclencher une nouvelle dynamique. L'idée du partage de richesses, d'un transfert plus important du Nord vers le Sud est considérée comme une hérésie, un vœu pieu

formulé par des rêveurs romantiques qui ignorent la dure loi des relations internationales. Or, au risque de se répéter, il ne faut pas se leurrer : les migrants continueront de vouloir atteindre l'Europe. La seule manière de faire en sorte qu'ils ne meurent plus en mer, c'est, à court terme, de les accueillir plus facilement -on pense notamment aux réfugiés syriens- et, à plus long terme, de créer les conditions d'un meilleur développement économique dans leurs pays respectifs.

On dira que les opinions publiques européennes ne veulent pas d'une immigration plus importante et que l'extrême droite n'attend que cela pour prospérer encore plus. C'est vrai mais il faudrait aussi expliquer et répéter que le monde est désormais en état d'urgence. Que se calefauter derrière sa frontière, son mur et tous ces obstacles électroniques qui sont en train d'être pensés pour protéger l'Europe ne servira à rien. Quand la masse des déshérités, des damnés de la terre croit, le riche et le privilégié savent bien qu'il n'ont qu'un court répit devant eux. Mais l'on sent bien que la solution à l'australienne, c'est-à-dire le fait de contenir les migrants à distance, de les parquer dans des îles avant de les renvoyer ailleurs, commence à faire son chemin. C'est déjà un peu le cas à Lampedusa. Peut-être aussi que la Sicile va devenir un immense camp de regroupement. Qui sait, tout est possible.

On terminera ce texte par relever cette étrange symétrie. Au nord, comme au sud du continent, des migrants meurent en même temps. Les uns parce qu'ils sont abandonnés à leur sort, les autres parce qu'on les tue. Ainsi, en Afrique du Sud est en train de se répandre une violence xénophobe que l'ANC -oui, l'ANC de feu Mandela...- ne semble guère vouloir empêcher (le gouvernement a attendu plusieurs jours pour déployer l'armée afin de protéger les étrangers). Ce n'est pas la première fois que des migrants font l'objet d'attaques mais ce qui s'est passé récemment, avec les meurtres de Zimbabwéens et de Mozambicains, démontre qu'il n'y a pas qu'en Europe que le migrant est désigné comme porteur de tous les maux.

(*) L'Europe abandonne les migrants à leur sort, jeudi 13 novembre 2014.

Reste-t-il encore de l'espoir en Algérie ?

Comme un indomptable boomerang que nous lançons au futur, le refrain de l'espoir retourne «frêle» en notre direction et nous attire souvent, en cette Algérie «décadente» de 2015, vers des illusions aussi tentantes que vite condamnées à périr.

Par Kamal Guerroua

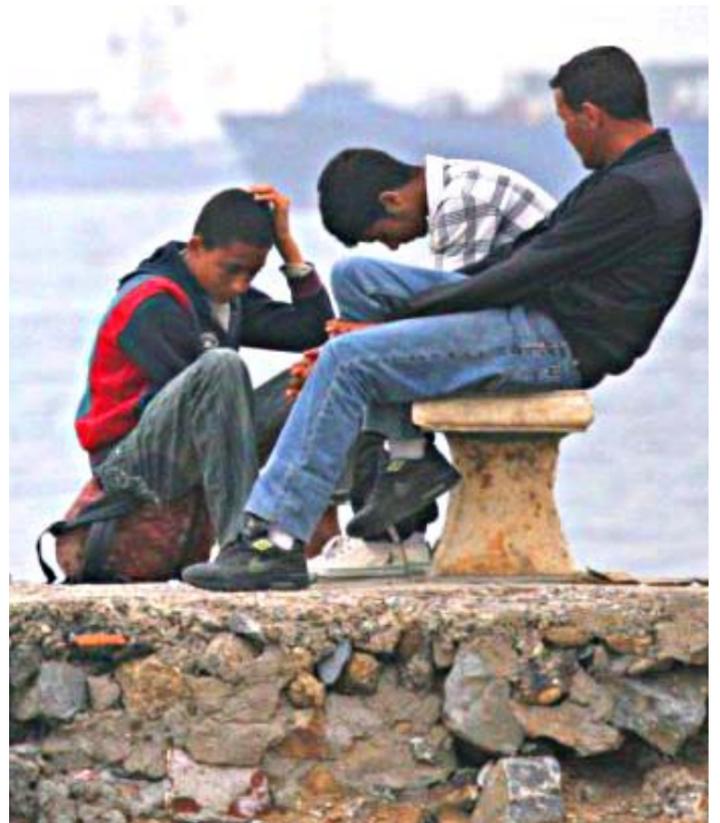
On se prend alors à rêver en vain parce qu'il n'y a ab solument pas autre chose à faire. L'horizon de nos attentes devient à la fois un pôle d'appel et de répulsion. Que l'on s'en attriste ou que l'on s'en réjouisse, le résultat est toujours le même : il nous faut apprendre à voir le monde autrement, à peindre un tableau autre que celui qui nous est réservé par des journées mortes, monotones et sans éclat, à fuir cette réalité laide, insipide, étanche et terne dont on est victimes et spectateurs. Or, la douleur de la déception populaire est énorme et les chemins qui mènent à la convalescence du corps malade de la nation sont obstrués. Cela voudrait-il dire qu'il faille nous débarasser illico presto de tout ce que nous tenions depuis longtemps pour le fief de nos malheurs? Autrement dit, sommes-nous obligés de croire en un inéluctable progrès même si toutes les données sur le terrain en présagent le contraire? Je n'en sais rien.

Jusqu'à ce jour, l'Algérien est à vrai dire pris dans la tornade du pessimisme. Un pessimisme qui progresse sous une forme quelquefois incohérente et ambivalente. Le passé est imprécis, le présent est conditionné, l'avenir est indéterminé et la chape du plomb qui couvre le mystère de ceux qui nous dirigent s'épaissit de jour en jour. Mais pourquoi diable nos têtes pensantes s'acharnent-elles à creuser plus profondément le fossé pourtant déjà abyssal entre elles-mêmes et les citoyens? En ce sens que la seule question qui im-

porte à leur regard est de savoir comment pérenniser leur rupture consommée avec la base et non plus comment la réparer! Nul besoin donc ici, tout du moins au début de cette courte réflexion, de pérorer sur le pourquoi et le comment de nos faillites dans ce contexte de délabrement général sur le plan interne et d'offensive tous azimuts à notre rencontre sous divers prétextes à l'international. Car, indépendamment de tous les dégâts collatéraux induits par une telle situation, le gris dont sont tricotés les fils de nos jours est parfois peut-être plus lumineux, voire plus printanier que les couleurs criardes des utopies plantées depuis belle lurette par les apparatchiks du parti unique et leurs successeurs après l'ouverture démocratique de la fin des années 1980 en autant d'étendards dans nos cœurs. Loin d'être fantaisiste, mon intention n'est pas de me noyer entre les paires de parallèles qui ne se rencontrent jamais à savoir changement et stagnation, espoir et désenchantement, illusion et désillusion, etc., mais de nager dans l'univers de ces suites de possibles sans m'y laisser aucunement piéger. Aussi drôle que puisse paraître ce jeu d'équilibriste entre les dividendes de nos bêtises, il renvoie en vérité à cette dichotomie des volontés au plus profond de la conscience de l'Algérien. En fait, pourquoi y a-t-il chez les miens ce quelque chose mi-figue, mi-raisin? C'est-à-dire, ce quelque chose qui n'est ni optimisme ni pessimisme mais qui sans cesse revient, révolte, repousse, bloque et même parfois fascine? Comme si l'on veut vite pousser une voiture en panne et l'arrêter brusquement en mi-chemin! Certes mes compatriotes ont pris le pli de s'adapter aux circonstances les plus changeantes ; inexp-

tables, et même ambiguës de la réalité algérienne de ces dernières années, il n'en demeure pas moins qu'ils sont emportés par un interminable flot d'incertitudes quant au sort de la patrie. On dirait que leur statut est indéfiniment voué à l'indétermination. Mais, voyons, peut-on se contenter de gérer au jour le jour un pays phare du pourtour de la Méditerranée, dont la superficie dépasse les 2 millions de km² et la population avoisine 40 millions dont les trois tiers sont des jeunes de moins de 35 ans? Et puis, serait-il raisonnable de maintenir cet ancien «grenier de blé de Rome» dans le statut de dépendance à l'égard de ceux qu'ils approvisionnaient jadis? Nous voici maintenant au tournant d'un autre virage, sans repères ni objectifs propres, errant égarés, incertitudes et peurs mélangées. Il n'est plus permis là de pousser la logique d'auto-inculpation jusqu'au bout, en tapant plus fort sur nos os déjà déca-tis par les soucis et les préoccupations. Car d'abord cela ne sert à rien et puis ce n'est plus commode de chercher midi à quatorze heures.

Le peu de fois où l'on parvient à prendre contact avec nos réalités, on rentre dans un état second. Autant dire, des passages à vide qui conduisent droit à l'isolement dans l'ivresse. Il n'est d'ailleurs pas étonnant que même en cachette, les bars et les buvettes de l'algérois et d'autres régions de cette Algérie des contradictions affichent complet. Ce sont sans doute les uniques places où d'aucuns se retrouvent à l'aise pour exhumer malgré eux leurs margouillis de souvenirs douloureux, la seule chose qui semble immuable et incontournable dans notre pays et surtout quand on se rend compte que le



monde autour de nous est en dérive, fou ! Et parler du bonheur? Pardi! J'ai le tournis. L'Algérien avait-il seulement le droit de prétendre à jouir d'un tel luxe quand l'horizon paraît bouché et que le sol semble s'enfoncer sous ses pieds, une fois à l'extérieur pour faire ses courses? La vie est chère, le dinar est une monnaie de singe et ce n'est certainement pas à Mme Benghebrit, ministre de l'Education de son état, dont ces derniers mois la proposition de rattraper les cours par les C.D. a largement été critiquée, de redresser la barre d'une gestion hasardeuse des biens publics! Le peuple est clochardi-

sé parce que d'abord longtemps privé d'éducation et de culture. Le bonheur d'agir, de résister, en un mot, le bonheur de lutter est banni des cervelles. On ne pense qu'à remplir des sacs en plastique noirs d'argent, pratique somme toute fruit du mimétisme gré-gaire des méthodes voyous de nos cancren gestionnaires! Or, ce serait tout à fait de l'esprit du temps de cogiter, de faire fonctionner les neuro-nnes et de bousculer les pseudo-évidences qui deviennent transparentes à force d'être grises. D'un gris cendré sans grande nuance, presque une non-couleur : une déception.

L'Algérie qu'on aime !

Par Abdellatif Bousenane

Y a-t-il une guerre d'idéologies dans notre pays ? Le modèle populaire algérien existe-t-il toujours ? Et si oui, est-ce qu'il est menacé ? L'actualité chargée de ces derniers mois nous donne beaucoup d'indices, en effet, dans la réponse à ces questions. Des débats sur la révision de la Constitution et le bilan de la première année du quatrième mandat aux jugements des affaires de corruption jusqu'aux appartements de Paris !

Les lois économiques ne sont pas si naturelles qu'on l'imagine. Car elle sont une création humaine, elles sont d'un ordre idéologique et donc elles sont issues de l'action politique. Ainsi, ces lois servent-elles en général les intérêts des grandes puissances dominantes. Dans l'idéologie capitaliste-libérale on utilise souvent l'argument selon lequel l'économie est basée sur des lois naturelles et sur la nature même de l'être humain. Néanmoins, ces lois, certes instinctives et animales, brutes et sauvages et donc naturelles, doivent être régulées par l'homme, puisque l'homme est un animal moral qui n'aime pas la férocité des contraintes naturelles, alors il doit leur imposer la justice humaine.

Pourquoi insistons-nous sur l'économie ? Car on ignore la structure et les intérêts économiques ou on ne leur accorde qu'un rôle marginal, cela rend l'analyse politique incomplète voire fautive. Dans n'importe quelle société il existe effectivement des lobbys et des intérêts économiques qui cherchent à s'accaparer d'un secteur d'activité, mais le vrai sujet c'est quand ces lobbys se transforment en une puissante force hégémonique qui convoite le pouvoir politique et qui tente ainsi de contrôler les différentes composantes de l'entité politique organisée sous le nom d'Etat.

L'INTELLIGIBILITÉ EST
DANS L'INTERNATIONAL

Dans ce brouillard intense qui couvre la scène politique intérieure, il est très difficile de

voir clair surtout sur la vraie nature du pouvoir politique. Par conséquent, les relations internationales peuvent représenter un vecteur d'analyse très salvateur aux observateurs politiques. Dans ce registre, il faut reconnaître tout de même qu'il est beaucoup plus aisé à n'importe quelle «oligarchie» qui puise sa force de la corruption, de l'argent sale et de l'immoralité d'une manière générale de faire alliance avec les puissants de ce monde et d'être par conséquent soumise aux diktats de la politique étrangère des grands pays de la civilisation dominante (USA, France, Grande-Bretagne) qui est motivée par les intérêts des grandes groupes de pressions qui ont à leur tour des «rentes» économiques certaines comme les lobbys pétroliers, d'armements et autres. Dès lors, la corruption, les conflits d'intérêts, les contrats opaques sont les piliers de ce système de guerre dissimulé par les médias «mensonges».

En tout cas, nous avons là des exemples très concrets, comme beaucoup de régimes arabes aujourd'hui qui jouent très bien ce rôle de soumission et qui bénéficient d'une couverture financière, médiatique et politique par les puissants. L'exemple du régime égyptien actuel est frappant. Après un coup d'Etat inacceptable aux yeux de la «communauté internationale» et des milliers de morts et de prisonniers politiques, ce régime acquiert le soutien et l'admiration du «monde libre» ! Ce régime avec beaucoup d'autres dans le monde arabe et d'ailleurs participent en fait d'une manière inconditionnelle à toutes les guerres initiées par l'ultralibéralisme sauvage en Irak en 1990 au Yémen actuellement. Ils sont toujours d'accord, de toutes façons, et ils sont toujours prêts à n'importe quelle aventure initiée par ces mêmes lobbys ! En résumé ce système mondial cruel aime beaucoup les régimes crapuleux.

L'Algérie, et malgré tout, résiste bien à ce «bon» monde, elle est toujours fidèle à ses positions très respectables qui cherchent la justice et la paix. Cela est vraiment contradictoire avec l'idéologie dominante.

Peut-on considérer ainsi que ces positions di-

plomatiques résistantes aux géants sont des «circonstances atténuantes» pour le pouvoir politique en place ?

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
ET POPULAIRE...

Justement, nous avons noté ces derniers mois autour d'une éventuelle révision de la Constitution, une actualité chargée par : les jugements des affaires scandaleuses, monté en puissance d'hommes d'affaires et nouveaux riches très liés au pouvoir politique et des appartements des hauts fonctionnaires de l'Etat à Paris et pas à n'importe quel endroit, c'est dans des quartiers chics réservés à la bourgeoisie parisienne ! Ceci reste très symbolique et contradictoire avec cette «résistance» algérienne à cette globalisation sauvage que je viens de décrire. Bref, devant cette grande agitation politico-médiatique que connaît le «système», il est légitime de s'interroger sur la logique d'une éventuelle guerre de positionnements, une lutte de pouvoir entre courants et tendances au sein même du régime. Une espèce de guerre froide !

En tout cas il y a un réel danger sur le volet populaire de la république car, faut-il le rappeler, la première loi dans la constitution algérienne stipule que «l'Algérie est une république démocratique et populaire. Elle est une et indivisible». De ce fait, souligner le mot populaire est tout l'enjeu de cette guéguerre, à mon sens, parce que ces nouveaux riches veulent imposer arbitrairement une république d'élite financière et politique, une sorte de bourgeoisie qui prendra le contrôle des centres de décisions et imposera donc ses lois économiques d'une manière hégémonique. Et qui vise à moyen et long terme de faire rentrer l'Algérie dans le rang des soumis au grand capital mondialisé.

Cette tentation est d'autant plus visible quand on observe l'ampleur de ces affaires de corruptions et malversations qui ont un seul objectif : c'est de faire fléchir cet idéal qu'on aime tant. Ces manœuvres très peu aimables à l'encontre du pays sont une vraie

tentation d'un «coup d'Etat» non officiel contre ce modèle populaire algérien.

Certes, la tâche est très compliquée pour les gens qui croient encore en ce pays, dans ce contexte mondial globalisé, si injuste, si corrompu et peu rationnel, mais les forces vives de cette jeune nation, que ce soit dans la société ordinaire ou même au sein des institutions de l'Etat à leur tête le président de la République qui était l'un des initiateurs de ce modèle dans les années soixante et soixante-dix, ne doivent pas baisser la garde devant ce rouleau compresseur de l'argent d'autant plus que l'Etat est dans une aisance financière qui l'épargnera de tendre la main aux puissances friquées.

Beaucoup de gens s'interrogeront sur l'existence même de ce modèle populaire algérien. Toutefois, dans le contexte interne de sous-développement et le contexte international marqué par l'hégémonie d'un système ultralibéral très agressif, je pense que le modèle populaire algérien existe toujours malgré les coups très durs qu'il a subis par les décennies passées. Si on arrive à écarter la dimension civilisationnelle c'est à dire le côté esthétique dans les réalisations d'infrastructures et le développement humain mesuré par l'indice de développement humain IDH qui, selon le PNUD, a connu une croissance substantielle, la richesse de notre pays bénéficie à une large partie de la population en comparaison avec beaucoup de pays du tiers-monde. Ceci étant dit, l'incompréhension de certains Algériens de ce discours est limpide devant les grandes difficultés sociétales dans lesquelles se trouve le pays et l'ampleur que prend l'argent sale dans la société. Certes, le capitalisme a fait son chemin en Algérie mais on est très loin de l'ultralibéralisme sauvage. Cependant, pour que l'Algérie lambda comprenne cette réalité, il faudrait, peut-être, qu'il soit confronté à d'autres modèles de gouvernance beaucoup plus élitistes.

Enfin, il ne faut pas démolir ce modèle ou au moins ce qui en reste, selon les plus défaitistes, par la théorie de «tous pourris» et le pessimisme assassin qui tue tout espoir en une Algérie éternellement populaire et donc juste.

La révision de la Constitution et le bavardage politique !



Par Yazid Haddar

Si l'anniversaire du quatrième mandat de l'actuel président s'est fait remarquer par sa propre « date anniversaire », il est vide sur le plan politique.

Ni l'opposition, ni la classe politique dirigeante ne sont en mesure de faire un bilan de cette première année du quatrième mandat ! La raison : c'est le vide, qui met en panne l'ensemble des institutions de l'Etat. Autre raison : l'absence d'institutions fiables capables de dresser un réel constat des choses. Comment explique-t-on ce bavardage ? Nous sommes toujours dans les mêmes scénarios : d'une part « une partie » du pouvoir dirige le débat, par les médias « sous tutelle » et des élites « soumises à la pensée dominante » et, d'autre part, l'opposition riposte pour prouver le contraire ! Résultat : l'opposition est dans l'incapacité de produire un autre débat que celui offert par le pouvoir dirigeant ! A quoi sert de réviser une Constitution, alors que la précédente n'est pas encore respectée ?

A ce jour, les deux Chambres sont utilisées pour enregistrer des amendements de lois. Elles ne jouent guère le rôle que leur a mandaté la loi. Elles sont fragilisées par le pouvoir exécutif, qui, malheu-

reusement, ne veut pas assumer sa responsabilité dans ce marasme et cette stagnation politique. Quand le pouvoir juridique est submergé d'affaires, non déléguées à ce jour, de corruptions, de plus en plus généralisées, et à des niveaux très élevés de l'Etat, selon certains titres de presse, ceci décrédibilise toute tentative de révision de Constitution. D'ailleurs, la corruption a atteint un niveau très élevé au point d'attirer l'attention des journalistes parisiens ! Qui pourra nous assurer que cette révision n'est pas, pour une énième fois, une ruse pour gagner encore du temps ? Quant au pseudo retour aux limitations des mandats, il n'est qu'un leurre, car comment voulez-vous que le citoyen accorde une crédibilité à un changement de Constitution au moment où l'article 88 de la Constitution ne rencontre personne qui a la capacité de l'appliquer ? No man's land !

Afin d'aborder la question de la révision constitutionnelle, le cadre de cette révision est très explicite dans le cadre de loi, Art.174 de la Constitution algérienne, qui stipule que la révision constitutionnelle est décidée à l'initiative du Président de la République. Elle est votée en ter-

mes identiques par l'Assemblée Populaire Nationale et le Conseil de la Nation dans les mêmes conditions qu'un texte législatif. Elle est soumise par référendum à l'approbation du peuple dans les cinquante (50) jours qui suivent son adoption. La révision constitutionnelle, approuvée par le peuple, est promulguée par le Président de la République.

Cependant, le projet de révision constitutionnelle ne porte aucunement atteinte aux principes généraux régissant la société algérienne, aux droits et libertés de l'homme et du citoyen, ni n'affecte d'aucune manière les équilibres fondamentaux des pouvoirs et des institutions, le Président de la République peut directement promulguer la loi portant révision constitutionnelle sans la soumettre à référendum populaire si elle a obtenu les trois quarts (3/4) des voix des membres des deux chambres du Parlement. (Art. 176).

Enfin, la ligne rouge à ne pas toucher a été expliquée dans l'article 178, c'est-à-dire, au caractère républicain de l'Etat; à l'ordre démocratique, basé sur le multipartisme; à l'Islam, en tant que religion de l'Etat; à l'Arabe, comme langue nationale et officielle; aux libertés fondamentales, aux droits de l'homme et du citoyen; à l'intégrité et à l'unité du territoire national; à l'emblème natio-

nal et à l'hymne national en tant que symboles de la Révolution et de la République. A vrai dire, le projet de loi pour la révision de la Constitution ne pourra en aucun cas apporter la stabilité politique, sociale et économique de plus que celle révisée en 2008. A moins que ce soit le retour à la version d'avant 2008, c'est-à-dire à la limitation des mandats. Le blocage n'est pas au niveau des textes de loi, mais plus d'une partie des hommes et des femmes qui gouvernent les institutions de l'Etat. S'il y a déficit, c'est plus à ce niveau ! Ceci étant dit, comment peut-on expliquer la non application des lois de l'actuelle Constitution, comme nous l'avons expliqué plus haut, comme l'article 88, mais aussi les articles, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 34, 35, 36, 37, 38, 40, 41 et 42, qui touchent à la liberté individuelle, au commerce, au citoyen, aux associations, etc. ?

A terme, si le bilan de la première année du quatrième mandat est marqué par le vide politique, « les guerres des clans » et l'augmentation des affaires de corruptions, le pays n'a surtout pas besoin d'être fragilisé par des révisions consécutives de la Constitution. L'urgence est de sortir de ce vide politique !

Dialogue courtois à Bruxelles

Curieuse absence de débat sur le projet de révision de la Constitution chez la communauté immigrée, alors que les journalistes étrangers basés à Bruxelles s'y intéressent et nous questionnent, nous journalistes algériens.

Bruxelles :

M'hammedi Bouzina Med

Vu d'Europe, le débat qui a lieu autour de la révision de la Constitution étonne, intrigue, paraît surréaliste aux nombreux collègues journalistes étrangers basés dans la capitale européenne au point où certains d'entre eux posent cette question inattendue : « Mais que se passe-t-il chez vous ? » sous-entendant ainsi leur crainte d'un péril imminent ou quelque bouleversement politique qui compliquerait davantage leur compréhension de l'actualité maghrébine caractérisée par la succession de nouvelles alarmantes, chaotiques, souvent dramatiques (Libye entre autres). Ce sont les journalistes qui s'intéressent à l'Algérie, suivent son actualité et estiment son poids et rôle politique comme décisifs dans la région méditerranéenne. Et la réponse à leur questionnement nous étonne nous-mêmes tant elle est brève et limitée : « L'Algérie prévoit la révision de sa Constitution nationale ».

Des amendements et révisions constitutionnels, il y en a tout le temps dans bien des pays à travers le monde, sans que cela donne l'impression ou laisse croire à des risques et périls éminents. Alors pourquoi tant d'inquiétudes et d'interrogations pour l'Algérie ? Allez-y expliquer les attentes du pays pour ce projet de révision constitutionnelle : la durée du mandat présidentiel, l'avenir de la langue amazighe, la réorganisation et l'équilibre des pouvoirs, etc. Non pas que l'explication souffre d'outils pédagogiques ou intellectuels, mais tout simplement par « l'absence » de l'objet ou sujet de tant d'interrogations : le projet de révision lui-même. Personne ne sait exactement, car il s'agit d'être précis pour un

« sujet » aussi capital pour la vie du pays, que va-t-on changer, réviser, abroger ou révolutionner. Du coup, l'autre question non moins intrigante surgit : « mais sur quel aspect et chapitre le débat met-il aux prises les partis et courants politiques et surtout pourquoi ? ».

La seule échappatoire aux questionnements des collègues étrangers, amis et adversaires : « sans l'objet -texte- soumis à débat, la société politique algérienne précède l'initiative du pouvoir, pose ses demandes et en débat ». Une sorte d'attitude « proactive » avec le secret espoir d'influer sur les « auteurs » du texte qui sera soumis au vote. Quel vote ou plutôt qui va voter le « futur » texte sur lequel tous les espoirs du peuple algérien reposent ? Là, l'échappatoire offre un soulagement non feint : « apparemment, ce sera le Parlement national qui décidera ». Il reste entendu que notre Parlement, Assemblée et Sénat, est considéré comme la représentation fidèle et légitime du peuple. Bien sûr, cela serait plus moderne, révolutionnaire si le texte du projet constitutionnel est soumis à débat populaire, mieux, à un référendum populaire. Il consacrerait l'Algérie comme porteur du chemin vers la démocratie et la modernité. Il n'y aurait pas que la Tunisie voisine à être citée comme référence démocratique pour les pays arabes.

A cet argumentaire, l'attitude des collègues journalistes, particulièrement les Européens d'entre eux, devient moins contraignante et moins pressante vis-à-vis de nous autres Algériens. C'est qu'ils vivent, eux aussi, quelques « entorses » et « abus » politiques de leurs gouvernants lorsqu'il s'agit de questions éminemment politiques relevant, comme dirait l'autre, de la « raison d'Etat ». Ils se souviennent encore du hold-up électoral du vote sur la Constitution de l'Union européenne en 2005. Aux refus des peuples hollandais et français par la voie légitime du référendum populaire, les gou-

vernants de ces pays ont tout simplement ignoré le vote populaire et adopté le texte constitutionnel par voie parlementaire. Cela revient-il à en déduire que les élus européens ont trahi leurs propres électeurs ? Logiquement oui. Mais y a-t-il une logique, mathématique ou rationnelle, en politique ? C'est tout le mystère qui enveloppe la vie politique et qui donne tant de hargne, de convoitises et de surenchère dans le verbe aux compétiteurs politiques dans tous les pays du monde. L'Algérie ne fait pas exception. Tiens, l'exemple du pays -capitale de l'Europe- la Belgique, illustre très bien les « mystères » et « incongruités » du fonctionnement politique. Le parti qui a gagné l'année dernière les élections législatives chez les francophones, soit le parti socialiste, est dans l'opposition alors que celui arrivé en deuxième position, soit le parti Mouvement réformateur, gouverne le pays. Comment cela est-il possible ? Par le jeu des alliances et de l'obsession du pouvoir.

Encore un exemple européen ? La Grèce a choisi, en toute liberté démocratique, un gouvernement de gauche authentique qui promet une politique de solidarité entre les Grecs et combat la logique ultralibérale imposée par le monde de la finance et les régimes d'austérité imposés aux plus faibles. Et bien, tous les autres « frères » européens le lui reprochent et l'accusent de fainéantise et de ne pas tenir sa parole de payer ses dettes. Ce que dément le gouvernement grec, arguant qu'il ne fait que demander un étalement dans le temps pour payer ses dettes. Un échéancier classique comme en accordent souvent les créanciers à leurs débiteurs. L'affrontement entre la Grèce et le reste de l'Europe n'est pas prêt à livrer tous les secrets et « mystères » qui se jouent dans les coulisses des institutions européennes. Et donc, pour en revenir à ce qui nous concerne, le projet de révision de la Constitution, l'Algérie n'invente rien

de nouveau : elle vit son temps politique et c'est tout à fait naturel que le débat soit animé, intense. Même si « l'objet et sujet » de tant d'intensité dans le débat demeure inconnu dans ses détails. Peut-être que c'est le « pouvoir » lui-même qui le veut à escient : il annonce la révision de la Constitution sans rien d'autre et attend de récolter, peser et juger de ce que veulent les partis politiques, un peu aussi le peuple, et expose enfin son texte qui contiendrait une bonne partie des revendications de l'opposition politique. Ou peut-être pas, car le pouvoir politique chez nous est habitué à réserver au peuple des surprises qu'il n'attendait pas, coupant l'herbe sous les pieds des partis politiques de l'opposition qu'il considère sans réel poids politique dans la société. Si comme en Algérie, il y avait trois mondes vivant sur trois planètes différentes : le pouvoir, les partis politiques d'une manière générale, y compris ceux adoués par lui, et le peuple. Chacun vivant à sa manière dans une « troisième dimension », sans jamais se croiser. Et lorsque cela arrive, la rencontre entre les trois dimensions, cela finit en général très mal. La partie qui s'en tire à bon compte dans cet affrontement est toujours la même depuis toujours : le même pouvoir revêtu habillé sous un autre costume, donnant l'illusion d'un vrai changement. Le peuple algérien a compris la « logique » de ce cycle interminable.

A lors, des amendements dans le texte constitutionnel, il les voit lui aussi comme un jeu, un « mystère », une énigme qui le concerne un peu ou pas du tout. Il regarde, lui aussi, avec étonnement et curiosité les joutes verbales auxquelles se livrent les leaders politiques sans se faire trop d'illusion sur la capacité des partis politiques à changer son présent et surtout son avenir. C'est pour cela, chers collègues journalistes étrangers, que vous n'êtes pas les seuls à vous interroger sur l'étrange situation politique que traverse mon pays, l'Algérie. Nous aussi Algériens, nous nous interrogeons sans avoir de réponses malgré que cela nous concerne directement. Et si nous prenons un verre et parlons d'autre chose, s'il vous plaît ?

Course à la primature !

Par Cherif Ali

Ce changement est la seule issue qui se présente à lui. Beaucoup l'ont compris et se positionnent. Comme Amar Saâdani qui, tout en revendiquant un gouvernement FLN, veut la tête de Abdelmalek Sellal ! Ses sorties récurrentes, titrait un quotidien paraissant en langue française, ne sauraient être classées dans les divers. Et la scène nationale ne peut ignorer ces attaques ciblées visant le Premier ministre. La démarche du secrétaire général du FLN est claire : depuis son arrivée, contestable et contestée, à la tête du parti majoritaire, il n'a eu de cesse de porter des coups au gouvernement non pas pour critiquer ses ratés ou ses manquements, mais pour demander « qu'on lui donne la primature » au motif que son parti est majoritaire au parlement ! L'homme semble y croire, allant jusqu'à dire : « qu'Abdelmalek Sellal n'a pas d'expérience politique ! ».

Au regard de la configuration actuelle du pouvoir, Saâdani et Sellal sont, pourtant, du même bord, ce qui n'empêche pas le premier de donner l'impression de « personnaliser » l'affaire, de critiquer en permanence le second, et de vouloir « s'introniser » à sa place. En voulant, à tout prix, s'immiscer dans les affaires de l'Etat, le SG du FLN laisse croire qu'il est dans son rôle, lui qui est à la tête de la majorité présidentielle qui s'approprierait, très prochainement, dit-on, à voter une nouvelle constitution qui accorderait le pouvoir exécutif au parti majoritaire dans le législatif. Le chef du FLN poursuit un objectif et tout le monde en est conscient : il vise, ni plus ni moins, à « dégager » Abdelmalek Sellal pour le remplacer, non pas par lui-même, mais par une personnalité de son parti ! Depuis, le courant ne passe plus entre ces deux personnalités qui vivraient, ces derniers temps, comme « chien et chat », s'épiant mutuellement, et toujours à l'affût de la moindre gaffe pour clouer l'autre au pilori. Les relations entre ces deux hommes, à en croire ce qui s'écrit dans les journaux, ont piqué du nez depuis que le chef de l'Etat avait fait savoir, ou laisser entendre, qu'il s'approprierait à remanier le gouvernement. Et à changer, éventuellement, de Premier ministre ! Les consultations, semble-t-il, se fixeraient, désormais, sur le choix du futur locataire du Palais du gouvernement. Et tous s'accordent à dire que le nom de Amar Saâdani a très peu de chance d'être accepté par le président de la République, au regard de la mauvaise image que celui-ci renvoie dans l'opinion nationale. Et à l'intérieur de son propre parti dont il n'arrive même pas à organiser le congrès !

Quant au Premier ministre actuel qui a failli, déjà, laisser des plumes lors de la campagne des présidentielles, il ne sortirait, peut-être, pas indemne de la crise pétrolière qui a plongé le pays dans des lendemains incertains. Seulement voilà, il tient, mordicus, à conserver son fauteuil grâce à sa proximité avec le président de la République dont il continue à jouir de l'estime, et à la fréquentation des grands de ce monde, qu'il a eu à côtoyer ces dernières années.

Mais s'il devait, absolument, partir, qui pourrait le remplacer ? Le président de la République, déçu par toute la classe politique et excédé surtout par les « piteries » de Saâdani, pourrait-il être amené à choisir un homme du sérail, un technocrate ou plus encore, irait-il jusqu'à le chercher dans le monde de l'entreprise ? Un patron pour diriger le gouvernement ? Comme, par exemple, Ali Hadad, lui qui s'est engagé à ses côtés, en finançant, notamment, sa campagne électorale et partant, contribuant à sa victoire ? Celui-là même qui aurait révélé, lors de sa dernière rencontre avec la presse, mercredi dernier, « que 45 ambassadeurs lui ont demandé audience, en attendant

C'est un euphémisme de dire que notre pays traverse une période de turbulence politique et d'incertitude économique, à laquelle le président de la République doit impérativement mettre fin, en donnant un autre souffle à sa gouvernance en changeant d'hommes et de méthode.

qu'il les reçoive ! ». Qu'autant de représentants diplomatiques accrédités en Algérie, se bousculent pour rencontrer l'homme d'affaires est un fait inhabituel pour être souligné. Le chef du FCE, à l'évidence, prend, de plus en plus, de dimension en tant qu'homme qui influence la décision politique et économique. Il a auditionné tout ce que le pays compte comme responsables et d'aucuns n'hésitent pas à le voir monter les marches du Palais du gouvernement. En Berlusconi conquérant, au grand dam de Louisa Hanoune ! Cela suffit-il pour l'homme pour figurer sur les tablettes du président ?

En attendant, il n'y a pas à dire, les candidatures au poste de Premier ministre foisonnent ! Tout ce que le pays politique compte comme candidats potentiels, s'est lancé dans la compétition, personnellement ou porté par ses soutiens. Tenez, par exemple, Abdelaziz Belaïd qui, certes, ne s'est pas ouvertement déclaré a, selon ses supporters, toute la légitimité des urnes pour prétendre diriger le gouvernement, lui qui a fait un score plus qu'honorable aux dernières présidentielles. Son seul « hic » est de n'avoir jamais été ministre, encore moins capitalisé la moindre expérience comme gestionnaire.

L'autre premier ministrable, c'est Abdelmadjid Tebboune. A le regarder de près, il y a, décidément, du « Fabius » en lui. Et la ressemblance n'est pas que physique, puisque l'homme a un CV à faire pâlir plus d'un, et de l'expérience à en revendre ! Toutes les qualités, en somme, pour être Premier ministre : compétence, poigne et bagout ! Il a fait savoir, toutefois, qu'il préférerait achever l'œuvre que lui a confié le président de la République. A l'habitat où il excelle !

Si on parlait d'expérience, il est celui qui en a capitalisé le plus, au service de l'Etat. Rien qu'au ministère de l'Intérieur, il est resté 10 ans, juste le temps pour lui de réécrire les codes communal et de la wilaya, d'initier les walis à la nécessité du développement local, et de poser les fondements de la biométrie, mais pas assez pour s'opposer à ceux qui étaient porteur de faux projets d'investissement ou qui voulaient accaparer le foncier industriel qu'il n'avait de cesse de dénoncer, en sa qualité de membre du Conseil national de l'Investissement. Il a ensuite, été nommé vice-Premier ministre. Il n'avait pas de prérogatives précises, ont dit certains. Ce à quoi, Nouredine Yazid Zerhouni, puisque c'est de lui qu'il s'agit, a rétorqué : « Je n'ai pas besoin d'une délimitation de prérogatives pour exercer mes fonctions de vice-Premier ministre ! », et de faire un parallèle avec « la guerre de Libération durant laquelle il avait pris les armes, sans se soucier des moyens, des prérogatives et des formalités ». Je suis un homme d'Etat, aime-t-il à répéter, et je reste à la disposition de l'Etat !

Le ministre de l'Energie Youcef Yousfi quant à lui, a été désigné, un temps, Premier ministre « par intérim », pendant la dernière campagne électorale et il a eu à le constater, par lui-même, la tâche est rude !

Pas pour Tayeb Belaïz qui est, certainement, premier ministrable. Il est, assurément, l'homme fort de l'actuel gouvernement. Lors du dernier remaniement, sa candidature comme ministre de l'Intérieur, aurait été préférée à d'autres candidats proposés, murmure-t-on, par Abdelmalek Sellal. Le chef de l'Etat serait allé à l'encontre des choix du Premier ministre et, depuis lors, les choses sont

restées en l'état. Le maintien de Tayeb Belaïz au ministère de l'Intérieur, ou sa promotion comme Premier ministre ne dépendrait, assure-t-on, que de lui-même. Son assurance, son expérience, sa proximité avec le clan présidentiel et ses prédispositions à changer la donne politique, loin du militantisme qui, souvent, régit la vie des partis, plaident en sa faveur, s'il lui venait à l'idée de se porter candidat à la primature.

En définitive, la confusion règne au sommet de l'Etat, ce qui pousse, peut-être, tout le monde à l'attentisme et à la prudence.

Pour ceux qui se sont déclarés, jusqu'ici, seul Amar Saâdani semble rencontrer plus de handicaps dans la course à la primature que ses concurrents supposés. Comme affirmé supra, il n'a pas hésité à faire entendre sa voix, moins consensuelle que celle des autres tenants du pouvoir. Un peu trop, peut-être. Et au sommet de l'Etat, rares sont ceux qui croient en ses chances. Certainement pas le président de la République qui tient, entre ses mains, des cartes autrement plus intéressantes, qu'il peut à tout moment abattre :

1. LA CARTE DE L'EXPÉRIENCE D'AHMED OUYAHIA.

Des années après, va-t-il revenir à la tête du gouvernement s'interroge, déjà certains ? Il a pour lui, un bilan apprécié par les uns et détesté par d'autres. Ce qui est sûr, l'homme fort de son expérience a trois qualités essentielles : la connaissance de l'appareil de l'Etat, l'autorité et de l'endurance. Les députés en savent quelque chose, il est capable de débattre pendant des heures. Un bon patron, en somme, là où certains s'agacent de l'improvisation et des couacs à répétition. Mais pour l'image du renouvellement, on passera ! Ses autres atouts : l'homme est rodé à la communication institutionnelle et aux missions difficiles. Ceux qui le connaissent disent, déjà, qu'il est dans les « starting block » !

2. LA CARTE DE LA NOUVEAUTÉ DE ABDESLAM BOUCHOUAREB

C'est le ministre en forme du moment. Il a brillé lors de la dernière campagne présidentielle. Tout comme Ouali Abdelkader. Sa désignation ne constituerait pas une surprise, au regard du bilan de son secteur qu'il a plus que dépoussiéré et aussi parce qu'il a réussi mieux que tout autre à « vendre » l'image de l'Algérie à l'étranger.

3. LA CARTE SOCIALE AVEC LOUISA HANOUNE

Une femme Premier ministre ? pourquoi pas, d'autant plus qu'on laisse entendre que l'intéressée est bien vue par le Palais présidentiel, là où justement, on laisse croire que la prochaine constitution ouvrirait « plus de droits » à l'opposition. Louisa Hanoune à la tête du gouvernement, une première au Maghreb et dans le Monde arabe. Un symbole très fort et le buzz qui en résulterait, urbi et orbi comme on dit au Vatican, aussi ! La passionaria algérienne a son franc-parler et du courage politique à en revendre. Elle incarnerait, peut-être, un visage nouveau réclamé par les couches sociales les plus démunies, mais qui pourrait être incompatible avec la feuille de route dictée par le FCE qui veut plus d'autonomie et moins d'Etat. Sans oublier un autre obstacle de taille : la classe politique, toutes tendances confondues, ne l'aime pas et réciproquement ! Tout comme le « pou-

voir oligarchique » qu'elle ne cesse de dénoncer et dans lequel, assurément, elle n'est pas soluble !

4. LA CARTE DE L'AUTORITÉ AVEC ABDELGHANI HAMEL

C'est l'homme qui a su s'imposer et réorganiser la police algérienne. L'institution est devenue une référence pour les pays africains, arabes et même européens grâce aux connaissances acquises et aux moyens de l'Etat. Abdelghani Hamel n'est pas étranger au succès de l'institution. D'aucuns voient en lui un potentiel successeur de Abdelaziz Bouteflika. Droit dans ses bottes, l'homme ne dit rien et poursuit sa mission à la tête de la DGSN, au moment même où il est donné entrant au prochain gouvernement pour prendre en charge un ministère régalien. Pourquoi pas la primature ?

Il a du talent, il l'a prouvé à In-Salah et du sang-froid dont il a fait preuve face à « l'agitation » qui a secoué les rangs des policiers.

5. LA CARTE DE LA CONFIANCE AVEC ABDELMALEK SELLAL

Malgré les incessants coups de boutoirs il a conduit le gouvernement, nonobstant les dysfonctionnements et les inimitiés imputés à certains de ses ministres. L'homme a changé. Sa coiffure et ses costumes aussi.

Il est le seul, parmi les fidèles, à avoir déclaré « qu'il ne briguerait jamais la présidence de la République du vivant de Abdelaziz Bouteflika ». Serment qui vaut son pesant !

Le président de la République pourrait lui renouveler sa confiance, mais sans le souffle nouveau que les Algériens réclament !

Pour conclure, on peut s'autoriser à affirmer que le président de la République, en vieux briscard de la politique sait qu'il doit, maintenant, lancer une initiative politique. Il y a, déjà, le projet de constitution, cette arlésienne dont tout le monde parle et que personne n'a vu jusqu'à présent. Il y a aussi cette idée de « dissolution » du parlement que certains appellent de tous leurs vœux.

Le président de la République sait tout ça, et il reste le maître du jeu. En attendant de jeter son dévolu sur l'homme qu'il faut, il ne lui déplairait, sans doute pas, de jouer avec les nerfs des uns et des autres postulants. Tout comme Mitterrand en son temps, lui qui avait à choisir entre Rocard et Bérégoz. Il invita ce dernier à déjeuner pour lui signifier à la fin du repas, très chaleureux par ailleurs, qu'il avait décidé d'envoyer Michel Rocard à Matignon.

Le président de la République connaît aussi bien la classe politique que ses hommes. Il porterait en estime Abdelmalek Sellal en qui, il aurait déniché un fidèle collaborateur. Tout comme Ahmed Ouyahia chez qui il avait décelé, à l'époque, un potentiel énorme en terme de conception, d'analyse et de parfaite maîtrise des concepts politiques et économiques.

Ahmed Ouyahia, l'homme des dossiers force l'admiration dans les rangs des amis et des adversaires. Le meilleur d'entre nous, pour paraphraser qui vous savez. Il serait, laisse-t-on dire, bien coté, dans le sérail. Tous les pronostics le pointent, désormais, comme Premier ministre. De quoi mettre mal à l'aise un Abdelmalek Sellal qui, pour rien au monde, ne laisserait filer le Premier ministre qu'il considère comme une chasse gardée !

Fonction publique : petits et grands paradoxes d'une réforme en panne de repreneurs

Par Boudina Rachid*

1^{ère} partie

Il n'y a pas un jour où les journaux ne publient une réflexion sur les questions économiques ou tout autre sujet apparenté. Tout est dit, pesé, soupesé avec plus ou moins de pertinence selon le côté où l'on se place. Parmi ce geysier profus d'articles délivrés en rafale dans les divers titres de presse, on trouve de tout : du bon et du moins bon, le tout au gré d'une production qui enfile avec régularité les études et les opinions de toutes sortes qui peuvent être de très bonne facture tout comme elles peuvent décevoir un lectorat plus pointilleux. En tout cas, ces contributions se nourrissent les unes les autres avec une égale perspicacité en contribuant au final à irriguer un débat permanent sur cette matière. Nous remarquons même qu'assez souvent certains de ces commentateurs, non contents de s'exprimer dans les cénacles qui leur sont réservés ou dans des revues spécialisées, s'emballent à squatter plus que de raison quelques journaux bien introduits chez l'intelligentsia. Aussi, prennent-ils un plaisir malin à intervenir pour régler des comptes très privés avec leurs pairs en exhibant sur la place publique des différends qui, cette fois-ci, ne présentent aucun bénéfice pour la grande majorité des lecteurs.

Tout ceci nous conduit à dire que si les questions économiques sont quelque part surexposées dans la presse, on en est à déplorer, par effet de contraste, la pénurie de commentaires sur des sujets touchant à l'organisation administrative ou plus généralement au fonctionnement de l'Etat, non pas d'ailleurs au sens politique qui donne libre court à des débats récurrents, mais davantage dans sa dimension administrative comme outil agissant au quotidien.

Il en découle comme un malaise face à cette croyance tenace qui semble faire accroire qu'il est possible de s'affranchir du sous-développement sans un Etat stratège en capacité d'intervenir efficacement dans l'organisation et le fonctionnement de son administration et de façon générale de l'ensemble des services publics qui sont sous son autorité. En fait, il est juste question de soumettre à la critique et de jeter l'éclairage sur le fonctionnement ordinaire des institutions qui le composent. Aussi, et en espérant que cet exercice suscite quelques vocations chez d'autres personnes s'intéressant à la chose publique, voulons-nous vous proposer aujourd'hui de zoomer sur l'institution de la Fonction publique, récemment chargée (surchargée !) de la réforme administrative à la faveur d'un décret exécutif daté du 3 juillet 2014.

Cette institution reste très largement méconnue du grand public et vit confinée dans un angle mort de la hiérarchie gouvernementale, redoutant plus que tout de s'exposer au débat public.

On imagine déjà le malaise qu'elle va endurer dans la mise en œuvre du l'imposant programme de réforme administrative.

Mais trêve de supputations malvenues ! Ce qui nous intéresse ici c'est plutôt ce qui ressort du domaine propre de la Fonction publique.

Comme il n'est pas possible d'embrasser d'un seul tenant ce système si complexe et si disparate, nous nous limiterons à explorer un échantillon très symptomatique de l'état général de cet écosystème :

- l'état du statut général
- le plan de gestion des ressources humaines (PGRH)
- la formation
- la question des contractuels

I - sur l'état du statut général de la Fonction publique

Intervenu par d'ordonnance en date du

« La citoyenneté est une attitude, un état d'esprit, la conviction émotionnelle que le tout est plus grand que la partie ... et que la partie doit éprouver de la fierté à se sacrifier pour que le tout survive ». *Citation de Robert Anson Heinlein*

« Il est triste que souvent pour être bon patriote on soit l'ennemi du reste des hommes ». *Pensée de Voltaire*

15 juillet 2006, ce texte appelle quelques observations sous trois angles d'analyse :

- Au plan formel, il y a déjà matière à s'interroger sur la pertinence que le statut général ait été édicté par voie d'ordonnance, lorsque même cette faculté est donnée au président de la République au titre de l'article 124 de la constitution. A ce sujet, ne faut pas se méprendre sur la volonté du constituant : lorsque celui-ci déclare « en cas de vacance de l'Assemblée populaire nationale ou dans les périodes d'intersession du parlement, le président de la République peut légiférer par ordonnance ». En fait et dans cette occurrence le constituant a entendu dire que ce pouvoir s'exerce dans des circonstances de nécessité ou d'urgence.

Car, et même à considérer que le nouveau statut général est venu répondre à une nécessité institutionnelle en vue d'harmoniser le droit de la Fonction publique avec une constitution (celle de 1989) qui, étant de forte teneur libérale, commandait un statut général dans la lignée du statut de carrière plutôt classique, il y avait quand même largement le temps de légiférer par la voie normale pour mettre fin au décret n° 85-59 du 23 mars 1985 portant statut-type des institutions et administrations publiques, qu'on pouvait regarder comme ne répondant plus à la nouvelle donne constitutionnelle.

Sur un autre registre, nous nous permettons de citer ici le Conseil constitutionnel français qui dicte « la loi a pour vocation d'énoncer des règles et doit par suite être revêtue d'une portée normative. Des dispositions non normatives sont donc, en principe, inconstitutionnelles et donc susceptibles de censure ». Ceci pour dire que si effectivement la constitution a entendu réserver en son article 122, alinéa 26, le droit au parlement de légiférer sur les garanties fondamentales accordées aux fonctionnaires et le statut général de la Fonction publique, il n'était certainement pas dans l'intention du constituant d'autoriser le parlement à user de cette habilitation pour aller, en édictant des règles surabondantes, empiéter sur le domaine du règlement.

A tel point qu'il est remarquable de noter que certaines dispositions inscrites dans le statut général relèvent à peine du régime de la simple circulaire. Quelques chapitres (conseil supérieur de la Fonction publique, organes de participation et de recours, stage, gestion administrative de la carrière du fonctionnaire, évaluation, formation, avancement et promotion), de même que tout le titre VI sur les positions statutaires et la mobilité des fonctionnaires, ainsi que le titre VII sur le régime disciplinaire, et encore davantage les titres VIII, IX et X touchant respectivement à la durée légale du travail, aux congés et absences et à la cessation de l'activité, sont allés tellement loin dans leur formulation qu'ils ont quasiment consommé le domaine revenant de plein droit au règlement.

Ces errements résultent de la désobéissance au principe de proportionnalité qui veut que ne doivent revêtir un caractère contraignant que les règles strictement indispensables pour atteindre les objectifs recherchés à travers un équilibre entre d'une part, le souci de précision et d'application uniforme de la norme et, d'autre part, la préservation d'une marge d'interprétation suffisante à permettre à l'exécutif une mise en œuvre circonstanciée.

Sur l'opportunité même du texte et comme il n'est pas possible de consulter l'exposé des motifs, à supposer qu'il ait existé, devant normalement accompagner l'ordonnance portant statut général, qui est censée renseigner peu ou prou sur l'intention de

la nouvelle norme, nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses sur les quelques changements visibles et même ceux plus subtils qui requièrent un décryptage assez tortueux :

1.1. Sur le système de classification des fonctionnaires : le nouveau statut général introduit un système de classement des fonctionnaires au sein de quatre groupes, eux-mêmes subdivisés en quatre catégories bornées par un indice minimum et un indice maximum. Ici, il y a surtout à dire sur l'article 3 du décret présidentiel n° 07-304 du 29 septembre 2007 fixant la grille indiciaire des traitements et le régime des rémunérations qui énonce que « la classification des grades dans les différents groupes, catégories et subdivisions hors catégorie s'effectue en fonction des niveaux de qualification et du mode de recrutement prévu pour y accéder ». L'article est suivi d'une grille dite des niveaux de qualification.

Il y a dire en effet que ce système de classification bâti exclusivement sur le diplôme, qui renvoie au modèle français inscrit à l'article 17 de l'ordonnance du 4 février 1959, n'est pas cette fois-ci de bon conseil. D'ailleurs, il est remis en cause même dans son propre pays d'origine. Les nouvelles tendances privilégient plutôt le système analytique de classification qui se base sur l'évaluation objective résultant de critères prédéfinis appelés critères classants.

Ce système se décline en deux méthodes, l'une dite méthode par points et l'autre dite méthode par comparaison de facteurs :

La méthode par points attribue à chacun des critères des points qui correspondent aux caractéristiques du grade évalué. L'addition de ces points aboutit à une évaluation chiffrée de la valeur du grade.

La méthode par comparaison de facteurs assure le classement des grades par leur comparaison par le biais d'un nombre de facteurs communs auxquels on attribue une échelle de valeur.

Ce système est certainement plus objectif et plus cohérent en ce qu'il concourt à une meilleure détermination de la hiérarchie des corps et grades et, au surplus, il permet d'engager simultanément un processus GPEEC du fait que les travaux conduisant à la méthode de classification sont consubstantiels à la GPEEC, au carrefour des processus suivants :

- réalisation d'une cartographie complète des fonctions / emplois, repères existants, afin d'obtenir une vision précise de l'organisation et identification des évolutions ou mutations à venir (apparition de nouveaux métiers, disparition de postes, etc.) ;
- positionnement de chaque fonction dans l'organigramme avec son poids relatif et ses liens avec les autres fonctions et familles d'emplois.

Toutes ces raisons et d'autres encore militent pour la rénovation complète du système de classification en vigueur qui a abouti à un déclassement des hiérarchies administratives, en plus d'inciter à une inflation du niveau des diplômes et à frustrer les fonctionnaires (ou les candidats aux concours) surqualifiés, qui en sont venus à prétendre, de bonne foi, à un classement hiérarchique dans la grille nationale de classification du seul fait qu'ils détiennent tel titre ou diplôme.

On aura beau différer cette méthode, il viendra le jour où elle s'imposera d'elle-même au fur et à mesure de l'écrasement de la grille en vigueur qui conduit aussi sûrement à un « aplatissement » des carrières que gestionnaires et fonctionnaires ne vont plus pouvoir supporter.

Il va sans dire que la nature et la complexité

des travaux à réaliser dans l'optique de cette réforme engageraient l'institution de la Fonction publique dans un ré-engineering complet de ses méthodes de travail. Après tout, les concepteurs du décret n° 82-356 du 20 novembre 1982, issu de la loi 78-12 du 5 décembre 1978 relative au SGT, fixant la méthode nationale de classification des postes de travail ont réussi à produire, avec les moyens de bord de l'époque, une œuvre achevée. Il suffira en l'occurrence de s'en inspirer dans une perspective basée sur des critères faisant consensus entre les parties concernées.

Quant au système de rémunération lui-même induit du décret 07-307 sus-cité, annoncé en son temps comme une révolution managériale, le moins qu'on puisse dire est qu'il s'est traduit par un double ratage inacceptable :

- premier ratage, parce qu'il n'a fait l'objet d'aucune étude d'impact en vue d'identifier toutes les conséquences possibles d'au moins deux ou trois variantes, ce qui aurait permis de prendre la bonne décision en connaissance des effets de bord induits par chacune de ces variantes. Il ne faut surtout pas se voiler la face, ce système ne résultait d'aucune stratégie, voire d'aucune philosophie, visible susceptible de valider ses orientations. On n'en distingue ni une approche strictement liée à des pré-supposés budgétaires, ni une autre qui se serait préoccupée de la question du pouvoir d'achat et encore moins d'une stratégie d'entreprise qui aurait concilié productivité et attractivité, ou même de l'équilibre entre rémunération directe et indirecte et entre équité interne et équité externe.

L'échec de cette réforme s'est vérifié à sa première application qui a débouché, ni plus ni moins qu'à faire culbutter plus de la moitié des fonctionnaires sous la barre de leur rémunération antérieure. Pis, au lieu de réagir avec énergie pour réformer cet ouvrage négligé et mal préparé, on a préféré s'en remettre à une solution de replâtrage qui s'est limitée à renflouer les rémunérations en écart négatif et à instaurer prestement une indemnité forfaitaire compensatrice. Cet artifice prouvait in fine l'insuccès absolu de cette réforme qui promettait justement de gommer toutes sortes d'indemnités de rattrapage (ICR, ISS, IC, ISG, etc.) qui parasitaient le régime des rémunérations d'avant.

On peut même soutenir ici et sans exagérer que si on avait simplement fait amorcer la catégorie 1 de la grille indiciaire des traitements aux alentours de 12.000 dinars, qui représentaient le SNMG en vigueur au 1^{er} janvier 2008, date d'effet du nouveau système de rémunération, on n'en serait pas aujourd'hui à se fracasser la tête pour trouver le meilleur moyen de dénouer la problématique du 87 bis. On ne pourra surtout pas dire que c'est à cause de conditions budgétaires contraintes qui mettaient sous plafond la masse salariale de tous les fonctionnaires, sinon il faudra nous expliquer les largesses octroyées lorsqu'il a fallu instituer les primes et indemnités, qui d'ailleurs, au-delà de leur dénomination formelle, n'étaient rien d'autres que des compléments de rémunération, à peine déguisés, culminant allègrement en moyenne à plus de 80 % du salaire de base. En fait, on a manqué de perspicacité, tant dans le montage du nouveau système de rémunération qui a irrémédiablement basculé une bonne partie des fonctionnaires dans ce qui est appelé « la trappe à bas salaires du fait du SNMG », que dans la confection du régime des primes et indemnités.

Suite en page 12

*Inspecteur chef de la Fonction publique (ad) mis à la retraite

Fonction publique : petits et grands paradoxes d'une réforme en panne de repreneurs

Suite de la page 11

Justement et relativement à la question du SNMG et de son corollaire, soit l'article 87 bis, il est quand même surprenant que ce soit le syndicat majoritaire qui réclame sa suppression et qu'il est en passe de l'obtenir si on se fie au communiqué de la 16^{ème} tripartite tenue le 23 février 2014. Encore heureux que le gouvernement parle de révision de la définition de cet article. Est-il bien conscient, ce syndicat, que le SNMG, avec toutes ses versions d'un pays à l'autre, représente une conquête sociale qui a été difficilement arrachée au cours de longues luttes syndicales pour garantir le maintien du pouvoir d'achat des salariés les moins bien rémunérés. Que ce soit le patronat qui revendique cette suppression, est tout à fait dans l'ordre des choses, non pas d'ailleurs pour argumenter que le SNMG aggrave les charges auxquelles font face les entreprises mais pour avancer avec raison qu'un SNMG relativement élevé empêche l'ajustement entre l'offre et la demande d'emploi, pour ne pas dire qu'il a tendance à détruire l'emploi. Ce qui est en jeu réellement autour de la question du SNMG, c'est plutôt sa définition et surtout la délimitation de son assiette entre ceux des éléments qui doivent être inclus dans le calcul de ceux qui doivent en être exclus.

A ce sujet, nous espérons beaucoup de succès aux experts qui planchent sur la question pour bien circonscrire ce problème, d'autant que parmi eux il y a quelques uns qui ont énormément à se faire pardonner en ayant indéniablement contribué à la naissance, non souhaitée peut-être, de cette périlleuse excoissance.

- second ratage, parce qu'il a fait passer l'occasion d'édifier un système indemnitaire vertueux, comme il se fait un peu partout, construit sur une logique à deux volets : un volet destiné à compenser les conditions objectives de travail et un autre volet destiné à récompenser les agents qui s'engageraient dans une démarche de performance ou de résultats. Au lieu de cela, on a eu droit à un pot-pourri de primes et d'indemnités totalement improvisées qui se confondent et s'ajoutent au salaire de base. Plus désolant encore, c'est ce déni inexplicable et inexplicable qui est réservé depuis toujours à ces quelques situations méritant primes et indemnités qui ne semblent pas trouver grâce même auprès du mouvement syndical. Il est question ici des indemnités suivantes (d'astreinte, d'intérim, d'installation, d'intervention, de panier, de changement de résidence, d'examen, de stage, de formation, d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires, indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires, de travail le vendredi et les jours fériés, de transport, et de permanence que le personnel de certaines administrations accomplissent dans des conditions pas loin de ressembler à du travail forcé dûment réproposé par la convention n° 29 de l'Organisation internationale du Travail).

1.2. Sur l'article 19 du statut général : dès l'abord, une lecture non avertie de cet article donne à penser que c'est une formulation anodine par laquelle le législateur aménage un système de recrutement particulier concernant les emplois correspondant à des activités d'entretien, de maintenance et de service (AEEMS). Prudent, cet article renvoie à la voie réglementaire le soin de fixer la liste de ces emplois.

Comme première réaction, il faut savoir qu'aucune terminologie n'est neutre lorsqu'il s'agit de l'émission d'une norme, à plus forte raison lorsqu'elle s'exprime sur un ton et dans un style qui n'attire pas la méfiance.

Tel est le cas de l'article 19 qui cite les activités dites d'entretien, de maintenance et de service comme étant justiciables du contrat et dont on remarque qu'ils sont identifiés par leur nature plutôt que par leur niveau hiérarchique, oubliant ou feignant d'oublier que toute l'administration

est classée par la comptabilité nationale comme faisant partie des biens et services non marchands relevant du secteur tertiaire. Aussi, peut-on craindre, avec raison, qu'aucun obstacle d'ordre juridique et statutaire ne pourra désormais empêcher demain les pouvoirs publics de faire basculer l'ensemble de la Fonction publique dans un système de fonction publique régi par le contrat.

Le verrou institué par l'article 9 du décret présidentiel n°07-308 du 29 septembre 2007 relatif au régime des agents contractuels qui réserve, pour le moment, aux seuls emplois des ouvriers professionnels, des agents de service, des conducteurs automobiles et des chefs de parc et enfin des agents de prévention et les gardiens ne doit pas faire illusion. Cet article a tout à fait vocation à sauter dès lors que les conditions du passage au système d'une fonction publique de l'emploi viendraient à être réunies, si telle est la volonté des commanditaires de cette conception.

Pour comprendre tout ce cheminement sinueux il faut se mettre dans le contexte de l'époque qui se distinguait par un prurit ultra libéral, d'ailleurs plus par emprunt que par conviction, qui prônait pour seul programme de tout déréglementer et de tout privatiser, au risque de faire disparaître, partiellement ou totalement, les services publics considérés comme freinant le libre jeu de la concurrence.

Aujourd'hui, cette démarche, finalement non assumée, a débouché sur une fonction publique duale : une fonction publique de carrière classique et une sous fonction publique ou fonction publique au rabais en passe de quitter sa projection orbitale pour dériver vers des horizons inconnus. Au-delà des aspects strictement normatifs abordés plus haut, nous aurons à revenir sur les dérèglements induits par le régime des contractuels cette fois-ci sous l'angle des techniques et des procédures qui s'y attachent.

1.3. Le passage à une conception participative : passée inaperçue, il s'agit normalement de la plus grande nouveauté apportée par le statut général.

Sans trop nous appesantir sur le Conseil supérieur de la Fonction publique objet du chapitre 2, du titre III du statut général, ni même sur le Conseil paritaire de la Fonction publique objet de la section de 4, chapitre 1, titre II de la loi n°90-02 du 6 février 1990 relative à la prévention et au règlement des conflits collectif de travail et à l'exercice du droit de grève, il nous faut quand même regretter que dans les deux cas, ces deux conseils n'ont jamais honoré les textes qui les ont fondés. A moins, et c'est très peu plausible, qu'ils aient fonctionné de manière confidentielle et sans publicité, ce qui serait frustrant pour tous les professionnels du droit et très dommageable pour l'idée qu'on se fait du droit en général.

Ce virage qui appelle à la participation des syndicats, s'inscrit en fait dans le sillage de la reconnaissance de la liberté syndicale qui a engendré une floraison de syndicats. Mais, pour le moment, force est de constater que l'ouverture promise reste un vœu pieux tant que le décret d'application n'a pas été promulgué. On imagine mal que le problème soit seulement d'ordre technique, on craint plutôt que cette occurrence est perçue comme pouvant significativement bouleverser les rapports de force syndicaux dans la Fonction publique. On rappelle seulement, pour celui qui l'ignore, que ces organes ont déjà existé dans des textes antérieurs, à la différence près, que les modalités prévues par le nouveau statut général, en son article 68, habilite désormais les organisations syndicales représentatives à désigner leurs candidats pour les représenter au sein des commissions paritaires et indirectement dans les comités techniques paritaires. Ces instances auront à exercer un droit de regard sur tout ce qui touche aux carrières individuelles des personnels et sur tout ce qui regarde les conditions générales de travail ainsi que les questions d'hygiène de sécurité.

B. R.

A suivre

Médiatic

Par Belkacem
Ahcene-Djaballah



Tourisme ! Vous avez dit tourisme ?

Scène 1 : La solidarité algérienne pour les causes bonnes, justes et franchement fraternelles n'est pas seulement une affaire de sous, d'échanges de missionnaires ou de coopération sécuritaire.

Elle est aussi affective, tout particulièrement durant les moments forts ou tragiques. Il en est ainsi des comportements de nos concitoyens à l'endroit du voisin de l'Est, la Tunisie.

Ainsi, le nombre de « touristes » ou voyageurs ou visiteurs algériens s'étant rendus en Tunisie ne fait que croître au fil des ans, et tout particulièrement ces toutes dernières années : 1 300 000 en 2014.....contre 1 060 000 en 2013. Chiffres officiels !

Il y a, certainement, un grand engagement des Algériens, qui ont vécu par le passé récent, des moments tragiques avec le terrorisme et les « embargos » étrangers divers, bien souvent de pays « frères », engagement à démontrer in situ leur soutien au peuple et à la nation tunisienne. Mais, ce qui est sûr, c'est que la Tunisie a toujours été le pôle préféré des Algériens pour trouver ou retrouver un champ de repos ouvert, un accueil libre et libéré et une ambiance chaleureuse leur permettant, seul (s) ou en famille, en vacances ou pour affaires, en mission ou pour études, en soins (ces dernières années) ou en cure.... de profiter pleinement et tranquillement d'une certaine forme de paix.... pour quelque temps. Toujours bien suffisant pour retrouver le moral, parfois en berne au départ...et en avoir pour ses sous. La Turquie, c'est bien, mais....la Syrie, c'était bien mais ce n'est plus possible, mais la Tunisie, c'est chez nous, juste à côté.

Bien sûr, nos nationalistes sourcilleux trouveront toujours à redire, en tricotant sur l'esprit commercial de nos voisins, en oubliant que, dans notre univers désormais « mondialisé-globalisé », qu'on le veuille ou non, bon gré mal gré, c'est bien plus une qualité qu'un défaut. Bien plus, cet esprit est une vertu, lorsqu'il est rentable et pratiqué en toute transparence dans les limites réglementaires permises.

Scène 2 : Une chaîne de télé française a retransmis tout dernièrement une émission consacrée à l'Algérie du bord de mer. Une émission qui a connu un certain succès auprès des français (certainement surtout les Beurs et les Pieds noirs, et les écolos).....et, comme d'habitude, auprès des Algériens d'Algérie. D'autant qu'il était presque impossible d'échapper au battage publicitaire et promotionnel qui avait précédé. La diffusion de « morceaux choisis » sur les réseaux sociaux n'a fait que surmultiplier la curiosité des vieux.....et des jeunes. Pardi ! des femmes en bikini ? A ne pas rater. Aussi sûr que cet été, le rush vers les plages montrées est inévitable. Les concessionnaires de plages « privées » vont certainement augmenter leurs prix pour éviter les embouteillages. Ceci dit en espérant qu'il n'y aura pas de « fetwa » médiatique et ou satellitaire.

Scène 3 : Pour la 6^{ème} année (ou fois) consécutive, une entreprise privée de communication (toujours la même) a organisé en Algérie une « Journée du Marketing touristique ». On a répété, une fois de plus, que « l'industrie du tourisme est d'une importance capitale dans l'économie mondiale » et que « l'Algérie ne peut rester en marge de toute cette richesse qui est à sa portée ». Et patati, et patata....

En attendant, on prépare activement, surtout dans les cuisines, la prochaine Exposition universelle de Milan.

Conclusion : Les Algériens adorent s'évader vers les « ailleurs » où l'herbe leur paraît bien plus verte que chez eux : l'un à l'étranger, bien réel et l'autre, national mais virtuel.

Le virtuel, vous l'avez aussi dans les

belles photographies promotionnelles présentées durant les Salons internationaux pour attirer le touriste étranger....et expositions et explications qui connaissent toujours un grand succès. C'est tout dire de l'attractivité d'un pays aux paysages époustouflants et, pour certains, encore vierges.

Le réel est tout autre, en dehors des chifres, toujours en hausse concernant la fréquentation estivale des plages et ceux de nos émigrés ou descendants d'émigrés venant au « bled » durant les congés.

Le réel, c'est une promotion poussive, ne laissant place ni à l'imagination, ni aux rêves...Certainement la peur de décevoir et la peur de sortir des « sentiers battus » de l'ère socialiste !

Le réel, ce sont des sites touristiques ou supposés tels (à forte fréquentation) pollués et défilant les règles minimales de l'hygiène....l'incivisme citoyen régnant en maître.

Le réel, ce sont des lieux d'hébergement, certes toujours complets, mais occupés bien plus par des célibataires ou des couples en goguette que par des familles en recherche de repos, de calme et de distractions saines.

Le réel, ce sont des prix frisant bien souvent la folie

Le réel, ce sont des prestations bien médiocres (un journaliste a parlé d'offres de services « bains-maures »). Excessif mais pas très loin de la vérité)

Le réel, c'est un environnement (des sites et lieux touristiques, tout particulièrement en saison haute) livré à l'informel, à l'incontrôlé et l'incontrôlable...avec une violence urbaine quotidienne certaine.

Et, pour corser le tout, le b.i.e.n réel, c'est un accueil déplorable où le client se sent plus esclave que roi.

A mon sens, c'est peut-être là le point le plus important...l'Algérien, tout particulièrement en famille ou accompagné, acceptant tout....sauf un accueil irrespectueux....des efforts financiers demandés.... (plutôt exigés). D'où, peut-être, les « coups de gueule » continus qui s'en trouvent facilités.

Car, le tourisme, avant d'être conjugué au site lui-même ou à la structure d'accueil, est d'abord, et avant tout, un problème d'attitude et de comportements de l'autochtone gestionnaire à l'égard du loisir, face au client algérien, face à l'étranger....

L'Algérien est certes un hôte agréable, aux traditions d'accueil connues, peut-être un peu trop mythifiées, mais il a un caractère bien particulier. Sa serviabilité n'accepte pas d'être enfermée dans le moule commercial, dans lequel le client est roi, et son service ne veut jamais verser dans ce qu'il croit être de la servilité. L'accueil aimable dure un temps, mais pas très longtemps. Et ce, quelles que soient les pressions ou l'organisation du travail. Très vite, le naturel, libre ou rebelle, envahissant ou réservé, revient au galop. Avec la grève-surprise au bout. Au grand désespoir des nouveaux managers qui rapportent des modèles de gestion (et de formation) ayant fait leurs preuves ailleurs.

Les investissements, bien sûr, mais surtout privés et étrangers ! La sensibilisation et la promotion, assurément ! La formation, pourquoi pas, si elle est adaptée aux formules envisagées et aux publics espérés ! L'action de veille et de régulation vigoureuse et rigoureuse de l'Etat, bien entendu, surtout pour ce qui concerne le respect de l'environnement et du consommateur ainsi que de sa sécurité !

Reste le gros problème : refréner les ardeurs techno-bureaucratiques et interventionnistes en toutes choses (aggravées par la religiosité ambiante) des managers parfois et surtout des décideurs administratifs locaux...afin de laisser les citoyens réinventer leurs loisirs et pratiquer leur tourisme de manière libre, et libérée de tabous pour la plupart « inventés » par les « fous de foi ».

Moteur !



Par El yazid Dib

La voiture est un produit économique. Est-elle, cependant, un indice de confort social, une rente juteuse ou un mobilier domestique mobile nécessaire ? Moteur ! La route est longue.

L est de principe économique, tout à fait élémentaire, qu'une production ne peut survivre sans stratégie de consommation. Ni une industrie sans distribution. L'Algérie, s'offre-t-elle, à cet effet, comme plate-forme industrielle ou un simple espace de satisfaction de besoins ?

Si c'est comme l'on se trouve dans un restaurant où seule la salle à manger semble fonctionner. Les cuisines, là où se concoctent les recettes de mets exotiques, se trouvent à des distances incroyables.

Qui ne connaît pas maintenant comment fonctionnent les succursales des concessionnaires automobile ? Les espaces en show-rooms ne traduisent toujours pas la transparence qui caractérise les transactions qui s'y font loin des regards des futurs acquéreurs. Quoiqu'au vu de la férocité qui s'aggrave, de jour en jour, dans le quotidien, la place est à quiconque. Presque tous courent pour attirer les sous et encombrer davantage l'asphalte.

Considérée comme une attraction commerciale inouïe, l'Algérie demeure, en fait un espace fructueux, dans la consommation de produits finis. Elle ne saurait, pour certains, être vue telle une ouverture de champ de manœuvre important pour un quelconque investissement. Pourtant. Ce constat demeure, amplement, valable pour toutes les autres marques, sous marques ou simples sigles célèbrent inconnus. Ce même constructeur, après de longues années, passées en tergiversations, semble avoir fini par se décider à s'installer à Alger. Juste un vœu. L'avenir matériel dira la suite. Derrière l'Afrique du Sud, le marché domestique algérien est le second du continent. Personne ne se soucie, outre mesure, de la capacité de « résistance » et la compétence de « réception » de tout ce que débarquent quotidiennement les gros navires, aux ports de Jijel et Mostaganem.

La circulation en milieu urbain relève d'un défi de patience quand la patience tend à perdre tous ses repères. Le brouhaha, les vrombissements de moteurs puissants ou paradoxalement ceux à la limite de l'agonie, en plus de l'embouteillage qui fait maintenant partie du décor naturel des voies rapides ou secondaires, sont acceptés, involontairement, comme un signe de progression sociale. La voiture n'est plus qualifiée d'objet de luxe. Elle est, dit-on, nécessaire, un besoin vital, voire indispensable. La politique commerciale qui se laisse s'instaurer chez les propriétaires de marques, à la faveur, évidemment, de l'inertie des pouvoirs publics, fait que la possession est facilitée au maximum. Elle est suscitée et provoquée. Avec ou sans apport personnel, développant ou non le goût pour ça, l'acquéreur soumis aux charmes d'entrée en jouissance aux plaisirs de la conduite, fait vite de désenchanter lorsqu'il s'apercevra que le surendettement meurtrier le guette. L'appât est tendu de diverses façons. La réclame nationale, dans les rues, dans les journaux, fait ravage. Seule l'automobile et la téléphonie font, à voir les encarts, la survie du créneau publicitaire des medias et des medias lourds. Le mirage de faire une bonne affaire en s'octroyant des avantages de marketing, par des réductions aguichantes fait, vite, désenchanter les nouveaux acquéreurs. L'on ne cesse de voir des milliers de véhicules, tous presque neufs, sinon du millésime en cours, accrochant un bandeau « à vendre » se déambulant dans nos artères à la recherche d'une aubaine de rétrocession, avec en bout, toujours une perte sèche, le plus souvent très conséquente. En plus, dans chaque coin de wilaya, à longueur d'année, des salons et des salons s'érigent et se dédient, en grandes pompes, à l'automobile. Dans le temps le citoyen intéressé se conventionnait d'un crédit banca-



re, le plus souvent contracté chez des banques étrangères venues pour ça, et paraissant rentable, payable à mensualités, mais qui se consomme vite avec l'usure de la voiture qui ne verra, une fois rétrocedée, son prix que se grignoter âprement. Le compte à rebours de l'appauvrissement commence bien avec la descente aux enfers, une fois l'envie et la tentation se seraient estompées. Avec la suppression des crédits, l'on assiste à un phénomène alambiqué. La multiplication des acquisitions. Voilà qu'un regain, au retour au crédit de consommation, pointe son nez. Il se pratique pourtant bien chez d'autres succursales étrangères, sous une forme locative.

La politique qui se pratique au plan de la régulation économique, dans son aspect investissement et privatisation, demeure inefficace. Quel est l'apport matériel dans la création physique de la richesse nationale qu'apportent les diverses marques automobiles qui ont été autorisées à avarier l'espace routier ? L'on a permis à toute fantaisie industrielle dans la construction de gadgets sous forme auto tractable de venir les vendre à des prix de défi.

Ces marques à la phonétique baroque ont, toutes, pignon sur rue. Les abords de nos routes à grande circulation se sont, subitement, transformés en des aires d'entreposage pour toutes les appellations : « Haytali », « intic »... on n'a pas besoin de salles d'exposition, plus que l'on aurait besoin d'unités de production. Le paradoxe c'est que l'on continue à encourager l'émergence de ces espaces de vente. Des hectares de terre à haute valeur agricole sont en train d'être bouffées ou simplement « dilapidées » comme l'aurait affirmé un architecte, pour permettre à ces « exposants » de vendre ce qui ne peut se vendre ailleurs. Car ailleurs le marché de l'automobile a chuté aux dernières statistiques de novembre de 13%. Cette baisse n'est plus atteinte, depuis l'année 1997, selon les spécialistes en la matière. Les constructeurs français ont produit plus de 2 millions d'unités durant l'année écoulée. Les ventes ont accentué la crise malgré l'apport étatique fourni, sous l'aspect de prime à la casse. Au même moment, chez nous la demande est forte à tel point que les délais de livraison sont d'une longueur inouïe. Ce qui pousse la réflexion analytique à conclure que le hic est dans le circuit de distribution. Le pays ne tire, en fait, aucun profit, en termes économiques. Pas d'emplois créés. Pas de plus-value enregistrée. Pas, en somme de richesse engendrée. Un souk à sens unique. On ne voit pas ces marques de fabrique aux grands salons de l'automobile de Paris, Madrid ou New York ni dans les circuits de formule 1 ou sur les dunes des rallyes. Et alors donc ? L'Autorité natio-

nale chargée de la régulation commerciale aurait à remanier sa stratégie pour permettre, après négociations, le choix de quelques labels mondiaux et leaders dans la profession, contre une présence industrielle et non de revente en l'état. Avez-vous vu certaines de ces marques circuler à Tunis ou à Tanger ?

Les pouvoirs publics avaient, fin 2008, après réflexion, pris la décision quant à l'obligation de limiter à 49% la part des investisseurs étrangers dans les créations de sociétés en Algérie. Cet acte économique - politique n'a pu, bien entendu, car prévisible, entraîner une symbiose de bienvenue. D'où plusieurs représentants étrangers, en poste à Alger, se sont déplorés pour ne pas se plaindre de « l'instabilité et l'insécurité juridiques » dans le pays, après ces modifications à l'architecture d'investissement. Mais là, oublient-ils que le monde n'est qu'une équation d'intérêts ? Que cet intérêt algérien, encore ne saurait être que national. Cette disposition consacrée, légitimement, par la loi de finances de 2009 persévère à constituer, pour certains, une couverture économique nationale, et pour les autres une entrave à la liberté d'entreprise.

Un soupçon de sa révision est amplement prévisible si ce n'est son abrogation.

Quant à l'activité de concessionnaire automobile, il ne suffit plus de dire, combien les affaires, chez eux, vont bien. Nonobstant la crise mondiale qui fait baisser tant de rideaux à de grandes fabriques atlantiques, la demande est ici, sans cesse, croissante. L'on fait du piston chez certains groupes pour un enlèvement immédiat. Les délais de livraison, conformément au décret exécutif n° 07-390 du 12 décembre 2007, fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de commercialisation de véhicules automobiles neufs, sont fixés au maximum à 45 jours à dater de la commande. Pour échapper à ses responsabilités et au non respect de clauses du contrat, c'était si simple que l'on n'accepte plus ces commandes. L'indisponibilité, parfois voulue et planifiée, pour des marques données est prise pour mesure de rétention afin de renflouer le marché et tenter de créer une pseudo-tension.

Le marché de l'automobile constitue une ouverture, des plus juteuses, dans le service. Alors qu'à l'origine il est, par excellence, défini comme faisant partie intégrante du monde de l'Industrie. Toutes les marques se produisent, ailleurs et s'écoulent ici. Si c'est comme l'on se trouve dans un restaurant où seule la salle à manger semble fonctionner pour accueillir nos pauvres estomacs, alors que les cuisines, là où se concoctent les recettes de mets exotiques, là où se font les approvisionnements en ingréd-

dients nécessaires se trouvent à des distances incroyables.

Le patriotisme économique doit se réaligner, d'abord, dans le monde des services. Il est aisé de produire, chez nous, nos engins de transport. Le pays est en position de force, avec la manne financière qui le caractérise, de pouvoir, en toute conviction, imposer sa loi de marché. Ce marché qui prend des allures dangereuses, tant pour la gestion du portefeuille de devises, que pour l'insuffisance du réseau routier, mais surtout pour le devenir économique national.

Et si à chaque concession l'on viendrait à y greffer une obligation de produire, au moins un certain taux, chez nous, dans le processus d'usinage ou de fabrication d'un véhicule, que l'on aurait à mettre en circulation sur nos routes ? La solution est simple et faisable. Elle nécessite, cependant, une claire prise de décision, à haut niveau. L'article 24 du nouveau décret, datant du 08 février 2015 et abrogeant le précédent stipule : « Conformément à l'article 52 de la loi de Finances pour 2014, les concessionnaires automobiles sont tenus d'installer une activité industrielle et/ou semi-industrielle ou toute autre activité ayant un lien direct avec le secteur de l'industrie automobile », reste insuffisant. Il noie ainsi toute sa substance lorsqu'il continue de prescrire « Le défaut d'entrée en production à l'expiration du délai fixé par la législation et la réglementation, en vigueur entraîne le retrait de l'agrément. Quel est ce délai ? C'est cette notion de délai fixé par « la législation et réglementation en vigueur » qui est vague et complexe. Alors que pour les infrastructures, le nouveau décret est très clément et façadier, quand il articule, dans son article 45 « Les concessionnaires, déjà installés disposent d'un délai de douze (12) mois, à partir de la date de publication du présent décret au Journal officiel, pour se conformer aux dispositions liées aux nouvelles conditions relatives aux infrastructures et à l'obligation de s'approvisionner, exclusivement, auprès du constructeur concédant ». Pour qui roule ce moteur réglementaire ?

Ce moratoire devra permettre de penser et pondre un cahier de charges, assorti d'une offre internationale, pour l'installation de marques fiables, dans le pays. L'intégration de nouvelles technologies, en tendance dans certains pays puissants producteurs, allant vers la combustion à énergie nouvelle, les véhicules électrique et hybrides et surtout algériens quelques pièces d'usinage et autres tâches d'équipementier, est une nécessité. Une dernière réflexion : qu'est-ce qui empêche de réglementer, pour l'autoriser et lutter contre l'informel, le marché d'occasion chez ces mêmes concessionnaires ? Moteur !

Une académie des sciences ou une université performante. Que choisir ?

«Seul celui qui désire du fond du cœur trouvera, et seul celui qui frappera violemment à la porte la verra s'ouvrir», Paracelse.

Par Ali Derbala

Une effervescence s'est emparée de l'université scientifique. Un groupe de professeurs se prépare à créer une académie des sciences, le syndicat des enseignants CNES participe à la confection d'un nouveau statut des enseignants chercheurs où le grade de professeur est scindé en deux classes A et B mais presque aucun enseignant chercheur ne se lamente de l'épouvantable régression de l'université [1]. Ce type de «nouveau statut» a été abandonné par l'université française depuis une vingtaine d'années. Pourquoi récupère-t-on un produit périmé ? Dans la recherche, il n'y a ni complaisance, ni polémique et ni comptes à régler entre les chercheurs. Un état des lieux discret est ci-dessous brossé. L'existence d'un grand organisme «pour» la recherche est un phénomène récent en Algérie. La science ne requerrait nulle organisation, elle n'engageait que de modestes moyens et une solitude dans un bureau ou devant une paillasse de manipulations. Vers la fin du XIX^e siècle, la science est devenue utilitaire. Elle a contribué à l'amélioration des conditions humaines [2]. La caractéristique essentielle de l'être humain est sa capacité à penser. Descartes, le père du rationalisme, a énoncé sa phrase célèbre destinée à encourager l'évolution d'une faculté intellectuelle indépendante : *je dois penser pour être*. De très nombreuses filières de «masters» ou «doctorats» n'existent que pour faire plaisir à tel ou tel professeur. Une proposition d'un master où les étudiants peuvent acquérir un savoir-faire informatique en implémentant des méthodes de résolution de cas, n'a pas été présentée pour études à la CRC 2014 (Conférence régionale Centre). Elle n'est pas arrivée à sa destination.

Peut-être ce dossier, muni d'un avis favorable du CSD, n'avait-il même pas quitté notre faculté ou notre université. Certes, il faut redouter ou interdire que deux laboratoires ne reçoivent une subvention ou un budget pour la même recherche. Comme on est jeune dans la recherche, de l'âge de quelques décennies, il faut aussi encourager la recherche même sans résultats probants à court ou moyen terme plutôt que récompenser la découverte.

1. A L'UNIVERSITÉ, Y A-T-IL UN «BON CLIMAT» DE LA RECHERCHE ?

Cette forme interrogative, en général, la réponse est infirmative ou négative. La gestion des carrières des enseignants chercheurs n'existe presque pas. Les enseignants chercheurs passent toute leur vie ou trente deux ans de leur vie ou plus entre un ou deux amphithéâtres, des salles de cours, TD et TP, pour les plus chanceux, entre des murs d'un bureau à l'université et des bibliothèques publiques pour les spécialistes des sciences humaines et sociales. Ils ont l'impression d'étouffer. On nous dit que l'argent de la recherche est disponible et est là pour être utilisé mais l'organisation ou sa gestion est déficiente [3,4]. Les laboratoires existants sont d'ailleurs souvent vides. Des locaux nous ont été attribués pour la domiciliation de notre laboratoire depuis une année. On n'a pas encore pu occuper les lieux à cause d'une nonchalance bureaucratique. Avec l'inflation galopante, beaucoup de chercheurs de laboratoires sont des professeurs mal rémunérés, obligés de retrouver des compléments de revenus dans de la «vacation» ou de l'«association» (cours supplémentaires dans une université). Les chercheurs de l'université ne sont payés pour leurs recherches que s'ils décrochent un projet national de recherche, de type PNR, sinon, ils ne sont pas payés pour leur recherche non inscrite dans un projet administratif ou supervisée par des bureaucrates en «col blanc» qui, souvent, ne participent pas à la recherche. Ces projets ne sont accordés à certains chercheurs que s'ils montrent «patte blanche» ou ceux qui ne font pas de «vagues». On reçoit des avis négatifs qui ne sont pas motivés et ne sont même pas signés par les responsables des commissions des projets, responsables inconnus, et com-



missions fantômes. On ne sait rien de leur composition. Beaucoup de jeunes thésards assidus sont laissés seuls et ne rencontrent pas leurs professeurs. Aussi, certains thésards ne font que se procurer des sujets de recherche et s'évaporent dans la nature. Ils ne se montrent plus dans le laboratoire.

2. COMMUNICATION DANS LA RECHERCHE

L'Internet, les logiciels, la documentation ne sont rien sans les chercheurs. La recherche est un acte individuel et noble. Une thèse est associée et est appréciée par référence à un individu, jamais à une équipe. Il est d'ailleurs mal vu qu'un professeur fasse signer conjointement son thésard dans un article de revue sans que ce dernier n'ait fourni réellement des efforts de réflexion et de rédaction. Le thésard doit apprendre son métier de chercheur. Le séminaire hebdomadaire dans un département ou une faculté fournit l'occasion de présenter les recherches, de les discuter, de les enrichir, dans un climat chaleureux et stimulant. Or, ce n'est pas le cas dans beaucoup de nos lieux de recherche. Dans certains séminaires, les exposés tournent soit à de la complaisance flagrante, soit à un lynchage en pure et due forme. Un Colloque fournit un horizon et une perspective pour les chercheurs d'un département ou d'un laboratoire. Participer à un Colloque est une occasion de voir ses travaux publiés. La poussée scientifique débouche sur des innovations. Les innovations sont devenues des technologies qui engendrent des problèmes à résoudre par les laboratoires. La CUN, les Conseils scientifiques des départements, des facultés et des universités font encore la «fine bouche» en refusant de reconnaître les articles de beaucoup de revues scientifiques internationales, de renommées mondiales sous le fallacieux prétexte qu'elles ne sont pas de «renommée établie» sachant qu'aucune revue algérienne n'existe dans beaucoup de spécialités scientifiques, telles les revues de mathématiques...

3. LA RECHERCHE ET L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE

La plupart des innovations ont leur origine dans des pays industriels. On a démantelé tous les secteurs de l'industrie industrialisante et on a investi dans l'Import-Import. L'industrie algérienne où nos industriels n'ont recours qu'à

l'achat de licences ou d'usines clés en mains, ne s'intéressent guère à la recherche. La culture scientifique et technique de ses dirigeants est très inférieure à celle de leurs homologues étrangers. En Amérique, les plus grands centres de recherche ont été des laboratoires industriels subventionnés par de grandes affaires privées ou par la Défense nationale ou par des monopoles privés ou publics. En Algérie, même dans l'industrie pétrolière, tels les hydrocarbures, la prospection du gaz et du pétrole se fait par les Américains, le forage des puits se fait par une autre firme américaine, le transport et le pompage du gaz et pétrole se font par des firmes italiennes et japonaises. Les Algériens ne font que dans les scandales de corruption. Même l'exploitation éventuelle du gaz de schiste est prévue par des sociétés étrangères, ce qui ne donnera aucune chance aux Algériens d'acquiescer un savoir-faire dans le domaine pétrolier. La morale est qu'il faut : «étudier les terres rares et fabriquer des téléphones portables mais ne perdez pas votre temps à étudier la boue».

4. QUAND EST-CE LA RECHERCHE AVANCERAIT ?

Les colonisateurs ont veillé à ne pas préparer la décolonisation, à ne pas former d'élites algériennes susceptibles de prendre le relais, afin qu'ils conserveront en réalité les rênes du pays. Le niveau déclaré des réserves de change de l'Etat algérien dépasse les 200 milliards de dollars. La recherche prend de l'élan quand elle devient une condition d'existence de l'Etat algérien. Dans des slogans parfois creux, les pouvoirs publics déclarent que la recherche scientifique et technologique est une grande priorité du gouvernement. Certes, des milliards de dinars ont été voté, débloqué mais ne sont pas arrivés entre les mains des chercheurs. Il suffit d'avoir un droit de regards sur le pourcentage de la consommation des budgets de fonctionnement et d'investissement alloués. Les chercheurs ne sont pas arrivés à puiser et épuiser leurs budgets de laboratoires. Comme pour les aliments, il faut une traçabilité des budgets alloués à la recherche. Les enseignants chercheurs vivent désormais dans des universités où les maîtres-assistants devaient s'éteindre pour laisser la place à leurs assistants et où les professeurs devaient périr pour qu'un plus jeune maître de conférences plus intelligent puisse leur succéder. Dans les universités, certains carri-

ristes sont prêts à tout. Ils ne sont pas l'émanation des meilleurs enseignants chercheurs mais les légats du MESRS. Ils sont grassement payés par l'Etat providentiel pour dire des contrevérités sur la situation universitaire qui est épouvantable et d'enjoliver l'amère réalité d'un LMD honteusement plaqué et imposé en catimini par le FMI, l'UE et la BM, les bailleurs de fonds dans l'éducation. Car s'ils affirmaient le contraire, ils risqueraient non seulement de déplaire à leurs supérieurs, mais de perdre peut-être leur poste. La Banque mondiale et le FMI sont trop contents de nous précipiter une seconde fois vers la banqueroute. Un «ordre» ancien veut toujours perdurer au-delà du temps qui lui est imparti.

CONCLUSION

«Donnez plus de valeur à l'action qu'au résultat» dixit Confucius. Si certains chercheurs n'avaient pas accompli grand-chose au point de vue scientifique durant les dernières années, c'est parce qu'ils étaient sans cesse accablés par la bureaucratie, les réunions harassantes, inutiles, vaines, stériles et s'il y en a eu, la paperasserie, par les écritures dans les quotidiens nationaux pour dénoncer une situation morbide qui malheureusement n'ont pas reçu d'échos favorables. La science est faite par des hommes et les hommes ne sont pas doux. Pierre Curie et Louis Pasteur ont été, eux aussi, honnis par leurs contemporains... Il faut offrir davantage de la liberté aux chercheurs pour inventer et innover. Les chercheurs doivent en permanence justifier comment les travaux s'intéressent dedans. On peut faire beaucoup de choses sans se justifier à chaque fois.

*Universitaire

Références

1. Ali DERBALA. L'épouvantable régression de l'université. Le Quotidien d'Oran. Opinion, Mercredi 07 mai 2014, p.06.
<http://www.lequotidien-oran.com/index.php?news=5197837>
2. Jean-François Picard. La République des savants. La Recherche française et le CNRS. Flammarion 1990.
3. <http://www.lequotidien-oran.com/index.php?news=5184169>
4. <http://www.santemaghreb.com/algerie/poivue64.htm>

Nuages sur un village

Par Rachid Brahmî

Si le village global, davantage en son nord, vénère la science et célèbre en 2015 «l'année de la lumière», notons en son sud, plutôt de sombres nuages, les ténèbres de l'ignorance, l'extrémisme religieux, le despotisme, l'omniprésente corruption, l'injustice, puis l'ambivalence ou la connivence des puissances, des dieux de la finance, sans pour autant nous dédouaner.

Au Sud, par conséquent, des foyers de tension, des guerres sur commande ou télécommandées, en Irak, en Libye, au Yémen, en Syrie, entre soi-disant frères, au Kenya, au Niger, à nos frontières... Paraphrasant Jean-Paul Sartre, un anonyme estime : « quand les pauvres se font la guerre, les riches ont la paix ». Dès lors, on terrorise, on massacre, on lynche, on musèle, on décapite, on interne, on séquestre, on brûle, on égorge. On n'épargne ni enfants, ni femmes, ni vieillards. On détruit, on vandalise musées, sites archéologiques et patrimoine universel. On anéantit des vestiges, la mémoire de l'humanité. Parfois l'on se tait, on laisse faire, on s'occupe de détails, on s'enfoncé dans le noir, en cette année de la lumière*. Tout ceci, trop souvent au nom d'une conception de l'Islam. Bonjour donc la bigoterie et le fanatisme, notamment en notre pays.

En effet, la scène fait ressortir ces dernières décennies, des discours ambigus, irrationnels, blindés de formules religieuses, un nouveau lexique, astiqué de propos pseudo-scientifiques, de pratiques déterrées du fond des âges mais relookées, le tout squattant les espaces, avariant les esprits, favorisant l'extrémisme. Le charlatanisme combattu durant les deux premières décennies de l'Algérie indépendante, et même avant, refait surface tel un sous-marin. Parmi ces pratiques, celles ayant trait à la sorcellerie, devenue une médecine quasiment légalisée, se substituant à la défaillance de l'autre. Puis la psychothérapie apprise à l'école du bluff. La médication populaire pour les uns, les pauvres gens aux maux les plus lourds. Pour d'autres, pour un éternement, c'est un vol vers une clinique d'ailleurs.

Mais le plus renversant, c'est que des médias lourds et légers, ceux qui font dans le sensationnel, déroulent le tapis rouge à des guérisseurs, des hâbleurs, des pseu-

« L'ignorance mène à la peur, la peur mène à la haine et la haine conduit à la violence »
(Ibn Rochd)



do-mufts autoproclamés tel que déclaré par le ministre des Affaires religieuses.

Ainsi, tout béatement, des bonimenteurs s'exhibent, du genre de ceux qui cherchent à concilier l'astronomie, une science, avec l'astrologie, une croyance dénuée de tout fondement scientifique et qui prétend que les corps célestes influent sur le cours des événements humains ; ce que condamne sans conteste l'Islam, selon des voix autorisées ! Et l'on tient des bobards, à la une de canards, ou à des heures de grande écoute sur des chaînes privées ne se privant pas de vouloir abrutir. « Quand les hirondelles volent bas, les pavés se prennent pour des nuages », dit-on.

On joue sur une fibre, l'affect. On se situe au-dessus des lois, n'importe qui dictant n'importe quoi, ou décrétant qu'un tel est bon ou mauvais musulman, ou ne l'est pas du tout. Comme si la foi ou sa pratique est soit oui soit non ; sauf que l'homme n'est pas un interrupteur à deux états, ouvert ou fermé. Ne dit-on pas que dépourvu de clergé, l'Islam sunnite s'oppose à tout intermédiaire entre Dieu et les hommes ? Et puis la liberté est octroyée à tout être, dans sa relation à Dieu. En outre, la liberté de conscience et d'opinion sont inviolables, en vertu de toutes les constitutions de l'Algérie indépendante.

Si, qui se souvient, pour les plus âgés d'entre nous, de la lutte multiforme des pouvoirs publics contre les pratiques charlatanesques sous le couvert de l'Islam ? Qui a entendu parler avant les années 80 de fatwa ou de roqia, vraies ou fausses ? Qui se souvient de cet Islam vécu sereinement, non importé, non expédié par satellites ? Doit-on vivre de nostalgie ? Et depuis, en quoi avons-nous avancé sur le plan de la morale, de l'éthique, du civisme, de la citoyenneté, de la science, de l'éducation, en dépit d'un investissement colossal pour la réalisation d'écoles, d'universités, de chaînes radio et TV et de mosquées ?

Rappelons que notre pays, et l'Unesco avec la récente visite de sa directrice générale, ont affirmé que « la lutte contre l'extrémisme passait par la promotion de l'éducation et de la culture », et qu'il fallait « ancrer la culture de la paix dans les esprits et combattre l'extrémisme ». Oui, cette lutte débute inéluctablement par l'éducation et la culture.

Oui, l'ignorance étant le terreau du terrorisme, il s'agit de combattre celui-ci, d'abord sans armes et sans bombes, c'est à dire avant son apparition et son expansion. C'est à dire par la Science, donc l'éducation. Prévenir avant de « guérir » avec des bombes. Quant à la culture de la paix,

elle exige tolérance, acceptation de la différence, ouverture sur l'autre, éducation aux valeurs universelles, et ceci pour être conforme à nos textes fondamentaux et aux discours officiels. Mais là, cerise sur le gâteau, l'école est gangrenée par maintes manifestations irraisonnées, phagocytée, sanglée de toutes parts, par le dogmatisme. Et ceci n'est pas du tout conforme à la loi d'orientation sur l'Éducation nationale.

En somme, quand la misère est culturelle, scientifique, éducative, sociale, économique et autre, la nature ayant horreur du vide, l'intolérance et le bigotisme explosent, la médiocrité et la régression s'imposent, puis la Raison prend une longue et affreuse pause. A l'heure où les pays du Nord célèbrent l'année de la lumière, créent, inventent, découvrent, innovent, dominent dans pratiquement tous les domaines, et nous pourvoient en presque tout, beaucoup s'accordent à dire que nous en sommes encore à de bas débats, autour de brouilles, oubliant l'essentiel, la marche vers le progrès. Que conclure, sinon par un autre anonyme qui lance : « On ne peut pas toujours changer ce que l'on affronte, mais on ne peut jamais changer ce que l'on n'affronte pas ».

* Rachid Brahmî, in *Le Quotidien d'Oran* du 16 avril 2015, «Lumières dans un village»

Toutes les errances et les pas perdus dans les ruelles du pays mènent automatiquement à un café d'office et sans surprise.

Par Hamid Dahmani

Les cafés populaires restent les grands bénéficiaires du moment et profitent du manque de savoir-faire et d'imagination dans les autres secteurs d'activité et de créativité et poussent comme des champignons au milieu des agglomérations sans animation. Après les nostalgiques cafés maures, c'est l'embellie dans le présent pour les cafés chics et modernes et entre un café et un café il y a toujours un café pour siroter du caoua louche.

Les cafetiers ne sont pas obligés de siffloter comme on le fait pour un cheval pour inviter les clients à venir s'abreuver de cette boisson chaude incontournable à déguster à toute heure. Café el-gosto, café-tabac, café maure, café-chic. Le choix est grand pour aller au café et faire sa bolophilie*.

Au café « tout va bien », la propreté va très mal. Les mouches et les cafards font partie des meubles qui décorent le présumé café.

Kahouadji adjî !
Qu'est-ce que tu bois mon frère ? dit le garçon de café aux buveurs de cafés

Un café bien serré

forts, «Wahda» bien serré ! Et toi ? Moitié-moitié ! Et toi ? « Ligi talaa fi fendjel!... » Et ainsi de suite continue le tralala journalier d'une journée bien remplie dans un café bondé de monde venu tuer le temps et causer au téléphone à l'infini dans l'estaminet. Cigarettes et tabac à chiquer pour soutenir le bavardage, casser la parole et briser le silence de la monotonie typique du pays avec le même questionnaire populaire. « Il paraît qu'ils ont été augmentés ! Il paraît que le virement postal est passé ! Il paraît que l'enterrement du cafetier se fera après la prière ! ».

Pour enlever «dhikte erouh », un seul endroit «kahouette mouh, echroub ou rouh ! ». Une destination pour toutes les âmes perdues de la ville. Rendez-vous des zaoualia, des smasria, des maquignons et des mendiants professionnels.

Qu'es-ce-que tu bois toi ? Un café jeta-ble ! Et toi ? Un cybercafé ! Et le vieux ? Qahwa mora !

Café robusta ou arabica qu'il soit torréfié ou non, on ne rechigne pas sur la mauvaise qualité, peu importe déjà que les apprentis cafetiers laissent à désirer, dans le métier tous s'écoulent et le client n'est pas très regardant, «hate bark ! » Semble crier le client au garçon du «café des amis». Kahouadji ! La clé des toilettes s'il vous plaît ! Non c'est fermé aujourd'hui.

Café presse pour lire son journal, café fumeur avec cigarettes à l'œil, café littéraire plein de poésie pour les endormis et cappuccino sans mousse dans une tasse ébréchée

pour ceux qui sont fâchés. Et café truqué au pois chiche pour les demeures. Le choix est grand et tous les aromes du qahwa précaires se trouvent parmi toutes les «cherbettes» (marc de café) dans ces cafés troubles qui ne valent pas un rouble.

Café léger avec une larme de mazhar, café callongé et p'tit café noir pour stimuler les esprits et l'énergie des mordus du café.

Boire un café fort par jour, il paraît que c'est bon pour la santé. Deux cafés par jour alors bienvenu à l'insomnie. L'envie exagérée de trois cafés et plus par jour, c'est préparé un suicide-maboul au café presse.

Café à l'eau rouillée du robinet, café à l'eau de source polluée, café à l'eau de citerne en plein soleil, et café à l'eau lourde. Un vrai tonnerre pour la fragile santé. Le client est roi et c'est à lui de choisir la préparation de son café auteur de la causalité de son futur ulcère.

Café assis « maa rassi ». Café debout de vant le comptoir-parloir pour oublier le désespoir. Café à emporter pour les déportés et café tourné pour les bons amis.

« Qahwa khalssa de la part du cheikh ! ». Donner un petit «café» pour service rendu est une tradition et une sagesse du terroir. Acheter un service de non-droit et offrir un «café-rachoua» pour acheter toute une cahoua.

«Qahwa wa letey ya el-fahem...» C'était hier l'époque heureuse de la boisson chaude tonifiante avec une boîte de café et un kilo de sucre. On savait séparer le bon

grain de l'ivraie et le métier de cafetier était un savoir-faire et une notoriété professionnelle qui avait une adresse et une place. « Fi dhek zmen » le cafetier sentait le café. Le grain de café dégageait l'arome bien avant qu'il soit grillé et les grains étaient pilés au « mehrez ». Le café maure était un lieu de convivialité et de rencontre des gens pour bavarder autour d'une tasse de café remontante. Ces cafés étaient typiques au Maghreb et très fréquentés et leurs terrasses animées durant toute la journée. C'était le rendez-vous des amis pour jouer les jeux de dominos et de cartes (ronda) et goûter le temps de fumer une cigarette bastos accompagnée d'un bon café noir pour se remettre l'esprit en place. On pouvait aussi retrouver ces cafetiers dans les souks hebdomadaires sous des tentes avec tout leur attirail de travail pour servir les soukistes.

Les café ou le thé étaient préparés dans des ustensiles en cuivre et en touait sa tasse de café ou de thé à partir de morceau de pain de sucre. Et faire du café à cette époque, c'était tout un rituel agréable pour le plaisir de nos narines et de la bouche que de goûter et de siroter tranquillement un bon café-« fendjel » préparé de la main d'un maître cafetier titulaire de ce vieux métier honorable.

Citation historique : « Le comptoir d'un café est le parlement du peuple. » Honoré de Balzac.

*-La bolophilie est l'art de collectionner les tasses et bols à café.

Sarkozy-Kadhafi : la vérité qu'ils veulent étouffer

La confirmation judiciaire des soupçons de financement de l'ancien président de la République française Nicolas Sarkozy par la dictature libyenne du défunt Mouammar Kadhafi est une nouvelle d'importance. Révélée par Mediapart il y a trois jours, elle est pourtant absente des fils d'agence et de toutes les chaînes d'information en continu. Afin de secouer cette injustifiable indifférence, nous publions l'intégralité du document ignoré par la plupart des médias.



MEDIAPART

C'est sans doute l'enquête la plus emblématique de Mediapart. Par son enjeu, par sa durée, par sa difficulté. Et c'est pourtant la moins relayée dans l'espace public, que ce soit par les journalistes ou par les politiques. Les uns et les autres auraient-ils peur d'affronter la vérité qu'elle recèle, tant elle est explosive, redoutable et accablante ?

Car quand l'affaire Bettencourt documentait l'illégalisme oligarchique et l'affaire Cahuzac l'imposture politicienne, dans les deux cas la fraude et l'évasion fiscales, le dossier libyen nous met en présence d'une réalité autrement spectaculaire et ravageuse : la corruption d'un clan politique français par l'argent d'un pays étranger, alors sous un régime dictatorial.

Une corruption qui, de plus, a accompagné la majnisme de ce clan sur l'appareil d'État, jusqu'en son sommet, par le financement occulte de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007. Une corruption, enfin, dont on ne peut pas exclure que ses secrets inavouables aient joué un rôle en 2011 dans l'interventionnisme militaire français en Libye, précipitant la chute et la mort d'un dictateur qui avait été reçu en grande pompe à Paris.

Depuis l'été 2011, donc plus de trois ans, Fabrice Arfi et Karl Laske mènent cette enquête au long cours avec cette exigence propre à Me-

diapart : chercher de notre propre initiative, sans dépendre d'agendas politiques ou judiciaires, sans se faire le relais d'intérêts partisans, en dévoilant des faits ignorés afin d'imposer la réalité qu'ils révèlent dans le débat public. Des dizaines de documents et des témoignages recoupés font la matière de cette enquête libyenne qui conclut au financement de Nicolas Sarkozy par Mouammar

Ayant le souvenir de leur proximité affichée lors de la spectaculaire réception, fin 2007, du second par le premier, nos deux enquêteurs ont patiemment remonté le fil secret qui permet d'en comprendre la raison occulte : des liens financiers tissés à partir de 2005, quand Nicolas Sarkozy était ministre de l'intérieur, en marge de voyages et de contrats dont les principaux protagonistes furent Ziad Takieddine, Claude Guéant et Brice Hortefeux.

Obtenues par Mediapart avant que la justice ne les exploite, les archives de l'intermédiaire Takieddine, déjà protagoniste du dossier Karachi, en témoignent abondamment (les retrouver ici). Leur contenu est corroboré par plusieurs témoignages d'anciens et de nouveaux officiels libyens recueillis par Fabrice Arfi et Karl Laske. En franchissant bien des obstacles, dans le climat de règlements de comptes de la chute du dictateur, où nombre de témoins disparaissent, assassinés ou mis au secret, nos deux journalistes ont fini par trouver une trace officielle de cette corruption franco-libyenne scellée au plus haut niveau.

Révéler par Mediapart le 28 avril 2012, ce document provient de ces



archives qui font la longue mémoire des régimes autoritaires (voir ici notre article). Daté du 10 décembre 2006, signé par Moussa Koussa, l'un des plus proches collaborateurs de Kadhafi, chef de ses services secrets extérieurs, il acte «l'accord de principe» conclu afin «d'appuyer la campagne électorale du candidat aux élections présidentielles Nicolas Sarkozy pour un montant d'une valeur de cinquante millions d'euros».

Nous n'avons publié ce document qu'avec la certitude de son authenticité, liée au contexte de son obtention, à sa forme et à son style, à son contenu enfin que confirmerait d'autres informations déjà révélées par Mediapart (notamment ici). Or c'est la contestation de son authenticité qui, depuis, est au cœur de la contre-attaque de Nicolas Sarkozy et de son entourage afin d'étouffer ce scandale franco-libyen alors même que la justice prenait le relais de nos révélations en les jugeant suffisamment crédibles pour ouvrir, au printemps 2013, une information judiciaire pour «corrup-

tion» confiée aux juges Serge Tournaire et René Grouman.

Nicolas Sarkozy ne nous a jamais poursuivis en diffamation dans cette affaire, ce qui aurait été sinon de bonne guerre, du moins de guerre loyale sur le terrain du droit de la presse. Il a préféré construire un écran de fumée en nous accusant d'avoir publié un faux, d'abord auprès du parquet, déclenchant une enquête préliminaire qui ne lui a évidemment pas donné raison, puis, face à cet échec, déposant à l'été 2013 une plainte avec constitution de partie civile visant explicitement Mediapart, son directeur et les deux journalistes concernés.

Témoins assistés dans ce dossier, seul statut juridique dans lequel nous pouvons être légalement entendus, nous avons contesté cette procédure de diversion qui, en contournant le droit de la presse qui protège le droit de savoir des citoyens, prenait le risque de porter atteinte à un principe fondamental, le secret des sources des journalistes. Mais, loin de conforter le soupçon calomnieux répandu par M.

Sarkozy et son clan, l'instruction confiée aux juges René Cros et Emmanuelle Legrand a tout au contraire recueilli des témoignages abondants dans le sens de notre enquête et, notamment, accréditant la véracité du contenu du document en cause.

Hélas, pendant tout ce temps – et parfois avec les mêmes relais que dans l'affaire Cahuzac –, la contre-attaque sarkozyste fonctionnait médiatiquement, reléguant au second plan l'affaire libyenne avec des remarques suspicieuses sinon désobligeantes de la plupart des confrères sur notre travail. Du Monde à Vanity Fair, sans compter les indifférents qui préféreraient s'abstenir, au premier rang desquels l'Agence France-Presse, le bruit dominant était donc au doute sur l'authenticité du document publié en avril 2012. Et il y a fort à parier que si la justice avait, contre toute vraisemblance, pris cette direction, les médias dominants se seraient empressés de le crier haut et fort.

Or c'est l'inverse qui vient de se produire, et c'est cette nouvelle qu'ils ont choisi de taire.

France : terribles révélations sur la surveillance massive

Le Point

Les services secrets volent "des milliards de données" aux Français avec la plateforme nationale de cryptage et de décryptement (PNCD), selon "Le Monde".

C'est bien pire que ce que l'on craignait. Selon les informations du Monde, la France a mis en place depuis 2007 un système de surveillance massive qui dépasse les pires craintes des défenseurs des libertés. La plateforme nationale de cryptage et de décryptement (PNCD), installée "pour l'essentiel" dans les bâtiments du siège de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) à Paris, dispose des plus puissants calculateurs de France et intercepte puis stocke "des milliards de données françaises et étrangères".

Gérée par la DGSE, les espions qui assurent la préservation des intérêts français hors du territoire national (en théorie...), la PNCD est aussi une source majeure d'informations pour les autres services de renseignement, tels que la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), mais aussi les services militaires (DPSD et DRM), financiers (Tracfin, contre le blanchiment) ou encore douaniers (DNRED). Et ce, en dehors de tout contrôle démocratique.

"SANS AUCUN FILTRE"

"Cette consultation ne se fait sans aucun filtre, ni ceux des ministères de tutelle, ni celui de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS)", écrit le quotidien du soir. Au nom de l'intégration, les services de renseignement intéressés ont même installé des agents directement au siège de la DGSE pour mieux piocher dans les millions de téraoctets d'informations stockées, et déchiffrées par les calculateurs lorsqu'elles sont protégées.

"Et c'est pas fini", comme dirait la pub. Les services étrangers se servent eux aussi allégrement dans les données volées par la France à ses citoyens et aux internautes étrangers. Selon Le Monde, l'Agence nationale de



sécurité américaine (NSA) et son homologue britannique, le GCHQ, s'adressent régulièrement à la DGSE pour récupérer des "blocs" concernant des régions du monde particulièrement surveillées par la France, dont notamment le Sahel. Ces blocs, qui contiennent parfois plusieurs mois d'archives pour des régions entières, sont échangés contre des informations sur les ennemis de la France. Ces pratiques peuvent aussi alimenter des cyberguerres entre alliés, comme on l'a vu lorsque la Grande-Bretagne a piraté l'opérateur belge Belgacom afin de voler les données des institutions européennes de Bruxelles pour les transmettre à Washington.

FAUSSE OPÉRATION TRANSPARENCE À MATIGNON

Ces révélations tombent mal, au moment où le gouvernement fait la promotion de son projet de loi sur le renseignement, qui est examiné par l'Assemblée à partir de lundi. Si cette loi est effectivement nécessaire pour donner un cadre légal à certaines habitudes aujourd'hui clandestines mais vitales pour la sécurité et la préservation des intérêts de la nation, elle ne traite absolument pas de la PNCD et n'y changera rien. En l'état du texte, cette plateforme restera clandestine et sans contrôle démocratique, pas même a posteriori.

Il y a quelques semaines, Matignon avait convié des journalistes (dont Le Point.fr) à une réunion informelle pour expliquer les objectifs de la loi. Le but était de déminer les critiques prévisibles sur certaines mesures, comme celle prévoyant d'installer des mouchards chez les opérateurs télécoms et ainsi de "profiler" l'ensemble des internautes. Responsables de cabinets ministériels (Intérieur, Justice et Défense, notamment) et autres cadres du renseignement (dont la DGSE) avaient alors juré que la France ne surveille pas – et ne surveillera pas avec l'adoption de cette loi – ses citoyens de façon massive. Soit ils ignoraient la vérité, et c'est une terrible faille pour la démocratie, soit ils se sont moqués des journalistes présents et, surtout, de leurs lecteurs.

LA LOI SUR LE RENSEIGNEMENT RENDUE INUTILE

Dans les deux cas, la tentative d'opération transparence du gouvernement est totalement discréditée, et l'objectif de la loi sur le renseignement, c'est-à-dire fixer un cadre légal aux pratiques clandestines, tombe à l'eau, puisqu'il restera un monstre caché dans l'ombre : la PNCD.

Espérons que les députés et les sénateurs introduiront des amendements au projet de loi. Ils pourraient par exemple soumettre la PNCD au contrôle de la nouvelle Commission de contrôle des techniques de renseignement (CNCTR) prévue par la loi, limiter la fuite d'informations sur les citoyens français vers les alliés étrangers ou encore borner la quantité de données recueillies et analysées chaque jour. Mais puisque cette plateforme n'existe officiellement pas, difficile d'exiger sa régulation. Et au regard du tragique consensus droite-gauche sur la sécurité face au spectre terroriste, il est peu probable que les élus réclament des changements de fond avant de voter le texte.

Visas : enjeu sécuritaire... et touristique



L'octroi aux aéroports égyptiens de visas individuels pour les touristes ne sera plus possible à partir de mi-mai. Une décision au motif sécuritaire qui laisse craindre pour son impact sur le tourisme.

À partir du 15 mai prochain les touristes ne pourront plus obtenir leurs visas à leur arrivée à l'aéroport comme ce fut le cas pendant les 10 dernières années. Un privilège dont bénéficiaient notamment les citoyens européens et américains, et ceux de la plupart des pays du Golfe. Désormais, quelle que soit sa nationalité, tout touriste devra demander son visa auprès du consulat égyptien. La décision ne concerne pas les touristes qui viennent en groupe à travers une agence de voyages. Ceux-ci pourront toujours obtenir leur visa à leur arrivée à l'aéroport. « Cette décision a été prise pour des raisons de sécurité », explique Racha Al-Azayzi, conseillère médiatique du ministre du Tourisme.

Cela dit, la décision a suscité un débat parmi les professionnels du tourisme, d'autant plus qu'elle intervient à un moment où l'Égypte cherche à relancer un secteur gravement touché depuis début 2011. C'est surtout autour de sa temporalité qui est venue quatre jours après la conférence du développement économique tenue dernièrement à Charm Al-Cheikh. « Le succès de la conférence économique a donné un grand espoir pour un essor du secteur du tourisme. Comment donc parler de restrictions sur les visas maintenant au lieu d'accorder plus de facilités ? », se lamente Elhami Al-Zayat, expert touristique, en assurant que cette décision aura un



impact négatif sur le mouvement du tourisme en Égypte, surtout dans le cadre de la concurrence avec d'autres destinations de la région qui offrent tout le temps des facilités aux voyageurs. « On pouvait remettre cette décision au début de l'année 2016 pour avoir le temps d'avertir les tour-opérateurs et les touristes surtout pendant la saison d'été où il y a une forte concurrence avec d'autres destinations », explique-t-il.

Mohamad Hassouna, membre de la Chambre des agences de voyages, indique que cette décision a

suscité la colère des agences de voyages surtout qu'elle est venue sans négociation avec les professionnels du secteur. « Cette décision mène à une perte d'environ 25 % des arrivées touristiques pour l'Égypte, surtout avec la croissance du phénomène du Last Minute Reservation (la réservation à la dernière minute) qui se répand dans le monde entier, notamment dans les régions de tensions », explique Hassouna. Pour lui, une telle décision va causer beaucoup de problèmes, puisque la plupart des touris-

tes des vols réguliers en Égypte demandent leur visa aux aéroports. Les touristes qui viennent à travers les sites Internet et les agences de l'étourisme viennent d'une façon individuelle ou en famille. « En outre, il y a des pays où l'Égypte ne possède pas de consulat ou bien il se trouve à de grandes distances de l'endroit où se trouve le touriste », déplore Hassouna, en assurant que la Chambre des agences a envoyé une lettre au ministre du Tourisme afin d'annuler ou de réviser cette décision qui nuit au secteur. « Si

c'est une affaire de sécurité, les terroristes pourront bien entrer en Égypte parmi les groupes touristiques qui obtiendront les visas à leur arrivée aux aéroports », lance-t-il.

Selon les chiffres du ministère du Tourisme, en 2014, 2 millions de touristes ont obtenu leur visa à l'aéroport, soit près de 17 % des touristes ayant visité l'Égypte cette année-là. 65 % parmi eux venaient des pays du Golfe.

Pour sa part, Mahmoud Osmane, membre de l'Union des chambres du tourisme, ne rejette pas le principe, mais préfère prévoir des outils d'application de sorte à ne pas nuire au tourisme. Osmane estime que l'Égypte vit dans une région enflammée et que la révision du système d'octroi des visas devient une nécessité. Pour lui, la sécurité n'est pas moins cruciale pour un tourisme florissant. Parmi les réglementations qu'il suggère : une garantie de l'hôtel où loge le touriste, ou encore la mise en place d'un système électronique pour l'octroi des visas.

Propriétaire d'une agence de voyages, Amari Abdel-Azim ne s'inquiète pas trop non plus.

« Si on a eu recours à certaines facilités pour l'obtention des visas c'est parce qu'il y avait une certaine stabilité. Maintenant, la situation est inquiétante dans presque tous les pays de la région », note-t-il.

Il croit que les facilités concernant les visas ne sont pas l'unique moyen de promotion touristique. « Une bonne publicité, un nombre suffisant d'aéroports, la qualité de services sont autant de moyens de promotion », conclut-il.

Ne tirez pas sur les ambulants, mais...

Aujourd'hui
LE MAROC

Je crois que les marchands ambulants existent au Maroc depuis la nuit des temps, et peut-être même bien avant.

Je me souviens déjà quand j'étais tout petit, et que j'étais en voiture avec mon père, que Dieu ait son âme, il avait l'habitude de s'arrêter à chaque fois qu'il voyait, au bord de la route ou en plein milieu d'une avenue, un étal de pastèques, d'oranges, de raisins, ou bien - et c'était ses préférés - les vendeurs ambulants de poulets fermiers, de dindes ou de pigeonneaux.

Il aimait bien marchander avec eux, se souciant peu des klaxons et des embouteillages qu'il causait parfois en s'arrêtant n'importe où et n'importe comment. Il finissait toujours par revenir tout fier avec plein de marchandises sous les bras. En remontant dans la voiture, il nous disait presque à chaque fois « qu'il faut aider ces gens-là parce qu'ils bossent pour leurs familles et pour leurs enfants ». Mon père avait tellement d'affection pour eux qu'il y en avait certains qui venaient parfois avec leurs charriots jusqu'à notre maison et frappaient à notre porte pour lui proposer leur marchandise.

Et je ne me rappelle pas qu'il a un jour refusé de le faire même si notre frigo était bondé et notre cuisine achalandée, au grand dam de ma maman qui ne savait plus quoi faire de tout ce surplus. Ce n'est que beaucoup plus tard que j'ai compris le message que mon père voulait nous transmettre, à savoir que ces marchands ambulants avaient besoin de nous et qu'il faut toujours les défendre et être de leur côté.

Je me souviens également qu'à cette époque-là, ils étaient tout le temps pourchassés parce qu'on appelait pudiquement « les forces de l'ordre » dont certains éléments avaient l'habitude de fermer les yeux, moyennant une petite pièce pour eux et un gros billet pour leur chef. Si je vous raconte tout ça, c'est parce que le phénomène a pris depuis une envergure sans commune mesure avec le passé.

En effet, ce qui constituait l'exception pour le commerce formel et ne semblait pas trop le



gêner, est devenu aujourd'hui la règle avec, paraît-il, la mainmise de grands patrons occultes qui tireraient les ficelles et profiteraient du système. Je mets tout ça au conditionnel alors qu'il suffit de voir ce que sont devenus des quartiers entiers où il n'est plus possible ni d'y entrer ni d'en sortir ni encore moins traverser.

De vrais souks se sont installés en toute impunité bloquant rues, ruelles et même parfois de grands boulevards comme c'est le cas à Casablanca, Rabat et partout ailleurs. Ce ne sont plus, comme avant, des marchands ambulants itinérants qui se déplaçaient au gré de leur humeur et de leurs clients, aujourd'hui ce sont de grands hyper-marchés archaïques bien installés et bien organisés. Quand je vois ça, j'ai quelquefois froid dans le dos en pensant, par exemple, à un incendie ou tout autre type d'accident, car il serait absolument impossible de faire venir une ambulance ou un camion de pompiers car il leur serait absolument impossible de passer.

Comment est-ce possible qu'autorités publiques et élus aient laissé développer ces marchés d'un autre âge et d'une autre? et sans voir et entrevoir les conséquences très graves qui peuvent en découler? Il m'arrive souvent d'aborder ce problème avec des amis ou parfois

même avec des responsables, et la réponse est toujours la même : « attention, c'est une question sociale ». Traduction : si on touche à ça, ça risque de brûler. Bien sûr, il serait hors de question de mettre ces gens dehors, d'un coup et tous en même temps.

Certains ont essayé de le faire et d'autres l'ont même fait, et ils se sont fait, à juste titre, taper sur les doigts. C'est vrai, on n'a pas le droit de mettre fin, du jour au lendemain, à des activités qui permettent à des milliers, voire des dizaines de milliers d'hommes et de femmes, de vivre et de faire vivre leurs familles. Il faut bien réfléchir avant d'agir et proposer des solutions radicales, modernes et à long terme, et faire tout pour mettre un terme définitif aux passe-droits et à tous ceux qui en profitent. Il ne faut surtout pas jeter le bébé avec l'eau du bain, mais si on peut se débarrasser de la saleté, ça serait vraiment bien.

En attendant, je souhaite à tous ceux et toutes celles qui aiment les marchands ambulants, mais qui n'aiment pas ceux qui profitent d'eux, un très bon week-end. Quant aux autres...

Un dernier mot sous forme de devinette pour rigoler un peu : pourquoi nos partis ne se rapprochent de leurs électeurs que quand les élections approchent ?

Le Point

Le Bourget, temple de la mode musulmane

La rencontre annuelle des musulmans de France a lieu ce week-end au parc des expositions, qui accueille pour l'occasion des aficionados du shopping.

La mode musulmane a son temple : le parc des expositions du Bourget, où la rencontre annuelle des musulmans de France a débuté ce vendredi. C'est le rendez-vous incontournable des aficionados du shopping venus trouver hijabs, abayas et sarouels à leur goût. Dès l'ouverture, des femmes voilées ou non, des couples derrière une poussette ou de jeunes hommes entre copains investissent les allées du parc des expositions.

"Certains viennent pour les conférences, d'autres pour acheter des livres, moi c'est pour le shopping !" avoue Leïla Ben Younes, visage riant encadré par un voile prune. À peine une heure après son arrivée, son sac est déjà plein : gilet rose poudré, robe aux motifs géométriques, foulard assorti. "Ça vaut plus le coup", affirme la jeune femme : "Au marché, une robe me coûte 30 euros, ici pour 35 euros j'ai eu un robe, un foulard et une ceinture." En doudoune noire, jeans et baskets, la jeune femme est venue avec son mari vite parti - "il n'aime pas ça" - et s'est fixé un budget de 100 euros "qu'il ne faut pas que je dépasse".

"IMPORTANT EN TERMES DE CHIFFRE D'AFFAIRES"

Derrière elle, la patronne de Mimssa Hijab, Hadidja Sané, une Sénégalaise exubérante de 35 ans, ajuste un foulard vert d'eau autour du visage d'une de ses vendeuses : "Un petit foulard moderne pour une jeune femme moderne", s'exclame la trentenaire, robe longue bleu électrique et turban sur la tête. D'habitude, son bagout fait fureur sur les marchés de Seine-Saint-Denis ou du Val-d'Oise, mais la rencontre du Bourget, elle l'attend toute l'année : c'est un moment "important en termes de chiffre d'affaires", confie-t-elle sans en dire plus. Jilbab (vêtement long) "made in France" ou "pour lui plaire", robes en soie ou coton brodé importées du Cachemire, tenues de fête scintillantes... Impossible de ne pas trouver son bonheur. En robe longue noire brodée, bandeau en léopard rose assorti à une veste courte, Ayada Benali, 22 ans, est venue dès le premier jour pour trouver des abayas, des robes venues de Dubaï : "Chic et élégant, tout ce que j'aime !" Ce rendez-vous, "il ne faut pas le rater. Tout ce qu'on trouve ici, on ne le trouve pas ailleurs", assure cette jeune femme élégante, aux longs cils ébène.



"MÉLANGER LA DJELLABA ET LE STREET"

Sur tous les stands, on fouille dans les étals et on négocie sec. Pour une abaya, "en moyenne, c'est 50 euros après, tout dépend de la robe : plus elle est chargée, plus le prix est élevé", décrypte Ayada, qui a réussi à faire baisser le prix de la sienne à 45 euros. Le roi, c'est le foulard : en viscose, coton, uni, à motifs géométriques ou serti de brillants, il se vend à partir de 2 euros et s'achète pour faire des cadeaux, pour un mariage ou pour le quotidien. "On en achète tout le temps... Je change tous les jours et pourtant j'achète toujours les mêmes couleurs", avoue Batule, 49 ans, sous le regard blasé de son mari.

Comment combattre une violence qui « nous est inhérente » ?

Dire « Je suis Averroès » aujourd'hui, c'est mettre la raison au défi d'une redéfinition des valeurs universelles, plus affinée face à la montée des extrêmes, et donc plus audacieuse. Les rencontres annuelles d'Averroès (ou les Moultaqa Ibn Ruchd), initiées en 2012 à Beyrouth, à partir des rencontres d'Averroès de Marseille, réunissent des intellectuels, sociologues, politologues, artistes et journalistes du monde arabe, pour une réflexion interculturelle autour d'un fait de société.



L'Orient
LE JOUR

Le décor sobre de la bibliothèque municipale de Bachoura a encadré des réflexions sur la montée des extrêmes dans le monde arabe, aboutissant à l'inévitable constat de la mort d'Ibn Ruchd.

Modéré par l'avocat Nizar Saghiyeh, avec la participation de l'ancien député Samir Frangié et du metteur en scène et homme de théâtre, Roger Assaf, le débat a néanmoins tenté de définir une méthode propice à relancer le printemps arabe.

« Faut-il ressusciter Averroès, ou encourager l'émergence de nouveaux penseurs à la mesure de notre monde ? » Les réponses fournies ont concilié les deux options.

Un constat nécessaire a été avancé au préalable par Samir Frangié. « Le printemps arabe n'a pas donné ce qui était attendu. Dirigé contre la dictature, il a basculé dans un conflit armé, qui a revêtu de surcroît un caractère confessionnel. Le conflit syrien a été exporté à la région, et le monde arabe semble traverser la guerre de Trente ans en Europe, qui s'était achevée par le traité louche de Westphalie », a relevé le politologue. Mais le schéma régional est encore plus « obscur » que le XVIIe siècle européen. En effet, au « conflit civil confessionnel, ethnique et communautaire, a pris part un camp qui estime que le retour à l'époque des califats est la solution ».

C'est ainsi, une dangereuse remontée de l'histoire qui a été initiée, et qui ne semble pas près de s'achever. « Nous témoignons aujourd'hui de la mort d'Averroès, puisque nous nous tournons désormais vers le passé lointain afin d'y puiser les éléments de justification de notre violence actuelle », a déclaré Samir Frangié. Il a même décrit « une course vers le point le plus éloigné, le plus profond et le plus violent du passé ». Ainsi, « l'Iran aspire à l'empire, les Turcs à l'époque ottomane, et les Israéliens à l'État juif », ajoute-t-il.

Ce « tournant » montre que non seulement la violence a surpassé la volonté de changement, mais elle est surtout « inhérente à ceux qui la pratiquent. Elle est une émanation de nous, et non le résultat d'une stratégie ou d'une planification extérieure ».

Preuve en est que « l'État islamique est capable aujourd'hui, en perpétrant un attentat terroriste, d'influencer l'équilibre intérieur européen et d'accroître la popularité des extrêmes politiques ».

Cette violence, qui obéit à « une logique indomptable », ne peut être « contenue par les seuls moyens sécuritaires », a souligné l'auteur de l'essai Voyage au bout de la violence.

LE MODÈLE LIBANAIS

Un retour à soi s'impose, sur la base des préceptes du vivre-ensemble, dont le Liban serait, selon lui, le modèle. « Nous sommes le seul pays où non seulement chrétiens et musulmans se partagent le pouvoir,

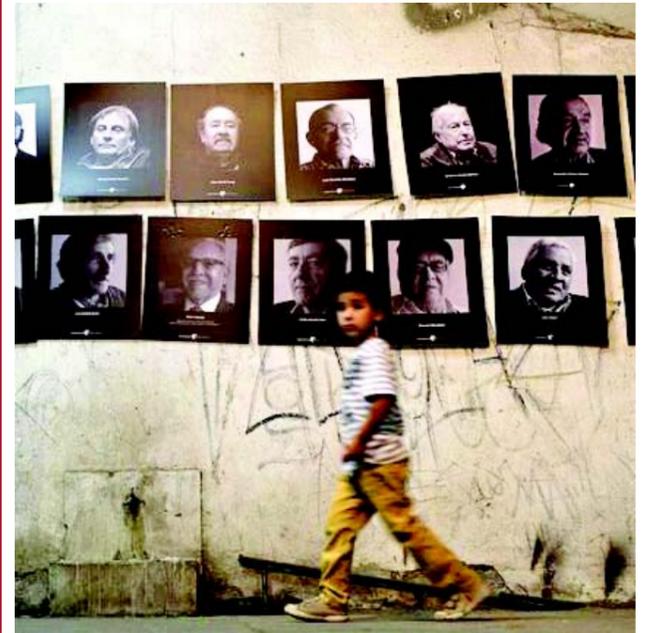
mais également sunnites et chiites », a-t-il relevé, estimant que « l'accord de Taëf a fondé la légitimité de l'État sur la base du vivre-ensemble. Et ce lien ainsi établi n'a pas d'équivalent dans le monde ». Revenant sur la déclaration de l'ancien Premier ministre et opposant soudanais Sadek al-Mahdi, qui avait jugé nécessaire « un accord de Taëf au Soudan », Samir Frangié a estimé que des accords équivalents à Taëf s'imposent tout autant en Syrie, à Bahreïn, au Yémen et en Irak. « Il est de notre devoir de véhiculer ce modèle, d'abord en surmontant le conflit régional », a-t-il souligné.

Même si la perception du Liban comme modèle a été critiquée, notamment par Nizar Saghiyeh, qui a fait remarquer que « le clientélisme politique est un vice du système qu'il faut abattre, avant de pouvoir parler de modèle libanais », et même si certaines personnes dans l'assistance, confondant vivre-ensemble et coexistence, ont jugé l'approche de l'ancien député quelque peu utopique, il reste que la perception de l'autre dans toute son humanité, « et ses infinies appartenances et identités » sous-tend les plaidoyers pour la liberté, comme celui de Roger Assaf, autour de la même table ronde. Traitant des rapports entre « la liberté d'expression et l'expression libre », l'homme de théâtre a posé une problématique essentielle : « Cette liberté que nous réclamons fait-elle partie de la lutte pour le pouvoir ou entre les pouvoirs en place, ou bien est-elle au cœur d'un projet démocratique dont le dessein est d'amener tous les individus à s'exprimer et connaître les idées des autres ? »

Même si l'idéal de liberté est terni par « une mentalité arabe majoritairement favorable à l'autorité du censeur », et, même si, au Liban spécifiquement, la liberté est desservie par « la contradiction des repères », il est une constante qui doit continuer d'inspirer les esprits réformateurs : « La liberté d'expression, oui ! Mais pour exprimer la liberté. » Autrement dit, « la liberté doit pouvoir s'exprimer indépendamment de son institutionnalisation » et son expression doit servir la liberté. Toutefois, « ne vous attendez pas à observer de sitôt une maturation d'une pensée nationale émancipée et démocratique dans le monde arabe », a-t-il conclu.

Michael Townley, un terroriste que la justice américaine protège contre vents et marées

Ancien de la CIA, cet Américain a été condamné pour un assassinat commandité par Pinochet en 1976. Mais pas pour de nombreux autres attentats, grâce à son statut de témoin protégé.



Liberation

Pinochet met fin à la campagne d'assassinats d'opposants en exil, dissout la Dina (qu'il rebaptise CNI) et accepte d'extrader Townley.

Avec opiniâtreté, la justice américaine continue de protéger un ex-agent de la CIA condamné pour terrorisme : Michael Townley, responsable avoué de plusieurs assassinats pour le compte de la dictature chilienne, dans les années 70. Malgré près de quarante ans de batailles juridiques, Townley n'a été condamné que pour un seul de ces crimes : l'attentat à la bombe qui coûta la vie, en 1976 à Washington, à Orlando Letelier, ancien ambassadeur du Chili démocratique, et à sa secrétaire. Remis à la justice américaine en 1978, il a écopé de dix ans de réclusion, et n'en a purgé que la moitié : sa collaboration avec les juges lui a permis de bénéficier depuis cette date du « statut fédéral de témoin protégé », qui lui garantit à vie une quasi-immunité.

UN PLAN POUR ÉLIMINER OLOF PALME

Pourtant, plusieurs pays ont condamné par contumace cet agent de la Dina, la redoutable police politique de Pinochet. L'Argentine, pour l'assassinat, à Buenos Aires en 1974, du général Carlos Prats, chef d'état-major avant le putsch, et de sa femme ; l'Espagne, pour l'enlèvement puis l'assassinat de Carmelo Soria, fonctionnaire international, à Santiago en 1976 ; l'Italie pour complicité avec le terroriste néofasciste Stefano Delle Chiaie.

Dans son agenda, on trouve aussi le malfrat français Albert Spaggiari, ancien de l'OAS mêlé au casse du siècle, à Nice, en 1976. Townley aurait en outre avoué lors d'interrogatoires un plan pour éliminer, toujours pour le compte de Pinochet, le Premier ministre suédois Olof Palme. Et donné des informations sur des recherches bactériologiques menées par la Dina qui auraient abouti, en 1982, à la mort par empoisonnement d'Eduardo Frei Montalva, le président démocrate chrétien qui a précédé Allende. A cette époque, Townley est déjà emprisonné dans son pays d'origine. Devant la fureur des États-Unis après l'attentat de New York,

FÉROCEMENT ANTI-COMMUNISTE

Né en 1942 dans l'Iowa, Michael Townley a 14 ans quand sa famille s'installe à Santiago : le père travaille pour Ford et finira par diriger la branche chilienne du constructeur automobile. Après son mariage avec la Chilienne Mariana Callejas, activiste d'extrême droite, Townley commence à travailler pour la CIA, comme l'a fait son père avant lui. Son engagement féroce anti-communiste l'amène à quitter le Chili de l'Unité populaire pour s'installer en Floride, où il se lie d'amitié avec les secteurs anticomunistes les plus extrémistes. Il revient au Chili immédiatement après le putsch qui renverse Salvador Allende, et se met au service de la police secrète. Dans la somptueuse demeure que lui attribuent les militaires, il torture et tue l'Espagnol Carmelo Soria, comme le révèlera plus tard sa femme. Elle-même sera jugée et condamnée au Chili pour sa participation à l'attentat de Buenos Aires contre le général Prats.

En 2005, la justice espagnole condamne Townley pour l'enlèvement de Carmelo Soria et fixe une lourde indemnité à verser à la famille de la victime. Un tribunal américain valide la décision et un premier versement est effectué. Sans lendemain, ce qui motive un nouveau recours espagnol. Chargé de l'affaire à Washington, le juge John Bates a rendu le 19 mars une décision où il conclut à l'impossibilité de poursuivre Townley pour non-paiement : l'obliger à payer contreviendrait à son statut de témoin protégé. Qui garantit en effet une nouvelle identité, une protection policière et le secret absolu sur son domicile et ses comptes bancaires. Le texte de 13 pages du juge Bates, dont le quotidien espagnol El País rendait compte vendredi, est consultable.

Spécifique au droit américain, le statut fédéral de témoin protégé est accordé au compte-gouttes : on ne comptait que 8 500 bénéficiaires entre 1971, date de sa création, et 2013.

Je ne suis pas Charlie, Gaza ou Bardo : je suis Tunisien et vivant

Rue89

Je ne suis pas Charlie. Je ne suis pas Gaza. Je ne suis pas Bardo. Je ne suis pas Kenya. Je ne suis pas (encore peut-être) victime des princes de sang, qu'ils portent un uniforme ou un qamis. Je suis vivant, pour le moment. Et le concours de l'Oscar du massacre le plus sensationnel érigé par des « indignés » ici et là, me paraît l'un des spectacles les plus répugnants que j'ai pu voir de ma vie.

Je suis vivant, citoyen tunisien de mon état de fait. Il est de mon devoir de me battre contre tout prince de sang qui déclare la guerre à mon territoire personnel, à savoir ce que garantit ma citoyenneté du fait du droit et ce que m'assure la nature humaine du fait de ma naissance.

Actuellement, en Tunisie, ma citoyenneté est bloquée comme « exercice actif » par un appareil regroupant lois, institutions, vieilles habitudes et une armée d'agents exécutifs. Ce blocage m'interdit de jouir de toute mon efficacité possible, assurée par mes facultés d'humain.

UNE TERRE DE CITOYENS

Mon état de citoyen s'exerce sous forme de bataille quotidienne, avec le risque de me voir puni durement dans une logique de châtement qui date des sombres jours des beys.



Tout en me battant contre le prince de sang vêtu de qamis, je me trouve obligé de me battre contre un appareil qui prétend me servir, et qui nourrit sa légitimité au nom de ma « volonté libre ». Je ne suis pas Charlie, Je ne suis pas Gaza, Je ne suis pas Bardo, Je ne suis pas Kenya. Je suis citoyen d'ici, et mon job est de faire tout mon possible pour que plus jamais personne ne soit Charlie, ou Gaza, ou Bardo, ou Kenya.

Et une Terre de citoyens me paraît être la seule voie possible aujourd'hui. Rien que pour garantir une bonne base nous permettant de faire face à nos véritables problèmes humains : nourriture, eau, nature et exploitation de l'in-

telligence. Toute idée se plaçant en ennemi du citoyen devrait être anéantie, y compris tout fanatisme, qu'il soit tourné vers un Dieu qui ne comptabilise que le sang ou vers la sainte suprématie de l'institution et l'État sur l'être humain.

Je ne suis pas Charlie ou Gaza ou Bardo ou Kenya. Ils sont morts, c'est un fait. Et pour les être, il faut mourir des mêmes mains. Ce que je refuse. Et même si cela arrive, ce sera contre ma volonté. Tout citoyen gagne sa valeur de citoyen en étant VIVANT avant tout, et en le restant. Tout citoyen se bat pour son droit à la vie si des tyrannies y touchent. Et un citoyen libre vaut plus que mille sujets enchaînés.

Cité Cdt Cherif Yahia (Es Sénia)

12 milliards pour la voirie et l'aménagement urbain

Une enveloppe de 12 milliards de centimes a été débloquée pour la réhabilitation totale du réseau de voirie à l'intérieur de la cité Cdt Cherif Yahia (ex-200 logements) dans la commune d'Es Sénia, apprend-on auprès du président de l'APC, M Kaddouri.



D. B.

Il s'agit de trois grandes opérations qui concernent l'aménagement urbain et la voirie au niveau des trois sites, à savoir la cité CNL, la cité 300 logements et la cité commandant Cherif Yahia, ainsi que l'axe menant vers l'entrée de la cité. Ce programme intervient, rappelons-le, dans le cadre de la grande opération d'aménagement engagée depuis deux années par les services de l'APC à travers l'ensemble des localités dépendant de la commune d'Es Sénia. A ce titre, et dans le cadre du programme de développement de la commune et des localités d'Es-Sénia, une enveloppe de quelque 100 millions de dinars a été déjà débloquée pour la réhabilitation de la voirie urbaine. Les travaux qui ont été lancés il y a plus d'une année ont touché plusieurs quartiers de la commune, notamment au niveau de Douar Kara, Cité 200 Logements et au niveau de plusieurs artères au centre de la commune. Cette opération, autofinancée par le

budget supplémentaire de l'année 2013, a été précédée par d'autres opérations de revêtement dont certaines ont été achevées et d'autres sont en cours. Par ailleurs, et après plus d'une année de travaux, la nouvelle route reliant Aïn El Beida à Es Sénia par la cité commandant Cherif Yahia (Ex-200 logements), sur une distance de près d'un kilomètre, a été ouverte totalement à la circulation. Dans une première étape, cet axe a été ouvert uniquement sur une seule voie avant d'ouvrir les deux voies il y a quelques jours, au grand bonheur des automobilistes. Les travaux d'aménagement de la chaussée et du terre-plein central, sur toute la longueur de cette nouvelle voie d'accès, ont été lancés. Selon des sources proches de la commune, d'importants travaux d'embellissement, de pose de carrelage et de plantation d'arbres sont prévus. Cette artère relie le chef-lieu de commune d'Es Sénia à la localité de Aïn El Beida et donne directement sur la nouvelle unité de la Protection civile et le siège de la Seor. Les tra-

voux de bitumage, assurent nos sources, ont été totalement achevés alors que la pose des trottoirs est en phase d'achèvement. Sur place, nous avons constaté qu'effectivement, les travaux ont été achevés. D'autres travaux ont été lancés pour colmater les nids de poules sur l'axe principal menant vers la cité des 200 logements. En continuation de cette voie, à l'intérieur de Aïn El Beida, d'importants travaux sont actuellement en cours pour la pose de trottoirs et de bitume sur les dernières artères non encore bitumées. Cette voie d'accès devrait permettre aux automobilistes d'éviter une très longue déviation pour rallier la cité des 200 logements et le chef-lieu de commune à partir de Aïn El Beida. Elle permettra aussi d'atténuer le flux des automobilistes, notamment sur l'axe reliant Oran à la localité de Aïn El Beida. D'autre part, d'importants travaux de réhabilitation du tronçon routier menant de l'entrée à la station d'essence de Aïn El Beida ont été achevés, au grand soulagement des habitants de cette localité.

Sidi El-Bachir Le nouveau bureau de poste décrié par les habitants

J. Boukraâ

Après plusieurs années de fermeture, le bureau de poste de Sidi El-Bachir situé au lieu-dit la nouvelle route, a été rouvert. Très attendu par les habitants de la localité, le bureau de poste n'offre pas toutes les prestations. Depuis son ouverture, cette agence fonctionne avec un seul employé dont la mission est de remettre les carnets de chèques. Selon les riverains le manque de personnel entrave le bon fonctionnement de ce bureau qui n'offre aucun service à part les carnets de chèques postaux. Les habitants lancent un appel aux services concernés pour renforcer cette structure en moyens humains afin de répondre aux besoins de la population, surtout que l'unique bureau de poste situé à Hai Bendaoud connaît une grande pression. Ce dernier semble être dépassé vu les besoins de cette po-

pulation estimée à des milliers d'habitants et qui ne cesse de croître. Les habitants de la localité qui ne cessent d'interpeller les responsables concernés se plaignent aussi du manque de liquidités, ce qui les oblige à effectuer le déplacement vers Bir El-Djir et même Oran. Parfois en période de virement, quand les citoyens apprennent que l'argent est disponible, c'est carrément l'anarchie. Les files d'attente interminables, parfois tout au long de la journée. Pour rappel, douze nouvelles agences postales sont en cours de réalisation à travers le territoire de la wilaya et essentiellement à Oran-Est. Algérie Poste a aussi lancé des chantiers de réhabilitation de huit agences postales. La wilaya Oran dispose de près de 120 bureaux de postes concentrés pour la plupart dans la ville d'Oran. Un nombre jugé insuffisant pour une population de plus d'un million et demi d'habitants.

Economie et gestion des déchets en Algérie

Le 1er Forum international se tiendra en septembre à Oran

La wilaya d'Oran abrite, les 27 et 28 septembre prochain, le premier Forum international sur l'économie et l'industrie des déchets en Algérie (FEIDA 2015), a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. Initié par les agences «image et stratégie» et «viaduc nord-sud», en partenariat avec l'ONG R20 «régions of climate action», cet événement vise à «promouvoir l'industrie de recyclage et de valorisation des déchets urbains et industriels produits en Algérie», a-t-on souligné. Cette première édition contribuera, de par son programme, à apporter des réponses et des solutions concrètes pour valoriser le potentiel de déchets recyclables en Algérie, a-t-on ajouté. Ce programme prévoit des conférences, des sessions techniques et une grande exposition qui représente les solutions technologiques de référence, selon la même source. Le Forum s'articulera aussi autour d'axes thématiques abordant la gouvernance

des déchets, le marché du recyclage (potentiel filière), les technologies du traitement et de valorisation, l'investissement dans les différentes filières, le partenariat dans la gestion, le traitement et la valorisation des déchets et les questions de santé publique. Des experts et des invités de marque du monde de l'environnement et des professionnels de grands groupes industriels et des services de gestion de l'environnement animeront ce Forum, a-t-on conclu. Un projet de développement de la gestion et de valorisation des déchets ménagers, chapeauté par le bureau de l'ONG «R20» est en voie de lancement dans deux quartiers pilotes à l'est de la ville d'Oran, à savoir haï «Akid Lotfi» et cité AADL 1377 logements.

Cette opération consiste à organiser le ramassage des déchets ménagers à travers un système de tri, en prévision d'une valorisation au niveau du centre d'enfouissement technique (CET) pour recyclage.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Beloumi Jilali, 68 ans, Maraval
Touihar Mimouna, 90 ans, Victor-Hugo
Boukhalaa Benaouda, 83 ans, l'Hippodrome
Azaoui Boualem, 47 ans, Aïn el-Beida

Horaires des prières pour Oran et ses environs

04 rajab 1436
El Fedjr 04h51 Dohr 13h02 Assar 16h44 Maghreb 19h46 Icha 21h10

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Droits maladroits



pas voir les exactions commises partout dans le monde arabe, il est tout aussi difficile de se proclamer défenseur des droits de l'Homme. Lorsqu'on ne détourne même plus la tête devant tant de viols sinistres de ces mêmes droits, au nom de quoi peut-on encore se targuer

d'être défenseur des hommes, du droit ou de la liberté ?

Bien que ses facettes soient nombreuses, la liberté est une. Mieux, elle est universelle et, de ce point de vue, la dernière des choses à faire c'est de vouloir s'ériger en donneur de leçons, surtout lorsqu'on n'a vraiment pas pourquoi. Ce qui serait bien, c'est plutôt de nous contenter, chacun de son côté, de nous respecter mutuellement.

Que chacun reconnaisse le droit des autres à la différence, ce n'est que de cette manière que l'on pourrait faire valoir, et donc défendre, la diversité car nous ne sommes pas pareils et nous ne pourrions jamais l'être. Etre différemment, c'est là l'essentiel, tout le reste n'est que blabla ! N'est-ce pas que le droit de veto au Conseil de sécurité de l'Onu c'est de la démocratie au nom des droits de l'homme. Mais de quel homme parlons-nous ? Ceux qui ont des pedigrees ?

Lorsqu'on choisit de fermer ses frontières à tous ces de mandeurs de terre et de travail exténués qui, fuyant la faim, la désolation et la misère, n'hésitent pas à se jeter à la mer comme d'autres jetaient des bouteilles vides, il est, de toute évidence, difficile de parler de droits de l'Homme.

Lorsqu'on remue ciel et terre, à coups de médias et de propagande aux véritables desseins plus que douteux pour faire du voile des jeunes musulmanes, inoffensives, ou de la barbe taillée du jeune zonard, la raison de tous les malheurs alors que tous les autres signes distinctifs des autres religions sont tolérés, et parfois même encouragés, il est permis de se demander de quels droits de l'Homme il peut encore être question.

Lorsque, bien blotti dans les fauteuils du pouvoir, on plonge la tête sous l'oreiller afin de ne

Vente aux enchères de 110 logements promotionnels à Aïn El-Turck 20 dossiers retenus et 9 autres rejetés par la commission

L'ouverture des plis concernant la vente aux enchères de 110 logements promotionnels de type F3 à Aïn El-Truck s'est déroulée avant-hier au siège de l'office de promotion et de la gestion immobilière, OPGI, d'Oran.

K. Assia

En effet, 73 cahiers des charges ont été retirés et 29 dossiers ont été déposés, a-t-on appris hier de sources autorisées à l'Office. Selon les mêmes sources, la commission en charge de l'opération a accepté 20 dossiers et rejeté 9 autres pour non-conformité avec les clauses du cahier des charges. L'Office doit désormais fixer la date de vente aux enchères afin que les personnes retenues puissent accomplir les formalités nécessaires.

Ces unités d'une superficie de 82 m² sont situés à la cité 110 logements de Aïn El-Turck. La mise à prix du logement a été fixée à partir de 7.450.000, 00 DA. Les personnes intéressées par ce programme ont été invitées au courant du mois de

février à se rapprocher de la direction générale de l'Office, située au 8, rue Boudali Hasni, dans le quartier de Sidi El-houari pour le retrait du cahier des charges. Ceux-ci ont versé 3000 DA comme frais pour l'accomplissement de cette procédure et se sont renseignés sur les modalités et les critères exigés pour une telle opération.

Le dernier délai de dépôt des offres est fixé à deux mois à compter de la parution de l'avis relatif à la vente aux enchères, indique-t-on. En octobre dernier, l'Office a organisé une séance d'ouverture des plis relative à l'adjudication de 40 locaux commerciaux à la cité de 1.500 logements à Gdyl, à la cité de 400 logements et la cité de 800 logements à Oued Tlélat. Cette séance s'est déroulée en présence des re-

présentants de la direction du logement, de la daïra de Gdyl, de l'OPGI ainsi que des soumissionnaires et d'un huissier de justice. Pas moins de 104 cahiers des charges ont été retirés et 70 ont été déposés. La commission a rejeté six dossiers pour non-conformité aux clauses du cahier des charges. L'opération s'est déroulée conformément aux dispositions de l'arrêté du 25/02/1998 fixant les modalités d'accès à la location des locaux à usage professionnel, commercial et artisanal, fait-on savoir du côté de l'OPGI. Au courant du mois de mars dernier, d'autres locaux ont été mis en location par voie d'adjudication, notamment à la rue Henri Savignon, à la place Valéro, à la rue Agadir à la rue Timgad et 05 dépôts dans la zone industrielle d'Es-Senia.

Gambetta

21 blessés dans une collision entre deux bus

J. Boukraâ

Les bus sont devenus des dangers ambulants sur les routes du pays. Roulant à grande vitesse, ils sont souvent soit véreux, soit mal entretenus ou les deux à la fois. Hier vers 7 heures du matin, vingt personnes ont été blessées dans un accident de la circulation, impliquant deux bus desservant les lignes B et 102. L'accident s'est produit au lieu-dit «Terbeaà» dans le quartier de Carteaux. L'ensemble des blessés ont été évacués vers les urgences de l'hôpital 1^{er}-Novembre pour recevoir les soins nécessaires. Si on ignore les raisons exactes ayant provoqué ce grave sinistre, on sait en revanche que la responsabilité humaine est prépondérante dans ces cas. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

D'autres accidents impliquant des véhicules de transport en commun se sont produits cette année à Oran. Ces accidents et bien d'autres, devraient mobiliser l'attention des acteurs concernés pour stopper une hécatombe qui menace les usagers des transports en commun.

Les chauffeurs conduisant des bus devraient être mieux sélectionnés. Des campagnes de sensibilisation devraient également être menées afin de prévenir les accidents de la circulation et protéger nos vies.



Sensibilisation contre la drogue et les accidents de la route

Les services de la Sûreté de wilaya d'Oran intensifient les campagnes de sensibilisation et de prévention contre la drogue et les accidents de la circulation, au profit des élèves des établissements scolaires, dans le cadre du renforcement du contact externe et la concrétisation de la police de proximité, a-t-on appris, mercredi, auprès de ce corps de sécurité.

Une campagne de sensibilisation sur la drogue, organisée mardi au CEM 'Djamel-eddine El Afghani' à Haï Dhaïa, en collaboration avec la Sûreté urbaine 23, a ciblé 85 élèves en présence de l'encadrement pédagogique et administratif, selon la cellule de communication et des

relations publiques de la Sûreté de wilaya Partant d'un constat que les élèves du cycle moyen représentent une proie vulnérable de ce fléau dévastateur et du principe «prévenir mieux que guérir», cette initiative s'est concentrée sur la prise de conscience des effets corporels et psychiques néfastes de la toxicomanie, a-t-on indiqué.

Des conseils et des orientations ont été prodigués, à cette occasion, par des cadres participant à cette campagne qui ont mis l'accent sur la stratégie des services de police de la Sûreté de wilaya d'Oran pour lutter contre ce fléau.

Par ailleurs, la même source a signalé la poursuite d'actions de sen-

sibilisation et de prévention routière devant toucher l'ensemble des écoles, à Oran. Dans ce sens, les services de la police, à travers la cellule de communication et des relations publiques et ceux de l'ordre public ont mené, lundi, une campagne de sensibilisation au CEM 'Sebihi Kaddour' au profit de 158 élèves qui ont exprimé, à leur tour, leur adhésion à cette initiative, saluant le rôle des services de la police pour assurer leur sécurité.

Les deux initiatives de proximité ont été, favorablement, accueillies par les responsables et les enseignants des deux établissements scolaires qui ont souhaité l'intensification de ce travail de proximité.

Echange inter-associatif L'association des enfants cancéreux d'Oran invitée en France

Mohamed Belaroui

Dans le cadre d'échanges et d'assistance aux jeunes malades, l'association des enfants cancéreux d'Oran sera l'hôte de l'association française des «Trois fermes», de Lehn, pour un séjour de 15 jours. La délégation oranaise, qui comprend 12 enfants et 2 accompagnateurs, s'envolera vers Lille, demain.

Dans cet élan de solidarité, il faut ajouter la contribution de la compagnie Air Algérie qui a accordé une réduction sur les tarifs de ces billets payés par l'association locale.

La prise en charge de la délégation de cette dernière est totalement prise en compte par l'association française sus citée. Afin d'agrémenter ce séjour, le programme

prévoit également la visite, pendant 5 jours, de plusieurs sites dans la capitale française, Paris, et ses alentours.

Le secrétaire général et «cheville ouvrière» de l'association des enfants cancéreux d'Oran, M. Bensekrane Mohamed «Hami», ainsi que le président de cette association, M. Missoum Lahouari, qui reste toujours dévoué au soutien de cette frange d'enfants, nous feront également part de leurs remerciements pour tous les services concernés, dont ceux du consulat de France et Air Algérie, notamment. A noter enfin que l'association des enfants cancéreux d'Oran se distingue continuellement par ses activités spécifiques dans le mouvement social d'Oran.

El Ançor

Le P/APC et le SG par intérim auditionnés par le juge d'instruction

Le P/APC et le SG, tous deux par intérim, de la commune d'El Ançor, ont été auditionnés hier par le magistrat instructeur près le tribunal d'Aïn El Turck, dans une affaire de faux et usage de faux qui aurait été constatée après des délibérations tenues le 18 mai 2014.

Selon notre source, une commission d'enquête, instruite par le wali le 8 juin dernier, aurait découvert cette grave incartade, dénoncée

par le vice-président de cette APC. Ce dernier a refusé de signer le PV relatif aux délibérations pour la concession de quatre parkings aux Andalouses.

Il a constaté cependant par la suite que sa signature a été portée à son insu sur ledit PV. Un rapport dénonçant cette malversation a été envoyé par cet élu au wali et au procureur général près la cour d'Oran.

R.B.

L'opération de classement des établissements hôteliers reprend

L'opération de classement des établissements hôteliers à Oran a été réactivée par la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya, a-t-on appris mardi de cette structure locale.

Dix (10) hôtels de 2 à 5 étoiles, proposés par la commission nationale attendent leur classement parmi 29 établissements hôteliers dont 11 sont classés définitivement et 8 en cours de classement, a indiqué à l'APS le directeur du tourisme et de l'artisanat, Benamar Kaïm Belabbès, en marge d'une rencontre sur ce dossier.

L'objectif de l'opération de classement vise à assurer la qualité de la prestation hôtelière pour accueillir la clientèle dans de meilleures conditions conformément au décret exécutif qui définit les normes et procédures de classement des établissements, en plus de rentrées fiscales à travers la taxe de séjour au profit des communes. Selon le même responsable, le parc hôtelier de la wilaya d'Oran dispose de

158 hôtels totalisant 14.462 lits dont 81 établissements hôteliers classés entre zéro à 5 étoiles. Le reste des infrastructures hôtelières est en voie de classement.

Le directeur du tourisme de la wilaya a aussi annoncé la présentation, les 4 et 5 mai prochain au siège de la wilaya d'Oran, de la première phase des études d'aménagement touristique des zones d'extension touristiques (ZET) de Madagh (1), Madagh (2), Cap Blanc, Les Andalouses, Cap Falcon, Cap Carbon et Kristel. Ces études d'aménagement touristique des ZET ont été confiées à l'Agence nationale de développement touristique (ANDT), a-t-il ajouté.

Au sujet de la saison estivale, la commission de wilaya prévoit une sortie, samedi prochain, dans les daïras d'Aïn El-Turck, Béthioua, Arzew, Gdyl, Bir El-Djir et Boutlélis pour s'enquérir de l'état d'avancement des aménagements et embellissements des plages et décider de leur ouverture à la baignade, a-t-il indiqué.

TIARET

La campagne moissons-battages au menu

El-Houari Dilmi

Un conseil exécutif élargi aux présidents d'APC, chefs de subdivisions techniques au niveau des daïras et élus locaux s'est tenu ce lundi dernier sous la présidence du wali avec plusieurs points inscrits à l'ordre du jour, à commencer par les préparatifs des examens de fin d'année. La préparation de la campagne moissons-battages a été l'autre point-phare débattu lors de cette rencontre avec la mise à la disposition des céréaliculteurs de moissonneuses-batteuses et de camions pour le transport des céréales vers les points de stockage. Les préparatifs de l'opération solidarité ramadhan ont également été passés en revue, avant la mobilisation des fonds nécessaires qui doivent toucher, cette année, plus de 64.000 familles démunies. Les projets nouveaux, inscrits à l'indicatif des plans

communaux de développement (PCD) et plans sectoriels, ont également été discutés avant d'aborder le volet lié à la préservation de la santé publique à l'orée de la saison estivale, et les mesures à prendre dans le cadre de la lutte contre les maladies à transmission hydrique et les zoonoses. La déclaration de nouveaux foyers de fièvre aphteuse dans certaines régions de la wilaya a été débattue lors de cette rencontre, et des instructions ont été données par le chef de l'exécutif de wilaya pour

la prise en charge de cette zoonose, et la campagne de revaccination à mener avant la fin du mois en cours. L'amélioration des missions de service public et la relation citoyens-administration a été l'autre point abordé lors de cette réunion du conseil de wilaya, aux côtés d'autres mesures prises pour la prise en charge des doléances des populations en matière d'accès aux institutions et entreprises de service public, comme la Sonelgaz, l'Algérienne des eaux ou encore Algérie Telecom.

Descente dans une pizzeria, 25 arrestations

Une vingtaine de personnes, dont des lycéennes et lycéens, ont été interpellées tard dans l'après-midi de lundi dans une pizzeria, située au centre-ville de Tiaret, a-t-on appris de source sécuritaire. Le gérant de la pizzeria et ses trois employés ont également été arrêtés, après que les éléments de la police,

après une descente inopinée, eurent découvert des boissons alcoolisées à l'intérieur de l'établissement. Conduits aux locaux de la sûreté de wilaya, toutes les personnes interpellées ont été interrogées, en attendant leur présentation ce jour devant le procureur de la République près le tribunal de Tiaret. **E. H. D.**

AÏN TÉMOUCHENT

Opération de nettoyage des ports de pêche

Mohamed Bensafi

Il s'agit en effet de l'opération «Ports de pêche bleus», initiée par le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques et lancée, chaque année, au niveau des 33 ports de pêche et de plaisance à travers les 14 wilayas côtières. Cette édition 2015 sera organisée sous le thème «Ports et barrages bleus : ensemble pour une pêche et une aquaculture productive et durable». Elle vise la protection des activités et des ressources de la mer au service d'une économie productive et durable. Les ports de la wilaya d'Aïn Témouchent, Béni-Saf et Bouzedjar, seront évidemment ciblés par cette

campagne de nettoyage qui sera organisée dans sa 3^e édition, le samedi 09 mai prochain. L'initiative vise à promouvoir des mesures structurelles de lutte contre les différentes formes de pollution dans les ports et zones de pêche. L'opération a pour objectif d'encourager les initiatives publiques et privées s'inscrivant dans le processus de développement d'une pêche responsable et d'une aquaculture durable. Elle s'inscrit en outre dans le processus de la valorisation et l'intégration des ports et activités de la pêche et de l'aquaculture dans le développement socioéconomique local. L'opération consistera à débarrasser les ports de pêche de toutes sortes de

déchets solides et à sensibiliser les professionnels de la pêche et les touristes à la nécessité de préserver l'hygiène dans ces espaces. Cette opération se veut donc de préserver ces espaces commerciaux, considérés aussi des destinations touristiques. L'évènement aura lieu avec la contribution active des organisations et opérateurs publics en relation avec les activités de la pêche et de l'aquaculture, les professionnels de la pêche, le mouvement associatif, les représentants de la société civile. Enfin, une opération similaire touchera, dans le même contexte, les 12 et 14 mai respectivement les retenues collinaires de Oulhaça et de Ouled Kihel.

Formation technique pour des sous-traitants d'Algérie Telecom

Deux (02) chefs de micro-entreprises, créées dans le cadre du dispositif de l'Ansej, porteurs de projets liés aux TIC viennent d'entamer un cycle de formation technique de 45 jours au centre de production de ligne (CPL) de Béni-Saf. Cette action est le résultat d'une convention de partenariat, signée en 2011 entre Algérie Telecom et l'Ansej, visant à créer un vaste réseau de petites et moyennes entreprises (PME) spécialisées dans les différents segments d'activités d'Algérie Telecom, a indiqué Achour Abderrahmane, directeur des

opérations de télécommunications (DOT) de la wilaya d'Aïn Témouchent. Ces entreprises seront chargées de la sous-traitance dans le domaine de raccordement de câbles téléphoniques. Et de rappeler que ces petites entreprises, qui ont déjà signé un accord de partenariat et d'accompagnement avec Algérie Telecom, seront d'un grand apport et soutien sur le terrain. Au cours de ce premier cycle de formation, les chefs ainsi que les techniciens de ces micro-entreprises seront initiés à l'étude des réseaux, à la pose et au raccor-

dement de câbles de réseaux urbains et à la fibre optique, a ajouté le DOT. Cette 1^{ère} promotion sera suivie par d'autres, dans d'autres spécialités, à l'instar de la maintenance de réseau de communication, de l'installation de câbles souterrains.

Dans cet accompagnement pour le compte du savoir-faire, l'Ansej prend en charge le volet financement avec acquisition des matériels et équipements de télécommunication et l'octroi de plans de charge et donc du travail.

M. B.

RELIZANE

Naissance de la coordination des associations de la santé

Mahi Ahmed

Les dernières réunions des associations à caractère sanitaire tenues avec les responsables du secteur de la santé, la direction de la CNAS et des élus de l'APW ont abouti à la naissance de la coordination des associations de la santé de la wilaya de Relizane, a-t-on appris d'une source fiable. Dans ce contexte, les associations «El Amel» des diabétiques, «Solidarité Sida» et «El Hakim Ibn Sina» de défense des

droits des malades ont convenu à se draper sous les couleurs de la nouvelle coordination afin de conjuguer les efforts et activer ensemble pour le bien-être des malades dans les quatre coins de la wilaya. Les préoccupations de ces derniers seront soulevées aux responsables du secteur sanitaire au niveau local et à la tutelle afin de les prendre en charge d'une manière efficace.

La coordination a tracé comme objectif l'amélioration des presta-

tions sanitaires qui, affirme-t-on, ne sont pas du seul ressort du secteur de la santé mais d'autres partenaires doivent s'impliquer dans cette mouvance et apporter leur contribution à l'instar des APC, l'APW, les directions de l'action sociale et du commerce. L'occasion a été propice pour demander l'ouverture de la maison des associations qui demeure sans âme malgré le budget colossal qui a été dépensé pour sa réalisation.

MASCARA

Un nouveau CEM pour la cité «Sidi Abdelkader Bendjebbar»

La ville de Mascara vient de se doter d'un nouveau CEM de type B6 avec une capacité de 720 places pédagogiques, implanté au lieu-dit route de Sidi Abdelkader Bendjebbar dont le pourcentage des travaux est à 55%, apprend-on de source administrative. Ce nouvel établissement qui ouvrira ses portes la saison scolaire prochaine

2015-2016 pourra servir aux élèves du cycle moyen des quartiers isolés de Mascara qui longent la route allant au mausolée de Sidi Abdelkader Bendjebbar à poursuivre leurs études sans se déplacer ailleurs.

Avec ce nouvel établissement, la commune de Mascara aura au total dix lycées pour le cycle secondaire, dix-huit

collèges pour le cycle moyen, trente-sept établissements pour le cycle primaire, indique-t-on. Pour rappel, le secteur de l'éducation de la wilaya de Mascara sera renforcé pour le prochain exercice 2015-2016, de quatre lycées, sept collèges et neuf groupes scolaires pour le cycle primaire.

Abid Djebbar

TLEMCCEN

Un riche programme pour le Mois du patrimoine

Khaled Boumediene

En choisissant comme slogan le «Patrimoine et territoire» au Mois du patrimoine, qui se déroule cette année du 18 avril jusqu'au 18 mai, à travers l'ensemble de ses espaces muséographiques et autres établissements culturels qui maillent le territoire national, le ministère de la Culture a vu juste, car le patrimoine est non seulement considéré comme un moteur des constructions et du développement territorial, mais aussi une ressource -une ressource est toujours un moyen de créer de la richesse- qui prend son sens dans les synergies qui se créent à l'échelle territoriale.

Patrimoine et territoire apparaissent donc intimement liés. Ce patrimoine peut non seulement contribuer au développement des territoires par le renforcement de l'économie locale grâce à sa valorisation touristique, il peut aussi permettre aux habitants des zones urbaines ou rurales de retrouver, si nécessaire, un ensemble de repères, une identité. A Tlemcen, les activités diverses et variées de ce mois ont vu leur lancement en grandiose, par MM. Hakim Miloud (directeur de la culture de Tlemcen), Berrahou Abdelhak (directeur de la maison de la culture), Boudefla Amine (directeur du centre des arts et des expositions), Benazza Noureddine (directeur du musée des arts et d'histoire) et Aries Tahar (directeur du palais de la culture), le 18 avril dernier, au palais de la culture d'Imama, avec une large exposition commune de ces établissements, du musée d'archéologie musulmane et de la bibliothèque principale Mohammed Dib. Des expositions, ateliers, conférences, journées d'étude, colloques, jeux éducatifs, films, projections de documentaires thématiques et visites touristiques, sont au programme durant tout ce mois, visant à favoriser une contribution à la construction d'une identité autour de produits, de savoir-faire, de paysages et d'éléments bâtis, avec une exposition sur la poterie artisanale de Bider (région de M'sirda) au musée d'art et d'histoire, un concert musical de l'orchestre Arcangelo de Lille et des musiciens de Tlemcen, organisé par la direction de la culture à la maison de la culture de Tlemcen et ce, dans le cadre du projet Music and Peace (jumelage Lille-Tlemcen), une exposition photo de l'ancienne Médina de Tlemcen, organisée en collaboration entre le musée d'archéologie musulmane et le palais de la culture, une exposition sur l'art de la table tlemcénienne organisée par le centre d'interprétation du costume et des traditions populaires, une exposition conjointe entre la bibliothèque principale «Mohammed Dib» et le centre des manuscrits de Tlemcen sur les manuscrits et leur conservation, ainsi qu'une exposition sur l'utilisation des nouvelles technologies pour la sauvegarde du patrimoine qui comporte des visites virtuelles des sites et monuments de Tlemcen, organisée par le centre des arts et expositions. Il est à noter que ces riches activités vont se poursuivre le long de ce mois avec, entre autres,

l'organisation du salon de la photo à la maison de la culture sous le thème «Les mosquées». Outre des journées sur la poterie, le musée d'art et d'histoire organisera, en collaboration avec la Fédération des journalistes algériens de Tlemcen (FNJA), une conférence sur «Le rôle de la presse dans la sauvegarde du patrimoine national». Cette conférence, qui verra la participation de tous les journalistes et correspondants de la presse de proximité de Tlemcen, se veut une prise de conscience pour impliquer les tlemcénien et les jeunes à préserver la richesse de leur ville avant qu'il ne soit vraiment trop tard, et de sensibiliser davantage sur la nécessité de préserver ce bijou en constante dégradation. Dans cette optique, le directeur des musées de la wilaya de Tlemcen, Brahim Chenoufi, sera honoré par la Fédération des journalistes de Tlemcen et ce, en présence des responsables de la culture et d'un grand nombre d'experts et chercheurs spécialisés dans le patrimoine, ainsi que des universitaires et la société civile. Le musée de la calligraphie musulmane organisera la deuxième édition des ateliers de la calligraphie à la place d'Alger (face à la grande mosquée). Le palais de la culture organisera une série de conférences sur le patrimoine, le centre d'interprétation organisera le long de ce mois un échange culturel entre Tlemcen et Beni Abbès pour aborder la thématique du costume nuptial de la Saoura ainsi que les rites accompagnant le mariage traditionnel. Par ailleurs, le centre des arts et des expositions (Carex) a accentué son programme sur l'aspect pédagogique et ceci en proposant une série d'ateliers, commençant par les classes du patrimoine, programme inspiré de celui de l'Unesco pour les écoliers, un atelier dédié à l'utilisation des nouvelles technologies pour la mise en valeur et la sauvegarde du patrimoine pour les attachés de sauvegarde et restauration ainsi que les conseillers culturels des établissements de la culture de Tlemcen, un atelier photo pour les enfants de Honaine en collaboration avec l'association El Koumiya et des projections de documentaires sur les musées d'Algérie en collaboration avec le musée des arts traditionnels et populaires de Médéa. Une grande exposition sur la fantasia sera inaugurée à la citadelle d'El Mechouar. En outre, la direction de la culture a choisi pour cette année la ville de Honaine comme lieu de déroulement de ses activités avec des visites programmées pour cette ville, une grande exposition photos ainsi que des conférences retraçant l'aspect historique et culturel de cette ville millénaire. Une exposition de l'artiste plasticien, Belhimer Abdallah, diplômé de l'école des beaux-arts d'Alger, est mise à l'honneur en ces moments à la salle «Abdelhalim Hemch» de la maison de la culture. Au travers de ces toiles au fond texturé et à l'enveloppe travaillée, il traite ici un de ses thèmes de prédilection «La vie des gens». Des œuvres aux couleurs multiples sont présentées par cet artiste, natif de la ville de Tlemcen. La clôture de ce mois se fera le 18 mai au palais Les Zianides d'El Mechouar.

EL-TARF

La nouvelle carte sanitaire, les équipements et le reste

A. Ouelaa

Le ministre de la Santé et de Réforme hospitalière, M. Abdelmalek Boudiaf était en visite d'inspection et de travail, dans la wilaya d'El-Tarf, mardi dernier. L'hôpital de 240 lits, de Besbes, dont les travaux sont achevés en très grande partie, n'attend plus que les équipements. Sur cette infrastructure d'importance, non négligeable pour les habitants de la partie ouest de la wilaya, le ministre dira qu'elle aura l'étoffe d'une annexe hospitalo-universitaire avec 5 spécialités, comme annoncée par le Premier

ministre Abdelmalek Sellal et ainsi, il lancera, à l'intention des responsables concernés : «que rien ne doit être laissé au hasard». A Bouhadjar, le ministre a inauguré le nouveau centre d'Hémodialyse, équipé de 10 générateurs et dont les aménagements au sein de l'EPH ont coûté 700 millions de centimes. Cette infrastructure, promise par le ministre lui-même, lors de sa visite du mois d'octobre dernier, va mettre fin au calvaire des déplacements, aux pertes de temps, et à la fatigue encourus par les malades de la commune de Bouhadjar. A El Kala, le ministre a visité scanner et d'autres

services au cours desquels des médecins ont saisi l'opportunité pour exposer certaines de leurs préoccupations. A El Tarf, les Urgences et le nouvel hôpital de 120 lits entièrement achevés, n'attendent que les équipements pour qu'ils soient opérationnels alors que l'Ecole paramédicale de 300 places et la polyclinique sont en voie d'achèvement. Lors de la rencontre tenue avec les cadres de son secteur, au siège de la wilaya, le ministre a insisté sur la contribution de tous, même les gens hors secteurs, pour aider à faire aboutir la nouvelle carte sanitaire qui commence à se dessiner.

BERRIHANE

Un mort dans un accident de la circulation

Un drame, suite à un accident de la circulation, est survenu, hier matin, vers 10h, sur la RN 84 A, dans la commune de Berrihane, daïra de Boutheldja, wilaya d'El Tarf. En effet, un véhicule de marque 'Peugeot 207' a dérapé causant la mort, sur place, de son con-

ducteur. La victime, Dr en Physique, est professeur à l'Université 'Badji Mokhtar' de Annaba. Ce dernier est fort connu à El Kala où il jouit d'une grande estime et d'un grand respect auprès de tous ceux qui le connaissent. Agé de presque 60 ans et répondant aux ini-

tiales Ch R, l'infortuné laisse une veuve et un enfant. Il a été transporté dans une ambulance de la Protection civile aux urgences de Boutheldja et une enquête ouverte pour déterminer les causes et circonstances exactes de ce drame.

A. O.

BATNA

Les archéologues sur le site de la mosaïque de Lambèse

La 3^{ème} phase des fouilles sur le site de la mosaïque de Lambèse (Batna) sera entamée, début mai prochain, par des archéologues nationaux et étrangers, a indiqué, lundi, à l'APS, le directeur de la Culture, Abdallah Bouguendoura.

Des 'portes ouvertes' sur la mosaïque et des sorties sur le site archéologique où a été découverte, entre 2006 et 2010, une partie d'une mosaïque représentant le sacrifice manqué de Phrixos et Hélé, seront organisées à l'occasion, selon ce responsable. A l'occasion du mois du Patrimoine, le ministère de la Culture, a ajouté M. Bouguendoura, a prévu, à Lambèse (Tazoult) et à Timgad, un programme spécial conçu avec le concours du Centre national des Recherches archéologiques, le Centre national pour les recherches en pré-

histoire, anthropologie et histoire et l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés. Ce programme sera axé autour de «la préservation de la mosaïque, en tant que patrimoine matériel», «les mécanismes juridiques de préservation de la mosaïque» et «la sensibilisation du mouvement associatif à la préservation du patrimoine archéologique et historique de la région», a, encore, indiqué le même responsable. Le ministère a, également, proposé, a-t-il ajouté, de transformer le musée régional, réalisé en 2011, à l'entrée de la ville de Tazoult, en une station de préservation des vestiges, placée sous la tutelle du Centre national des Recherches archéologiques, en raison de la présence d'une multitude de mosaïques dans la région et des récentes découvertes de grande im-

portance. La mosaïque de Phrixos et Hélé est la plus importante découverte faite, à ce jour, sur le site de Lambèse, avait indiqué, en octobre 2010, la mission archéologique composée de spécialistes du Centre national des Recherches archéologiques et du Laboratoire d'archéologie de l'Ecole supérieure de Paris (France), dans le cadre de la coopération scientifique algéro-française. Cette pièce archéologique rare jette de nouvelles lumières sur l'évolution de la mosaïque, à Lambèse, entre la fin des 2^{ème} et 4^{ème} siècles, a indiqué la directrice de la mission Aïcha Malek qui avait estimé que cette découverte habilite ce site pour accueillir un parc archéologique qui comprendra un musée, un atelier de restauration et un espace de recherche.

TÉBESSA

La bande des encagoulés ne sévira plus

A. Chabana

La bande de malfaiteurs dite «des encagoulés» ne sévira plus, puisque les forces de police de la Sûreté de la daïra d'Ouenza, au nord de Tébessa viennent de la démanteler. C'était le résultat des investigations et de l'enquête menées

par les policiers qui ont permis l'identification des membres du groupe qui s'est spécialisé dans le cambriolage des habitations, en usant de tous les artifices pour ne pas laisser de traces. Ainsi les voleurs utilisaient des cagoules et des gants pour cacher leurs empreintes digitales, ils se droguaient aussi du-

rant leurs méfaits. Les 13 individus interpellés sont âgés de 21 à 33 ans.

Les mis en cause aux antécédents judiciaires bien avérés, des repris de justice, seront déferés devant le tribunal et ce, pour plusieurs chefs d'inculpation, selon un communiqué de la Sûreté de la wilaya de Tébessa.

Elan de solidarité pour sauver la jeune Chourouk

«Il faut aider Chourouk», une jeune que l'élan solidaire des citoyens n'a pas tardé à se manifester d'une manière inouïe, sitôt l'information émise. Placardé, dans plusieurs endroits publics ou diffusé sur les ondes de la radio, le message concernant l'état de santé grave de la collégienne, telle une traînée de poudre, s'est répandu dans tous les foyers tébessais et d'ailleurs. Aussitôt, le standard de la radio locale est pris d'assaut par des centaines d'appels

téléphoniques, de gens anonymes voulant, à tout prix contribuer à la collecte de fonds. Et pour cause, Chourouk, élève au CEM Ben Badis de Tébessa est très malade, à cause d'un accident cérébral qui l'a rendue presque paralysée, clouée chez elle. L'urgence est de mise, nécessitant une prise en charge pour des soins intensifs à l'étranger. La famille de la patiente n'arrive pas, à elle seule à mobiliser l'argent nécessaire (3 millions de dinars). Et c'est le déclin,

de partout on a répondu présent. Rien que dans son établissement éducatif, personnel et parents d'élèves se sont levés comme un seul homme pour dire «nous sommes tous Chourouk», à travers ce geste de magnificence, de grandeur, d'humanisme sans arrière-pensée, beaucoup de nos concitoyens ont démontré, en la circonstance qu'on peut compter sur eux et que l'Algérien a une flamme au cœur que rien ne pourra, ni éteindre ni atteindre.

Un individu éroué, pour enlèvement

Les services de police de la 7^{ème} Sûreté urbaine de Tébessa ont interpellé un individu, âgé de 27 ans, coupable de l'enlèvement d'une jeune femme de 39 ans et ce, sous la menace d'une arme blanche. La victime a fait l'objet d'agression physique et coups et blessures, selon

la police. Les investigations ont permis, par la suite l'identification du suspect et son arrestation, ainsi que la libération de sa captive. Présenté devant la justice, le mis en cause a été éroué, a-t-on indiqué de même source.

Ali Chabana

MÉDÉA

Six nouveaux lycées pour la prochaine rentrée scolaire

Rabah Benaouda

«Il ne sera toléré plus aucun retard dans les délais impartis pour la réalisation de tous les établissements scolaires, des trois paliers confondus, dont la réception est prévue pour la rentrée 2015-2016. Comme il ne sera toléré aucun manquement à la qualité des travaux pour lesquels des enveloppes financières conséquentes ont été consenties. » C'est le message clair, net et précis, qu'a lancé le wali de Médéa, M. Brahim Merad, à tous les responsables locaux concernés, directement ou indirectement, par tout ce qui touche aux différents projets de réalisation, d'équipement et de restauration, du secteur de l'Education, dans la wilaya de Médéa. Un message qui concluait cette visite importante, étalée sur 2 journées, que vient d'effectuer le wali de Médéa à travers pas moins de 6 daïras : Béni Slimane, Berrouaghia, Médéa, Ouamri, Sidi Naâmane et Souaghi, afin de prendre connaissance de l'état général réel des différents projets en cours de réalisation, dans ce secteur, combien important, de l'Education.

Accompagné du P/APW, M. Abdelkader Chekkou, de plusieurs directeurs de son exécutif dont, notamment, ceux de l'Education, des Equipements publics, de l'Urbanisme et de la Construction, et des responsables locaux de chacune des 6 daïras visitées, M. Brahim Merad prendra tout son temps, au cours de chaque halte, pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux comme il prendra connaissances des difficultés et autres entraves rencontrées par les différentes entreprises, chargées de la réalisation de ces projets. Deux journées de sortie sur le terrain dont la première étape a été le chantier de réalisation d'une unité de dépistage et de suivi médical scolaire (UDS) au CEM 'Harkaoui Boukhari', dans la ville de Berrouaghia, 27 km au sud-est de Médéa. L'occasion pour M. Brahim Merad d'insister sur « la bonne utilisation, rationnelle et efficace, du foncier réservé à ces projets. » Tout au long des différentes étapes de cette visite d'inspection, à travers les 6 daïras en question, il a été constaté des retards, assez importants, dans cer-

tains projets, pouvant de ce fait hypothéquer l'objectif d'une bonne rentrée scolaire 2015-2016. Ce qui amènera M. Brahim Merad à donner des instructions fermes aux autorités locales chargées du suivi de ces projets : « Il vous revient de faire le bon choix des entreprises les plus performantes, tout autant que du suivi permanent de l'avancement des travaux. C'est à cette seule condition que nous pourrions, effectivement, réceptionner, dans les délais prévus, les différents projets lancés dans ce secteur de l'Education comme dans tous les autres secteurs. Et c'est, justement, ce défi que nous devons relever pour permettre à ce secteur de l'Education d'aller de l'avant et être plus performant, au profit de nos enfants et nos enseignants. »

Dans les communes de Bouskène (daïra de Béni Slimane), 63 km au sud-est de Médéa), Draâ Smar (daïra de Médéa), Khems Djoumaâ (daïra de Sidi Naâmane), 59 km au sud-est de Médéa) et le chef-lieu de daïra de Souaghi, 65 km au sud-est de Médéa, il a été inspecté les travaux de réalisation de lycées d'une capacité d'accueil pédagogique de 800 à 1.000 places, chacun. Par ailleurs, à 'Guessassa' un quartier situé à la périphérie-sud de la ville de Médéa, M. Brahim Merad a pris connaissance des travaux de réalisation d'un groupe scolaire. Dans le chef-lieu de daïra de Ouamri, 33 km au sud-ouest de Médéa, il a été inspecté les travaux de réalisation d'un demi-pensionnat au CEM 'Chahid Rabah Aïssa-Dilmi'. Des projets qui sont censés être réceptionnés, avant le début de la rentrée scolaire 2015-2016 : « Et ils devront l'être », insistera le wali de Médéa à l'adresse de tous les responsables concernés.

Une visite à l'issue de laquelle nous avons appris que pas moins de 6 nouveaux lycées, d'une capacité d'accueil pédagogique de 800 à 1.000 places, ouvriront leurs portes dès la rentrée de cette nouvelle année scolaire 2015-2016. Ce qui permettra assurément «une bouffée d'oxygène» pour ce secteur, combien important, de l'Education, en matière de surcharge dans les effectifs dont souffrent un grand nombre d'établissements du cycle secondaire principalement.

OUED EL ALLEUG

Vente illicite de boissons alcoolisées, un mandat de dépôt

Tahar Mansour

Dans le cadre de ses activités de prévention et de maintien de l'ordre public, la Sûreté de daïra de Oued El Alleug vient de procéder à la saisie de 1.248 bouteilles de boissons alcoolisées de diverses marques. La marchandise prohibée se trouvait, à bord d'un véhicule de marque 'Renault Master' qui a été arrêté au barrage fixe de Oued El Alleug et dont le con-

ducteur, âgé de 24 ans, n'avait ni registre de commerce ni autorisation pour le transport et la commercialisation de ce genre de marchandise.

Il affirma aux policiers qu'il transportait la marchandise pour le compte d'une tierce personne d'Alger vers Tipaza pour la somme de 10.000 DA. Présenté auprès du procureur de la République, territorialement, compétent, il a été placé en détention préventive.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

04 rajab 1436				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
04h31	12h47	16h30	19h32	20h58



Des artistes crient à l'exclusion

Comme chaque grande manifestation ou fête fait des mécontents, celle de « Constantine, capitale de la culture arabe 2015 » (CCCA 2015) n'échappe pas à la règle.

A. Mallem et A. El Abci

Assi, après le lancement de la grande fête, ces derniers viennent de se manifester en criant à la marginalisation et à la hogra, en promettant qu'ils ne vont pas se taire, qu'ils préparent des initiatives pour dénoncer ces comportements des autorités concernées. Ces « altermondialistes » de la culture, comme on les a déjà qualifiés, avaient commencé, depuis quelques semaines, à dénoncer individuellement leur mise à l'écart au fur et à mesure que le programme de la manifestation s'élaborait. Mais maintenant que la manifestation vient d'être lancée, que le programme est rendu public et qu'ils ont vu que leur exclusion est consommée, ils viennent de monter collectivement au créneau. Avant-hier, en marge de la cérémonie de lancement officiel des semaines culturelles des wilayas qui s'est faite au niveau du palais de la culture Mohamed Laïd Al Khalifa, nous avons été contactés par un groupe d'artistes et de représentants des associations se proclamant de la société civile qui se sont plaints d'avoir été « marginalisés par les organisateurs » de la manifestation CCCA 2015. « On ne comprend pas pourquoi lorsqu'il s'agit de représenter la culture constantino-

se authentique dans les manifestations nationales, on fait bien volontiers appel à nous, mais quand il s'agit d'évènement de l'envergure de celui qui vient de s'ouvrir dans nos murs, on nous ignore superbement », s'est exclamée S. Aouiche, présidente d'une association culturelle versée dans les arts traditionnels, qui affirme avoir un programme qui peut représenter dignement la ville de Constantine dans la manifestation et qui a été, hélas, ignoré. « C'est le comble, s'est-elle écriée, la fête se déroule dans notre maison et nous ne sommes même pas invités ! ». Et de brandir, non sans colère, le programme qui vient d'être diffusé par le commissariat en pointant du doigt les organisateurs qui, selon eux, ont tout bonnement fait appel à des « étrangers » au monde de la culture, des arts et de l'artisanat. Prenant le dernier mot au vol, Amine K., un dinandier connu sur la place constantinoise s'est répandu en critiques sur l'exposition ouverte le premier jour à la maison de la culture Malek Haddad dans laquelle les artisans locaux sont totalement absents. Et chacun y est allé de son indignation. Et c'est un organisateur de spectacles, Samir B., dont la « boîte » n'a été associée à aucune activité prévue dans le programme, qui a annoncé être en train de mener une large con-

certation auprès des concernés pour organiser sa propre exposition, qui réunira les œuvres et les travaux réalisés par tous ceux qui ont été exclus de CCCA 2015. Nos interlocuteurs nous apprendront qu'ils sont en train de « préparer » une pétition qu'ils feront signer par le plus grand nombre de leurs collègues et qu'ils adresseront au président de la République, au Premier ministre, à la ministre de la Culture et à qui de droit, pour demander à être intégrés dans les activités de la manifestation arabe que leur cité a l'honneur d'abriter. Par ailleurs, venant à contrario de ces positions, M. Belkacem Benabdelaaziz, le SG du bureau de wilaya des artistes affiliés au syndicat Ughta, a organisé une conférence de presse, hier, pour dire que les artistes locaux ont été bel et bien impliqués dans la manifestation. « Nous avons participé avec cinq groupes à l'ouverture populaire de la manifestation, les Aissaoua, 2 troupes folkloriques, une troupe de "bédouï", une autre de "tabla et ghaita" et une cinquième troupe de "baroud" », soutient M. B. Benabdelaaziz. En matière de spectacles, on relèvera que le TRC est présent avec une production « Salah Bey » en l'occurrence, ainsi que la coopérative Masrah Ellil, avec un spectacle qui a pour titre « El Khayat ».

Parc citadin du Bardo

La date d'ouverture compromise

Le site du projet du parc citadin du Bardo a connu récemment un glissement de terrain à sa partie située en dessous du pont de Sidi Rached. Des affaissements « pas très alarmants » sont, en effet, apparus « nécessitant néanmoins une solution sans tarder », au risque de complications gravissimes, selon des techniciens rencontrés sur les lieux.

Selon eux, des tassements de terrain ont été enregistrés à l'intérieur du périmètre des travaux et juste à proximité du petit ouvrage d'art dit « pont du diable » situé sous le pont de Sidi Rached. Les mêmes sources indiquent que c'est sans doute les aménagements que l'entreprise chargée du calibrage de l'oued Rhumel qui sont à l'origine du glissement de terrain. Bien sûr, il

ne s'agit pas de grandes fissures ou d'importants tassements de terrain avec formation de cratères etc., signaleront-ils, mais il n'empêche que des études ont été déjà entreprises en vue de travaux de confortement pour stabiliser le sol et mettre fin aux mouvements et glissements qui l'ont affecté, car attendre plus ne fera que compliquer la situation. Il s'agit d'aménagement de pieux, feront-ils savoir, qui renforceront et protégeront toutes les constructions des alentours et notamment la place Kerkri où la réalisation d'un parking pour voitures est prévue dans sa partie inférieure ainsi que des escaliers permettant aux piétons d'avoir accès au parc à partir de cette place et des environs. Nos interlocuteurs ajoutent que le projet de parc de nature écologique et

d'une superficie de 65 hectares comprend également un jardin botanique, des espaces de bois et de verdure avec cascades et écoulements d'eau. Le wali de Constantine, Hocine Ouadah, qui a fait lundi dernier une visite d'inspection au site avait annoncé l'ouverture de cet « espace d'oxygénation pour les Constantinois et les visiteurs » avant le mois de ramadhan prochain. Les responsables de la réalisation du projet, interrogés sur ce sujet ont, quant à eux, fait montre d'une certaine prudence, pour ce qui les concerne, parlant plus volontiers d'une ouverture partielle de ce méga parc urbain de détente. « La fin du chantier peut aller jusqu'à la fin de l'année 2015 », relèvent des techniciens du chantier.

A. E. A.

Transport urbain

L'âge et la propreté des véhicules en question

A. Mallem

À l'évidence, l'important volet du renouvellement du parc de transport urbain par taxis et bus dans la ville des ponts, qui commence à accueillir ses visiteurs pour la grande manifestation qu'elle abritera durant douze mois, ne semble pas avoir été sérieusement pris en compte. « Nos demandes d'aide auprès de la tutelle et des pouvoirs publics locaux pour un système de crédits bancaires qui nous permettraient de renouveler notre matériel roulant vétuste n'ont obtenu que des promesses qui n'ont jamais été suivies d'effet », nous ont répondu, hier, les responsables des trois syndicats de taxis activant sur la place.

À ce sujet, ouvrons ici une parenthèse pour signaler que, tout de suite après les cérémonies d'ouverture de « Constantine, capitale de la culture arabe 2015 », les citoyens ont commencé à se poser des questions sur la qualité de l'accueil des étrangers. Et fatalement, la question des véhicules vétustes, brinquebalant, sales et mal entretenus qui roulent sur nos routes a été remise sur le tapis. « Mis à part les véhicules de l'ETC qui sont plus ou moins propres et bien entretenus, le reste de la flotte de bus et de taxis qui est détenu, en majorité, par le secteur privé, laisse à désirer. Et dans ce domaine, seul le tramway, et à un degré moindre les bus de l'entreprise publique ETC, peuvent sauver la face d'une

ville qui ne cesse de souffrir de la qualité de ses moyens de transport », ont commenté hier des citoyens rencontrés à la station de Bab-El-Kantara.

À Constantine, d'après les chiffres qui nous ont été fournis par les trois syndicats du secteur, il y a entre 3000 et 4000 taxis urbains et interurbains qui roulent sur les différentes lignes de la wilaya. Et il semble que seule la fédération des taxieurs activant sous l'égide du bureau de wilaya de l'union générale des commerçants et artisans Algériens (UGCAA) a pris en compte cette question. Ce syndicat qui se prévaut d'un nombre d'adhérents de 1600 taxieurs environ, a établi, il y a environ quatre mois, une convention avec un concessionnaire privé pour l'acquisition de véhicules avec des facilités de paiement et l'opération semble bien marcher. Rencontré hier au bureau de cette organisation, M. Bouadi, président de la fédération des taxieurs, a tenu à relativiser les choses en précisant que la convention en question concerne l'ensemble des commerçants artisans et non seulement les taxieurs. « Toutefois, le quota que nous venons d'acquérir, 26 véhicules neufs au total, nous permet de pallier à la défaillance des pouvoirs publics qui n'ont pas répondu à nos nombreuses demandes d'aide. Nous commençons tout juste le renouvellement du parc en état de vétusté et le processus se poursuit. Néanmoins, il faut dire que tous nos véhicu-

les sont relativement en bon état, n'ayant pas plus de 3 ans d'âge, et assez présentables et propres ». Pressé de questions sur la propreté des véhicules, sur la tenue vestimentaire, M. Bouadi a répondu que « cela relève de la culture et de l'éducation de chacun, qu'on ne peut changer du jour au lendemain ».

Le secrétaire général de l'Union nationale des chauffeurs de taxis (UNACT) nous fera une réponse mitigée, en niant, lui aussi, toute aide de la tutelle, sans se montrer très prolifique sur l'état des véhicules formant son parc de taxis. Et c'est le troisième syndicat, l'Union nationale des taxis transport (UNTT) qui opère sur les lignes inter-wilayas, qui fera état d'un renouvellement conséquent de son parc composé de 450 véhicules, renouvellement assez récent qui a atteint la proportion de 65 %. Son secrétaire général, M. Bendilmi Younés, après s'être montré désolé lui aussi que les pouvoirs publics n'aient pas mis en application leurs promesses d'aide au renouvellement, a déclaré que ses adhérents ont compté sur leurs propres moyens. « Chez nous, a-t-il souligné, le plus vieux véhicule ne dépasse pas cinq ans d'âge et une majorité des véhicules sont d'acquisition récente ». Enfin, question propreté, tenue et comportement, chacun a défendu la moralité et l'éducation de ses adhérents, affirmant qu'ils ont été tout le temps au contact des étrangers et que, question accueil, ils n'ont rien à se reprocher.

Recrutement des enseignants 370 postes à pourvoir

Rekibi Chikhi

L'annonce officielle d'un concours de recrutement d'enseignants et son affichage, hier matin, à l'entrée de la direction de l'éducation et du centre des examens et des concours a drainé beaucoup de monde. De nouveaux diplômés, des enseignants contractuels ou vacataires, ou encore des universitaires titulaires d'anciens diplômes, tous en quête d'un poste d'emploi fixe dans le secteur de l'enseignement, se sont mis à photographier, à noter toutes les conditions requises chez les postulants ainsi que les moindres détails relatifs au concours. Une certaine tension s'est installée au sein de la foule, certains s'éternisent devant les panneaux et prennent plus de temps qu'il n'en faut. Des personnes âgées venues de localités éloignées, ayant des enfants universitaires sans emploi, ces parents, illettrés dans leur majorité et n'arrivaient ni à atteindre les panneaux tant désirés ni à avoir de quelquel'un des réponses à leurs questionnements.

Tout le monde est venu vérifier si le nombre de postes était suffisant et si effectivement, comme on l'avait annoncé, que de nouvelles spécialités seront admises dans ce concours. On a appris, hier, que Constantine avec un quota total de 370 postes, bénéficiera dans le cadre de ce concours de 109 postes dans le cycle secondaire, sur un total de 3.400 au niveau national. Dans le moyen, ce sont 71 postes qui seront ouverts sur un total de 6.850. Plus de postes pour le primaire, avec 190 postes sur 9.012 au niveau national. La liste des candidats retenus sera affichée, avant le 22 mai, après étude des éventuels recours, la date de l'entretien étant fixée pour le 27 mai. Pour ce concours, en sus de celles déjà connues, de nouvelles spécialités ont été effectivement introduites pour le recrutement

dans le cycle primaire et seront retenues, donc, telles que les licences en sciences commerciales, maths, physique, chimie, biologie, finances, gestion, histoire et géographie, économie et informatique. Pour le cycle moyen, on a introduit la licence en informatique et la licence en maths spécialité informatique, ce qui n'était pas le cas auparavant. Faisant, donc, un total de 16 nouvelles spécialités dans le primaire, y compris les 4 spécialités orientées vers l'enseignement de la langue amazigh et 2 autres dans le moyen. Le primaire se taillera la part du lion en nombre de postes budgétaires, avec ses 190 postes, « on essaiera de combler le déficit en la matière et qui va être sûrement accentué avec l'ouverture de nouveaux établissements scolaires qui vont être réceptionnés à la prochaine rentrée scolaire au niveau de la nouvelle ville Ali Mendjeli et à Masinissa », apprend-on. Des localités éloignées auront également une part de ces postes, à l'instar de Zaouia (Beni H'midène). « Ces prochains recrutements permettront de combler le déficit et entamer la prochaine rentrée scolaire en toute quiétude », déclarent rassurées des sources de la direction de l'éducation. Et d'ajouter que « des départs à la retraite programmés dans le primaire, des enseignants qui ont le droit de se rapprocher du centre-ville dans le cadre du mouvement d'enseignants, tout ce mouvement créera un manque d'enseignants que ces nouvelles recrues doivent combler ». La ministre de l'Éducation en annonçant l'organisation de ce concours a également annoncé la fixation de la date du 22 avril comme date de début des dépôts de dossiers. Les dépôts, apprendra-t-on, se feront pour le primaire au niveau du lycée Ali Boushaba, le lycée Malek Haddad pour le cycle moyen et au niveau du lycée Tarek Ibn Ziad pour le palier secondaire.

Vois de produits pyrotechniques, quatre mandats de dépôt

A. Z.

La disparition de 10 pièces de produits pyrotechniques, ou tubes d'explosifs déflagrants, installés sur l'esplanade de l'université Mentouri dans le cadre du feu d'artifice qui avait illuminé le ciel constantinois dans la soirée du 16 avril dernier, à l'occasion de l'ouverture officielle de la manifestation « Constantine capitale de la culture arabe, 2015 », a donné des sueurs froides aux responsables des services de sécurité. À tel point que certains appréhendaient une utilisation de ces explosifs dans la fabrication de bombes artisanales. L'enquête ouverte dans ce cadre pour déterminer l'identité des voleurs n'a pas été facile à mener, mais les quelques renseignements recueillis autour de cette affaire ont permis d'éclaircir la lanterne des limiers de la police. Ces derniers, à la faveur de ce qu'ils ont pu récolter comme information sur l'affaire, défricheront la piste qui les mènera jusqu'aux coupables présumés de ce vol qu'on croyait parfait. Le

feu d'artifice était tellement éblouissant qu'on ne pourrait jamais se rendre compte du manque de quelques pièces, devaient supposer les voleurs. Mais il fallait compter sans la perspicacité des enquêteurs qui ont suivi la trace des voleurs, et finir par les localiser et les arrêter, tout en récupérant 9 pièces pyrotechniques volées. « Les pièces volées ont été découvertes dans une ferme à la périphérie de la ville de Constantine. Et 6 jeunes présumés coupables de ce vol, âgés entre 20 et 31 ans, ont été neutralisés par la Brigade de recherche et d'investigation », indique un communiqué transmis hier à notre rédaction par la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya de Constantine. Présentés avant-hier devant le procureur de la République près le tribunal de Constantine, quatre parmi les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt, alors que deux autres ont été appelés à comparaître en citation directe, souligne encore le communiqué.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

04 rajab 1436				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
04h19	12h33	16h16	19h18	20h43



APARTEMENTS

■Vends F5. 140 m² rue Khemisti 1er étage ORAN. C. SB. 2 WC. Retapé à neuf. Tte Comm. - Habitation - Prof. libérale - Tél : 0778.53.70.01

■A vendre Appart F4 - 2ème étage au centre-ville AIN TEMOUCHENT, à côté de l'hôpital - Prix après visite - N° T : 0551.14.12.60

■Cherche location Appart F3 ou F2 à Sidi Bel Abbès - 0551.72.78.22

■Partic. loue Appart stand. 80 m². Ttes commod. dans villa entrée indép. à Point du Jour. Meublé ou sans. Avec garage - Loue villa pour Sté ou Partic. - 0772.93.46.07

■Vends F3 cité des Lilas Gambetta en face Commissariat 11ème avec Livret foncier et cave individuelle - Tél. 0556.92.66.06

■Vds Appart F3 - Sup.135 m² : Gd salon. 2 pièces. Cuisine. SDB. WC. 2 balcons - Meublé totalement, au 3ème étage, nouvelle construction. Endroit très calme à l'Hippodrome - ORAN - Tél. 0779.19.81.68

■Vends Appart F3 cité 300 Logts Kharouba à MOSTAGANEM 5 min de la mer de Sidi Mejdoub. 14ème étage. Refait à neuf. 4 F. Convient pour Médecin - Tél. 0558.04.30.17 - P. 700 Nég.

■Vendre F3 - 4ème étg. 76 m². Refait à neuf. Acté. 2 Faç. 2 Ch. + Gd salon. Cuis. Douche. Toilettes. Gd balcon. Bien situé à côté Commissariat 10ème Zitoune - Tél. 0550.13.57.73

■Urgent : A vendre T6 Momiliat 236 m². 23ème étage. Tout équipé. Curieux s'abstenir - Tél. 0550.87.01.81

■A louer F3 à Bir El-Djir. 102 m². 2ème étage au niveau de villa + 1 local à CO-SIDER 22 m² Haï USTO - Tél : 0772.01.67.73

■A louer Appart F4 à Haï El Sabah - A louer un lot de Terrain de stockage de 1500 m² à zone industrielle Es-Senia - Appeler le 0668.67.49.67

■Loue F5 Duplex (Niveau villa) Bd Grossistes Alim. Castors. ORAN - Mobile ; 0555.79.93.97

■Vds Appart à Plateau Bd Adda Benaouda F4 - 6ème étage. Cuis. SDB et un grand balcon près de la gare - Sup. 110 m² - Contacter : 0794.46.80.29

■Tlemcen : Echange à IMAMA F5 haut standing 238 m² avec terrasse + F3 80 m² contre villa à Kiffane - Imama ou Bouhanak - Tél : 0558.50.67.32

■Vends F4 RDC grand boulevard cité Grand Terre Dar Beida - ORAN. 2 façades. Livret foncier - Mob : 0557.12.44.64 - Intermédiaire s'abstenir SVP

■A vendre Appart 60 m² à Delmonte. ORAN - RC : Tél : 0556.50.45.74 - de 10 H à 20 H

■Vends à ORAN résidence Filoucen Appart F4. 125 m². Acté. Top 5ème étage résidence clôturée, sécurité H24 - Prix négociable - Tél : 0771.04.58.33

■Vends F5 + cuisine + 2 salles de bain + garage + petit jardin - Libre de suite : Camp 5 Bethioua - ORAN - Tél : 0549.21.32.51

■Vds luxueux Appart T4 - 84 m² dans Duplex au 1er et seul étage, entrée autonome, à Bethioua - Refait à neuf - Endroit pour Voit. 12,5 Nég. - Tél : 0540.36.66.34 - Visite de 16 H à 18 H

■Loue : F2 CV - F3 F4 Yasmine - F3 R St Eugène - F1 Bel Air - Vds : F3 1er étg. Millenium - F3 Eckmühl - F4 rue Khemisti - F6 Karguentah - AG. NOUR - 0773.30.81.70 - 041.24.26.70

■Dans une résidence Vends appartement F3 au 2ème étage, aménagé à 100 % avec garage individuel. Acté. Haï El Yasmine (2) en face promoteur Hasnaoui - 0557.40.97.65

■A vendre Appart - Acté - Haut standing. F4 - 98 m² - Entrée individuelle sur le 4ème Périph. (ES-SABAH) - 0556.77.72.90

■Vend bel Appart F3, 114 m² et 77 m². Dalle de sol, faïence 1er choix, faux plafond, portes et fenêtres Mischler. Parking S/Sol. Haï Bendaoud face station d'Ess. 4ème Périph. B.E.D. - Tél : 0790.54.54.89 - 0553.51.49.00

■Loue un F3 neuf situé à EL MALAH Centre, 4ème et dernier étage - Prix : 15.000.00 DA, une année d'avance - Contact Mobile : 0550.53.86.04

■Vends 1 Appartement non terminé de 150 m² (80 m² Terrasse 70 m² Bâti) 4ème étage avec Ascenseur, immeuble propre à Akid Lotfi - Appeler le 0555.94.40.80

■Vds Appart à ORAN Antinéa 13ème étage. 4 Pces. 98 m². Acté. Ascenseur. Ensoleillé. Refait / + 1 local 72 m² face marché Miramar Jean Kraft - Tél : 0557.44.19.68

■Vends Appart haut standing, meublé, à Canastel - ORAN - 110 m². 2 Gdes Pces - Salon - 3 balcons vue sur mer - SDB + WC - 8ème étage - Acté - Tél : 0554.02.01.57

■Vends ou loue des beaux F3 et F4 bien aménagés avec cuisines équipées, cité résidentielle à Miramar centre-ville d'ORAN - Tél : 0550.46.18.22

■Vds : studio Bel-Air + villa Courbet 240 m² + local 32 m² St-Antoine + Loue : F3 4ème El-Yasmine (CNEP) + F3 1er Karma - Tél : 0790.68.38.67 - 0552.92.22.08

■Vends F4 + grand hall. Meublé. Haut standing. 106 m². 1^{er} étage au Front de mer. ORAN. Convient aussi pour toute profession libérale. Endroit idéal - Tél : 0666.84.23.24 - Curieux s'abstenir

■Vds Appart F4 centre-ville d'Oran. 100 m². 1er étage immeuble 2 locataires, toute commodité - pas d'intermédiaire - Tél : 0771.11.87.56 - 041.30.23.47

■Vends / Echange F4 acté cité Dar El Hayat. Bon voisinage. Double Faç. Belle vue. Eau H24. Ligne téléphonique + Internet et parking - 0661.20.53.19

■A louer F3 - 85 m² Hassi Bououf Centre - Tél : 0771.13.10.50

■A vendre très bel Appart F3 avec un Gd balcon vue sur Front de mer. 77 m². Refait à neuf. 5ème étage. 2 Rue Lamartine. Michelet centre-ville - 0550.05.91.51 - 0552.06.60.21

■A vendre F3 tout confort à Haï Yasmine - Tél : 0554.18.66.76

■Loue à Bouisseville Aïn El Turck : Appart F3 équipé, climat, télé, frigo et table, canapé, internet... etc. 35.000 dinars à l'année. Avance 1 an demandée - Tél : 0797.06.62.42

■Vends Appart 1er étage surface 96,43 m². Refait à neuf. Façade sur Bd à la Rue Khemisti - ORAN - Tél : 0557.65.28.73

■Cherche colocataire pour un F3 à Haï El Yasmine 1er étage, pour une durée de 6 mois, 15.000 DA/mois - Tél : 0560.98.66.91 / 0553.14.98.28

■Vends bel appartement F3. 86 m² Akid Lotfi. Acté. Ascenseur. Parking gardé. Bon voisinage - Tél : 0661.20.35.23

■Vends à ORAN F3 à Yaghmoracen 2ème étage. Bien aménagé. Refait à neuf. Avec Désistement - près de la superette BIA et Siège Nedjma - Contact : 0772.86.64.09 - 0550.62.60.52

■Bel Appart auprès de ligne 16 Maraval. 2 façades, F3 3ème étage dans une cité fermée - 0771.65.40.71

■Vends F4 à Maraval 2ème étage. Acté + livret foncier. Refait à neuf. Curieux s'abstenir S.V.P. - Tél. 0771.04.58.48

■Urgent : Vends F4 Sup. 98 m² standing Top Rue Michelet 1er étage C.V. Oran avec ttes commodités, pour sociétés, labos ou particuliers - Tél. 0696.11.53.74

■Vds Appart F3 acté, 3ème étage, bien ensoleillé, à Haï Seddikia 342 logts en face Terminus " B " - Contacter : 0558.30.82.44

■A louer à ORAN la Lofa pour société F2 C.SDB (50 m²) entrée individuelle RDC communiquant avec 2 locaux (40 et 35 m²) avec sanitaires, 2 portails, 2 façades. Convient bureaux + dépôt - Tél : 0771.13.17.59

■A vendre appartement à St-Pierre, près de la Mosquée Zine El-Abidine, 02 Pces, cuisine, salle de bien et véranda, 1er étage - Tél : 0552.91.94.31

■Loue des apparts meublés et équipés, toutes commodités, garage, eau H24, dans un quartier calme à Trouville. Aïn El-Turck. ORAN - Tél : 0783.11.00.82

■Tlemcen : Vends Appart F3 bien aménagé Cité Bouarfâ Chetouane - Tél : 0661.97.49.27

■A vendre bel appartement Gd Stand. Sup 114 m². F3. 1er étage, bien situé à EL-Bahia côté Résidence Sonatrach. Oran - Tél : 0555.90.42.50

■Particulier loue F2 + 1 pièce à Choupot, 2ème étage, 2 façades, libre de suite. 30.000 DA - Tél : 0772.69.47.47

■A louer ou à vendre appartement F7, 220 m², centre-ville d'ORAN, 2ème étage. Adresse : 30 Bd Emir Abdelkader. Libre de suite - Tél : 0776.85.20.68 - Prix après visite

■Vends Appartement F4 bien aménagé, situé à Cité Lauriers Roses - Maraval. 2ème étage. Ensoleillé. Avec 2 grands balcons - Tél : 0772.55.21.48 - 0555.49.25.82 - Chauffe-bain / Tél fixe / Internet.

■Vends Appart 2^{ème} étg. Cave 16 m². F3 modifié. Toutes commodités avec chauffage central + climatiseurs. Cité fermée avec gardiennage - 44 Logts Haï El Badr - ORAN - Contactez N° 0541.999.414

■Vends Appart F2 modifié en F3 au RDC - Acté - Situé à Yaghmoracen près du Tribunal - ORAN - Tél : 0778.50.07.07

■Loue : F2 Bousseville Rue Millenite plus F2 et Studio à Bousfer-Village dans résidence - Tél : 0551.27.65.70 - 0661.20.51.37

■Sarl Immob. ALICANTE vend en ESPAGNE : F2 - F3 - F4 + Fonds de commerces + Villas - Très bon prix - Mr Bruno Tél : 0034.6.56.36.21.97

VILLAS

■TLEMCCEN : Vends Maison 3 niveaux 195 m² lotissement Yelles Aïn El Kelb - Kiffane - Tél : 0549.12.93.01

■TLEMCCEN : Vends Maison 2 niveaux 143 m² lotissement Yelles Aïn El Kelb - Tél : 0549.12.93.01

■TLEMCCEN : Vends Maison de Maître bien aménagée cité Nedjma Imama - Tél : 0662.40.02.84

■TLEMCCEN : Vds villa 300 m² L.F. - R+1. Jardin 120 m², puits, confort, ttes comm. les Oliviers - Kiffane - Tél : 0665.59.61.51

■TLEMCCEN (REMCHI) : Vds villa 207 m² non finie - bâtie 160 m² R+2 à côté mosquée SABRI - Tél : 0662.38.35.10

■Vds villa R+1. 326 m² Courbet quartier résidentiel 5 Chbres, 2 salons, cuisine, SDB, hammam, 2 WC, 2 terrasses accessibles, 3 cours, garage 2 V - Chauff. C. + local - 0553.28.30.23

■Vends / Echange villa 120 m². R+2 à Sidi Chahmi 15 min d'ORAN. Acté + Livre foncier. 8 chambres + 2 cuisines + 3 SDB + 1 garage + 2 terrasses + 1 bache d'eau + magasin - Tél : 0553.43.83.90

■ORAN St-Eugène : Vds belle Maison 450 m². 20 m de façade. R+1. Composée de 3 garages, 3 pièces, Gd salon, cuisine, 2 Gdes terrasses avec Chauff. Cent. - Convient Promotion ou Habitation - Tél. 0779.19.81.68

■A vendre Villa de 2 étages - Superficie 434 m² - Tél. 0561.42.70.01 - 0561.30.84.31

■A vendre Villa Lotiss. 407 Bir El Djir. 250 m². 4 Pces. 2 salons. 1 hammam. 1 cuisine. Jardin 55 m². Garage 2 voitures - Tél. 0772.57.58.23

■Vds à Relizane Logement RC + 1er étage. 360 m² plus jardin 313 m². 3 façades. Acte et Foncier - Tél : 0557.44.19.68

■Vends villa R+1 - 260 m². Actée + L.F. Quartier résidentiel (la Lofa) - Prix après visite - Tél : 0555.421.397

■A Jeniene Mesquine 40 Km d'Oran : à vendre M.M. de 200 m². Actée. Double façade - Tél : 0561.98.80.10

■Cherche à acheter une partie d'une M.M. entre 80 m² et plus - étude toute proposition - Tél : 0561.98.80.10

■Vends villa 140 m² Témouchent C.-Ville - RC 1er étage commercial - 2ème étage : 5 Ch. - 3ème étage : 4 Ch. Cuis. 2 façades. SDB partout. Grande terrasse - Tél : 0661.89.48.58

■Vds villa 400 m². 4 chambres + très Gd salon + SDB. Cuisine - Le tout meublé et équipé + Conservierie d'olives au RDC équipement complet à SIG (W. MASCARA). Acté + L.F. - Prix après visite - 0661.63.08.80

■Vends M. Maître. Sup. 130 m². 2 façades. RDC Fini. 1er étg.: Entourage avec piliers - Actée - à Fleurus en face école - à 15 Km d'ORAN - Tél : 0772.76.71.10

■Maison non finie. Sup. 129 m² à Graïdia (TAFRAOU) : A Echanger ou A Vendre - Tél : 0782.70.99.27

■S. Bel Abbès - Vends belle villa 200 m². R+2 - 02 Faç. 6 P. + 2 salons + 1 suite + Cuis. américaine + 2 Gds halls + garage + haouch + 2 terrasses + hammam - Ch. central + climat - Tél : 0791.94.91.62

■A louer Maison à El Kerma (ORAN) : 3 chambres, salle de bain, cuisine et un grand salon à part, avec sanitaires, terrasse + garage - Tél : 0772.42.03.26

■BR. Affaires Maraval - 041.21.36.69 - 0555.444.172 - Loue / Niv. et Villa Maraval avec garage 6 U - F3 pour 1 an ou six mois 3 U - F2 Amandiers 2,3 U - Crèche et local Choupot 4 U - Vds Villas Courbet 2 - Millenium

■Echange Villa à H. BOUHADJAR. 240 m². Bâti 150 m². Peut faire Résid. Curistes - contre petite Maison à ORAN ou environs immédiats - Tél : 0555.95.61.29

■Vends Cabanon à Sassel-plage (AÏN TEMOUCHENT) 3 pièces + cuisine + cour. Acté + Livret foncier. Prix après visite. Curieux s'abstenir - Tél : 0555.54.10.11

■A vendre belle villa de 500 m², deux (2) façades S/Sol, R.C. + 1er étage carcasse, 02 garages + jardin - Es-Sénia 200 Logements - Prix après visite - Tél : 0550.71.89.98

■A vendre villa à Trouville Aïn El Turck, 2 façades sur mer et sur terre de 456 m² - 2 étages : 6 Apparts avec 1 puits - 4 garages - Tél : 0556.93.63.00

■Vends villa. Actée. Cap Falcon. R+3. Double façade. 120 m² Bâti + garage + jardin + cour + 02 patios + terrasse - Prix intéressant - Tél : 0660.61.43.70 et 0558.46.36.61

■A vendre 2 Maisons de maître mitoyennes. Superficie 125 m² chacune. Actées. R+2. Finies à 80% - Près de la nouvelle daïra de Bir El Djir - ORAN - Tél : 0770.53.06.12

■Vends M.M. bien aménagée au bord de la mer (pièdes dans l'eau) à Clairefontaine (Aïn El-Turck) ORAN - Prix après visite - Tél : 0780.05.69.31 - 0779.55.51.58

■Vds villa sise aux Castors (ORAN) Haï El-Makarrî (8 Houès El-Houari) d'une superficie de 107 m². Actée. Construction récente R+2, comprend un local commercial équipé - Tél : 0776.10.39.66

■Vends villa neuve à Trouville II - 260 m² - R+2 - 5 chambres, 2 salles de bain. Hammam - Piscine Jacuzzi - Garage 2 voitures - Tél : 0770.81.03.08

■Vends pavillon F4, R+1, 3 faç. Nvle const. Spacieux, ttes commod. cour, garage, jardin (10 arbres fruitiers) sur 468 m². 2 Faç. à EL MALAH mitoyen mosquée - 0797.32.45.65

■Vds villa R+3 - 207 m² avec S/Sol à 40 m de Gd Bd Coop. Panorama route Belgaïd. S/Sol : 207 m² - RDC : 170 m² - 1er : F5 167 m² + terrasse - 2ème : F5 167 m² - 3ème : 80 m² + Terrasse - Prix après visite - Tél : 0561.69.87.75

■A vendre une belle villa sup. 200 m². R+2. Actée. Finie à 100% avec toutes commodités à Nouveau Canastel - ORAN - Tél : 0558.40.95.19 - Prix après visite

■Vds maison de 800 m² 2 magasins + 1 très grand dépôt. 1er étage : 2 Sal. 5 pièces + cuisine et SDB à SIDI BEL ABBES - 0771.80.35.94

■Vends M.M. à Courbet ORAN à proximité du Sheraton - R+2 - 5 P. - 2 cuisines. SDB. Local. Garage et Terrasse - Tél : 0658.44.10.49 - 0552.95.85.20

■Vends villa actée. 126 m² double façade. R+1 + terrasse, très bien située à Coop. Panorama Belgaïd. ORAN - Tél : 0559.74.65.68

■A vendre villa de 450 m² R+2 cité des Palmiers. ORAN. Bien aménagée - Intermédiaire s'abstenir - Tél : 0560.93.21.06

■Vds villa R+1. Actée + L.F. Sup. 140 m². RDC : Garage. Sal. Ch. + SDB + cour + Cuis. 1er : 4 Ch. + SDB + terrasse - El Hamar Gdyeil Lotiss. 199 Lots - 0657.29.23.84

■Loue villa luxe R+1 - 240 m². 4 Ch. 3 Sal. Cuis. 3 SDB. Garage. Cour. Chauff. C. Endroit résidentiel ORAN Fernandville. Hikma. 12 U Nég. 1 année avance - 0550.22.27.34

■Vds villa à St Hubert cité Emir AEK - B. située sur Bd principal 2 Faç. et 2 entrées en parallèle. R+1 - 320 m². Bâti 120 m² - Tél : 0551.20.01.10 - Curieux s'abstenir - Prix après visite

■Vends à Coraïès la corniche, carcasse 2 étages, entourage fini, bache d'eau, porte de garage - Faire offre au Tél : 0797.06.62.42

■Vds MM 120 m² - 12 m Faç. Finie 90%. RDC. 2 Ch. Sal. Cuis. SDB. Cour. Bâche eau. Terrasse. Ttes Comm. à Haï Chahid Mahmoud / Boudjemaâ - 0551.43.55.50

■Vds villa 464 m². R+1. 2 Faç. parallèles. R : garage - cour + locaux / 1er : 4 Pces. Cuis. SDB. Terrasse - à Boulanger côté Central - ORAN - Ag. Djijed El Adl - 0771.53.77.94 - 0796.74.05.52

■Vds Maison 120 m² R+1 - Actée - à MAHDIA (Oued-Tlélat - Oran) à 300 m de la maison Renault (Elect. - Gaz - Tél...). - P : 12 + Maison R+2 - 327 m² à Seddikia. 2 Faç. P.O. : 55 - P.D. : 6 - Tél : 0540.29.29.39

■Vends maison de maître R+1 mitoyenne avec hôpital Fellaoucen Plateau. Convient pour groupe des médecins, radiologie, laboratoire d'analyses... - Tél : 0560.31.76.80

■A vendre maison sup. 332,70 m² à Bel-Air - façade 11 ml - intermédiaire s'abstenir - prix après visite - Mobile 0779.31.90.48

■Vds villa actée R+1. Double Faç. Nouvelle Const. 230 m². Jardin. 6 chambres. 1 salle. 3 garages, cuisine, près du Bd Millenium Haï Khemisti. Oran - 0561.08.09.26 - Prix après visite

■Vds à Choupot ORAN Niveau de Villa 6 Pces, 6 balcons, 2 SDB, 2 Gdes terrasses - Pas de vis-à-vis. Refait Intér. et Extér. sur 17 x 12 / Neuf - 0773.63.98.70

ANNIVERSAIRE
A vous deux trésors de petits-fils et de neveux
BOUBAKOUR Najibo
et **BOUBAKOUR Rassimo**.
Nous sommes comblés de vous avoir et pressés de vous voir. Joyeux et Bienheureux Anniversaire avec beaucoup de choses merveilleuses dans un avenir radieux plein de malices et de ruses pour nous faire rire et pleurer de joie. On vous aime très fort, sans oublier notre héros Malkou Rabi Yahfadkoum. Gros bisous à vous trois.
Papy - Mamy - Chouchou - Ouda et Khajou

■Vends super villa Actée à Cap Falcon ORAN avec garage pour 02 voitures - bache d'eau + gaz + jardin + 03 chambres + 01 salon + 02 salles de bains + WC + cuisine et véranda dont vue à la plage et pieds à l'eau - Tél. 0660.48.49.32

■Vds villa 170 m² R+2. Nvle Const. style moderne. Bien situés. Ttes commod. Finie à 70% côté de mosquée El Qods Fernandville avec garage 2 V. + B. eau - Tél. 0791.48.70.41

■SAÏDA - Vends Grande Villa avec commerces en 2 L. Fonciers. Livret 1 : 3 Sal. 2 Cuis. 6 Pces. Cave et grenier - livret 2 : 2 Apparts + boulangerie et épicerie en activité et 3^{ème} Gd magasin. Bien situés centre-ville. Possib. de vendre séparément - Tél : 0661.23.74.77 - 048.51.71.89

■Vds à ORAN Haï Nakhil Belgaïd très belle Maison Commle luxe R+2 : 2 Gds locaux + 1 F4 + 1 F3 - B. située face labo AFAK - Finition avec Mat. espagnols 1^{er} choix - Tél : 0550.56.32.37 - 0776.35.00.82

■Vends Villa. 2 façades commerciales. 308 m². Axe routier - R+2 - Convient toutes Activités commerciales - Showrooms - Administrations ou Habitations - Es-Seddikia - ORAN - Etude toutes propositions - Contact : 0541.999.414

■Vds Villa 223 m² - R+1 avec entresol (6 Chambres + 2 Salons + 1 Salle à manger) - Garage (3 Voit.) - à Pépinière Moustakbil III - Bir El Djir - ORAN - PD : 5 MDS 700 - Tél : 0540.99.87.80

■Vds à NIGRIA CEM : 2 Villas R+1 avec piliers. RDC habitable. 272 m². Viabilisées - Façade 13,5 m - 2 garages - 2 baches eau - Tél : 0560.35.27.09

■Vds Villa St Hubert 430 m². Surface bâte 2

EMPLOIS

- TLEMCCEN : Agce Publicité recrute Jeune Fille ou Femme maîtrisant le français et l'informatique - N. Terminal ou T.S. - Tél : 0552.30.21.19
- Salon de coiffure " Dames " à ORAN cherche Coiffeuse sérieuse avec expérience - Contacter : 0778.22.94.60
- Cherche un Métreur Vérificateur en bâtiment expérience de 10 ans pour un grand projet à ORAN - Email : sarlparadisio@yahoo.fr
- Recrute Agent de manutention - Tél : 0560.00.67.00
- Sté en agroalimentaire sise à Es-Senia recrute : Chauffeur/Vendeur - Expérience exigée dans le domaine - Envoyer CV avec photo : recrutement.prod@yahoo.fr Ou par Fax : 041.51.06.12
- Société privée de Conditionnement sise à la zone industrielle d'Es-Senia - ORAN recrute Machiniste - Tél : 0560.514.358 - Mail : ets.cond@hotmail.com
- Pizzeria Dreams cherche : 1 Serveur - 1 Plaquiste - 1 Femme de ménage - 1 Plaquiste - Tél : 0771.99.93.95
- Homme de la wilaya de l'Ouest Cuisinier cherche un Emploi, avec expérience - N° de Tél : 0663.84.79.99
- Sté importante dans le domaine d'importation, recrute un Comptable, maîtrise très bien la langue française, arabe et l'outil informatique - expérience exigée - Envoyez vos CV au : batfo01@yahoo.fr
- Ets recrute : Vendeuse + Vendeur au rayon électroménager et meuble - Salaire motivant - Veuillez contacter : 0791.24.28.80
- SIDI BEL ABBES - C.-Ville : Cabinet dentaire bien situé avec bonne clientèle cherche Chirurgien Dentiste sérieux, expérimenté, pour un travail permanent - Tél : 0555.06.78.01
- EURL TAXI ZIDI recherche Secrétaire avec expérience et Chauffeur avec diplôme. Âge à partir de 35 ans - Tél : 0795.24.88.25
- H. 53 ans, Cadre Polyvalent (Adm. - Gest. - Fin. - Comm. - Compt...) met à votre service son Capital Expérience - oranmanager@yahoo.fr
- Recrutement d'une Coiffeuse - Tél : 0791.38.74.61
- Sté à ORAN recrute un Comptable financier expér. 5 ans et + connaissance dans le nouveau système SCF / IFRS, arrêt du bilan. Sérieux et dynamique - Faxer au 041.74.23.44 ou E-mail : efacalg@yahoo.fr
- Entrep. privée cherche Délégués Commerciaux étudiants (tes) ou licenciés en Scs commerciales ou Economie - Appelez au 0559.259.106

- Sté à Oran recrute pour le compte d'un groupe espagnol : Télé Conseillers. Maîtrise parfaite de la langue espagnole et l'outil informatique - Envoyer CV à : recrutement@marketel-algerie.com
- Sté Recrute : 10 Opérateurs sur machine Indust. H et F. Niveau 1 de préférence avec expér. demeurant à Bir El Djir et environs - Contact Fax : 041.74.23.44 - Email : efacalg@yahoo.fr
- Sté Recrute : 2 Mécaniciens industriels avec expérience. Niveau 3 dans le domaine, demeurant à Bir El Djir et environs - Contact Fax : 041.74.23.44 - Email : efacalg@yahoo.fr
- Sté Recrute : 2 Agents polyvalents soudure bricolage de tout genre. Homme de terrain âge 35 ans et + : dynamique et sérieux demeurant à Bir El Djir et environs - Contact Fax : 041.74.23.44 - Email : efacalg@yahoo.fr
- Recrute : Déclarant en douanes - Chimiste et Assistante de Direction - Expérience exigée - Mail : labobendi@live.fr

- Pharmacie à USTO COSIDER cherche Vendeur de 9 H - 16 H - Expérience exigée - Tél : 0550.43.63.67
- Fast Food à Oran cité Grande Terre cherche un Pizzaiolo et un Plaquiste Kebabiste à plein temps - Appelez le : 0772.45.67.03
- Cherchons Chauffeur poids lourd avec expérience habitant Hassi Ameur ou environs - Tél : 040.22.90.08 - Fax : 040.22.97.46
- Entr. privée spécialisée dans le domaine médical recrute un Technicien en électromécanique ou électrotechnique avec expér. - Envoyez CV à : recrut.sarl31@gmail.com ou par Fax au N° 041.27.42.55
- Entreprise privée cherche Responsable expérimenté Homme ou Femme - Salaire motivant - Envoyez CV : recrutementmma31@gmail.com - Fax : 041.62.15.12
- Biscuiterie cherche Livreur ayant de l'expérience dans le domaine agro-alimentaire - CV avec photo par mail : cv.31000@yahoo.fr
- Recherche Assistante de Direction résidant à proximité de Hassi Bounif, maîtrisant le français et l'informatique. Tâches : suivi client, facturation, démarches administratives - CV avec photo : cv.31000@yahoo.fr
- Cherche cuisinier ou cuisinière et aide cuisinier, qualifiés, sérieux et dynamiques. Bon salaire et assurés à Oran - à SIG N° de Tél : 0774.64.65.65
- Groupe de Sociétés Industrielles recrute : Assistante de Direction ayant minimum 05 ans d'expérience - Salaire selon compétence - Avantages sociaux - Fax : 041.53.83.87 / email : barkagroupe@live.fr
- Groupe de Sociétés Industrielles recrute : Cariste. Mécaniciens Industriels - Chauffeur d'engin léger - Agent de Nettoyage - Fax : 041.53.83.87 / email : barkagroupe@live.fr

- Multinationale recrute Vendeuses (48 Wilayas). Travail libre - Envoyez votre CV au 021.54.29.36 ou contactez 0771.163.549 / 0550.641.545 ou le 0555.598.000 - Nous vous répondrons

- Atelier cherche des Couturières et Finition à ORAN - Tél : 0770.33.92.95
- Pharmacie à Hassi Bounif cherche Vendeur ou Vendeuse habitant les alentours. Assurance sociale, horaires flexibles et salaire intéressant - Contacter : 0665.70.61.69 - betega69@yahoo.fr

TERRAINS

- AG. La Lofa: Vends une belle Ferme plaisance avec acte notarié plus livret foncier à Oran Tafraoui d'une superficie de 10.000 m², plus expertise. Toute commodité, électricité, eau. Contactez Tél 0550.46.13.63.
- Ventes des dix (10) derniers lots de terrain viabilisés " Lotissement Ghazi " - Hammam Rabi - W. de Saïda - Tél : 0771.00.49.80 / 0774.61.21.41 - Fax : 041.51.61.03
- Vends Terrain de 128 m² avec entourage, piliers et ceintures à la Coopérative El Djazairia - Petit Lac - Tél : 0794.69.78.62
- A vendre Lot terrain 180 m² à Rocher + A vendre villa R+1. 120 m² à Coca - Tél : 0556.42.91.77
- Vds plusieurs lots de Terrain à Bider (à côté de Mersa Ben M'hidi) à proximité de la plage - prix intéressant - Tél : 0776.65.78.01 - 0770.88.25.95
- A vendre lot de Terrain sup. 320 m² Canastel - Tél : 0549.89.02.53
- A vendre Terrain 312 m² à Carteaux - ORAN : 20, rue Hasni Akeb - Tél : 0771.97.83.07
- A vendre lot Terrain avec entourage, 265 m², à Sidi Chami (10 Km d'ORAN). Livret foncier - Viabilisé - Tél : 0658.92.06.17
- Vds parcelle de Terre Agric. 13 Ha à Mars El-Hadjad (W. d'ORAN) sur Rte Nle (Acte Concession) P.O. 100 U/ha + Vds Classe + Bloc moteur 1,6 HDI - Tél : 0670.08.13.56
- Vds / Echange Terrain de 4 Ha clôturé. Acte + L.F. + puits + Elect. à MEFTAHA TAMAZOURA - ST MAUR - contre F4 ou F5 à Akid Lotfi - Tél : 0559.42.73.72
- Vends Terrain 100 m² - 2 façades - Bien situé à Douar Boudjemaâ - ORAN - Tél : 0560.58.90.58
- Vends un Lot de terrain à Fernandville 1.025 m² bâti sur 3 étages avec 600 m² jardin, 1 seule façade - Appeler le 0555.94.40.80
- Vends Terrain agricole (5 Ha) situé à El-Gotni (Tiélat) avec Acte de propriété et Livret foncier - Tél : 0557.98.22.16 - 0771.42.82.07

- TLEMCCEN - Vds Lot de terrain. Surface 300 m² - 14 m de façade, sur le début de la Route des cascades, avec Acte de Propriété + L.F. - Tél : 0560.00.95.28 - 0560.00.95.29

- A vendre lot de terrain double façade 202 m² travaux de fondation réalisés - acté + L. foncier à Hai Zitoune - Ain Té-mouchent - Tél : 0558.10.15.19

- Vds Terrain sis au tissu urbain Ouled Youssef. Viabilisé. Z. touristique. Vue panoramique sur mer. Tefssout. Honaïne. W. TLEMCCEN - Sup. 120 m². Prix 85 millions - Tél : 0554.52.47.04

- A Mazagan, en face cimetièrè chrétien à 02 km du port de Mostaganem. Parc clôturé avec terrain bétonné de 1.074 m² - eau, électricité + force - Tél : 0550.72.11.19 - Habib

- Echange terrain 200 m² Faç. Sortie d'Oran vers Misserghine Rocher contre Apart F3 ou F4 ORAN ou environs immédiats - étude Ttes. Prop. - Tél : 0555.95.61.29

- Vends lot de terrain Acté. Sup. 200 m² de 10 m de façade, situé à l'entrée de Gdysel - ORAN. P.O. 50.000,00 m² - Tél : 0772.10.58.99 - Visite le week-end

- Part. Vend très beau terrain 830 m² à Bousfer-Village - Près de la mer - (Acté et Livret F.) - Tél : 0770.69.90.94 - 0558.10.99.19

- Vends 5.000 m² (Terrain Agricole). Acté. Clôturé - à El Hamoul, localité El-Kerma - Sénia - ORAN : 25.000,00 de DA - Tél : 0540.99.87.80

- Vends Terrain 400 m². Convient pour Construction Immeuble ou Habitation : 7, Rue Seddiki Dahou - St-Eugène - Tél : 0550.96.78.05

LOCAUX

- Vends local commercial 45 m² avec sanitaires, arrière boutique, toutes commodités (Elect. - Eau - Gaz) à l'Hippodrome - ORAN - Tél. 0779.19.81.68

- A louer local 80 m² Point du Jour - A louer villa 380 m² R+1 Point du Jour - A louer villa 280 m² R+2 Courbet - Tél. 0771.91.89.81

- Vends local sup. 20 m². Acté + souppente Av. Sid Chahmi ORAN - 0550.61.47.85 - 0778.36.70.84

- TLEMCCEN : Loue local 120 m² avec sanitaires et Eau, sis à Bouhanak pour dépôt ou autres - Tél : 0540.15.13.12

- Vds 5 locaux commerciaux sur 2 façades sur 2 Gds boulevards 100% commerciaux avec 2 appartements au-dessus - 0772.11.36.96 - Convieraient Banque - Assurance...

- Cherche local commercial à louer à ORAN dans un endroit commercial - Tél : 0555.10.83.49 et 0798.70.35.63

- Particulier vend local commercial cité 1180 Logts Maraval (Othmania) : RDC 19 m². Sous-sol 19 m² - Acté - Bon prix : 500 U - Tél : 0555.444.172

- Loue Local commercial RDC 150 m² - 1er étage 180 m² - à Gambetta - Tél : 0661.20.66.32

- Loue local très bien situé au Gd Rond-point les Castors en activité Tabac - Journaux H24 - Tél : 0795.24.88.25 - 0557.12.03.04

- A louer local sup. 55 m² avec sanitaires situé au Village Bouamama sur route nationale en allant vers Sidi Chahmi - ORAN - Tél : 0561.65.18.00

- Vds / Ech. magasin équipé en pizzeria, ttes commodités (Four - Plasma - Tables - Chaises - Clim...) sup. 459 m² - 100, Rue Mostaganem - Tél: 0790.54.54.89 - 0553.51.49.00

- Vente ou Location local situé au Centre Commercial Sidi Senoussi, Avenue de Choupot - Sup. 20 m² - N° de Tél : 0791.16.84.60

- Loue local 20 m² au 1er étage, très bien situé à Akid Lotfi - Prix 15.000 DA - Contacter : 0559.74.65.68

- Vends 2 locaux bien aménagés avec sanitaires au Plateau - ORAN. Sup. 61,85 m² et 23 m². Prix après visite - Tél : 0780.05.69.31 - 0779.55.51.58

- A vendre dépôt Z.I. Oran. Sup. 3.200 m² - H. 8 m - Toutes commodités - Tél : 0696.975.605

- Vends magasin 60 m². Acté. Très bien aménagé. Rue Cavaignac. ORAN - Tél : 0560.31.76.80

- BENI-SAF - Loue ou Vends local commercial 400 m², 16 m de façade, avec Livret foncier au 63, Rue Si Tayeb Ex-Boutard. Centre-ville - Tél : 0699.63.42.49 - 0773.88.69.20

- Partic. loue hangar pour dépôt de stockage de 800 m² couvert + bureau à la zone industrielle - Nedjma - 0552.09.39.78

- A louer 02 chambres froides Positif - Négatif de 350 m3 chacune en zone indust. d'El Kerma (Senia) - Mob : 0550.39.16.62 - 0540.40.19.98

- Hangar 1.000 m² à louer zone Indust. d'El Kerma (Senia) en charpente métallique, grand espace pour engin ou camion - Mob: 0550.39.16.62 - 0540.40.19.98

- SBA - Orthodontiste loue en association à dentiste Spéc. cabinet Dent. Spacieux. C.-Ville. Clientèle assurée - Envoi CV e-mail : rsortho@gmail.com

- Mets en location bureaux sur 3 étages 540 m² par étage subdivisé en 250 m² chacun à usage administratif ou école - Contacter Tél. 0669.51.63.59

- Vends local 65 m² à Boulanger. ORAN + A vendre F2 Maraval + F2 Plateau - A.V. terrain 5 hectares Hammam Bouhadjar Acté - 0550.61.97.09

- A vendre à 16 Coop. Hosn El-Djiwar Yaghrmoracen Maraval 2 locaux : 1er : 66 m² hauteur 4 m et 2ème 46 m² hauteur 4 m - Tél : 0771.79.28.36

- A vendre Local 33 m² + sanitaires, bien aménagé à Dar Salem - Prix 650 U et négociable - Tél : 0774.74.43.99

- Loue Local à Bouisseville Ain Turck sur Bd Milinette à 50 mètres de la Poste - 67 m² plus cour - Tél : 0551.27.65.70 - 0661.20.51.37

DIVERS

- Possède Machine automatique sous emballage de conditionnement des denrées et produits alimentaires, fruits légumes secs : cherche Associé sérieux - 0550.37.22.43

- TLEMCCEN : Location Bulldozer D155 A KOMATSU + Niveleuse, état neuf - Tél : 0549.12.93.01

- TLEMCCEN : Vds 2 Compresseurs avec évaporateur 15 CV marque COPELAND neuf pour Chambre froide - Tél : 0561.71.25.69

- Urgent : Vends Piano Yamaha à quee jamais utilisé avec sa banquette d'origine modèle G3 couleur noir laqué, fabrication japonaise, au plus offrant - 0774.40.93.78 - 0552.02.71.45

- Achète Meubles et Objets anciens datant de l'époque coloniale tels que Bureau - Horloge - Tableaux - Statues - Lustres - Bijoux - Montres - Salons... Tél : 0552.02.71.45 - 0774.40.93.78

- Vends lot d'Etiquettes de marque française (AGIPA) de différentes tailles et couleurs à prix intéressant - Tél : 0557.19.79.78

- Importateur vend des Chaises de bureau mécanisme synchrone trois positions, orthopédique - Prix 6.000 DA - Tél : 0770.99.74.78 / 0550.98.49.18 - Fixe : 041.33.11.02

- Etes-vous Pharmacien ? Médecin ? Entreprise ? Pour participer au Congrès 23/05/2015 au Méridien contre la contrefaçon - Tél : 0549.23.55.60

- A vendre Echafaudage européen galvanisé - Tél : 0549.23.00.41

- Vend à ORAN Machine injection BILLION 650 tonnes avec Moule pour emballage agricole (2 Kg) - Tél : 0554.57.36.33

- Cherche Fonds pour projet existant, Garantie Notariée - Tél : 0540.15.13.12

- Tlemcen Sebdu - Professionnel dans la fabrication du fromage et torréfaction du café cherche Associé sérieux pour relancer les activités - Tél : 0657.10.21.36

- Vends lot de Galette fléchée et de Rouleau Téléx " Produit d'importation " - Tél : 0549.11.19.60

- A louer Licence à Café Dept. à ORAN - 0550.31.14.37

- Vends Refendeuse Bobine Laize 3 m 60 marque Jagenberg + Auto Bobine 63000 et 70000 à 4 têtes + Massicot FL 76 cm - Neufs - Tél : 0771.42.49.53

- Maçon prend tous les Travaux de Construction (Béton - Finition) - Tél : 0554.97.62.17

- Réparation à domicile Machine à laver (linge et vaisselle) - Frigo - Climatiseur - Pièces de rechange disponibles - Travail garanti - Tél. 0662.87.45.68

- Loue Licence de Taxi - Contact Appelez à ce N° : 0551.22.61.97

- Loue Licence de Café à ORAN Tél : 0771.46.34.26

- Installation et Réparation Plomberie Chauffage Central et Gaz - Tél : 0550.618.515 - 0551.665.770

- Prends en charge des Travaux de : Démolition - Gros œuvres - Béton fini - Maçonnerie Gle de Travaux Bâtiment - Faïence - Dalle de sol - Crépiage... etc. - Avec garantie - Tél : 0542.72.97.11

- A vendre 3 Voitures électriques 24 V pour de + de 9 ans. 19 K. LAN et 5 Voitures à pédales - Tél : 0773.69.99.51 - 0793.71.32.99

- Vends Clark marque BALKANKAR 2,5 T - Tél : 041.53.93.00 - Mail : labobendi@live.fr

- Vends Matériel de Tour à Aléouise de bloc + Tour 2 m - Fraiseuse 1,5 - état neuf - Tél : 0560.35.97.55

- Cause cessation d'activité vends matériel de dégraissage marque allemande BOVE P. 408 - Tél : 0796.75.75.83

- SOCIETE PRIVEE A MASCARA : Vend une Chaîne complète de limonaderie de marque CORTELLAZI 32 bcs. Rénovée à neuf + 4000 caisses avec bouteilles - Tél. 0777.04.42.79 / 0660.48.49.32

- Auditeur finances comptabilité (S.C.F.) consultant management, offre services - Tlemcen - Contacter BMC Fax : 043.21.12.37

- Vends très beaux Tableaux en toile pour hôtel, complexe, villas - chez Ali l'artiste - Tél : 0550.87.12.37

- Peintre qualifié, bien équipé, bon groupe, prend tous travaux villa - bâtiment... etc. - Tél : 0770.39.15.62

- Vends ligne d'extrusion neuve de PVC: 1 extrudeuse, 2 bacs de refroidissement, coupeuse, tireuse, balance, tulipeuse + outillage - Contacter 0661.21.24.08

- ARZEW. Institut IMAGE Agréé, lance des cours de soutien scolaire, informatique et langues " Anglais Technique " - Fax: 041.79.17.49 - Tél : 041.79.36.61 / 0770.37.77.56 - 0770.37.75.10

- A louer chambre froide Nég. (-18 °C) Groupe BITZER - Evap. FRIGA BOHN - Panneaux Sandwichs + Espace pour déchargement 40 m² - Lieu Belgaïd - Tél : 0555.10.26.01 - 0770.30.96.90

- L'école EL HAYAT SCHOOL informe les parents désireux inscrire leurs enfants dans les cycles PR - Moyen et Secondaire que les inscriptions se feront sur le site : www.elhayat-school.dz

- SARL EL KHODIRI - Importation de Portes et Cuisines d'Espagne sur catalogues - Hippodrome St Eugène - ORAN - Fourniture et Pose - Tél. 0699.85.02.10 - 0774.53.49.71

- ASS. SANNABIL ERRARHMA 50 Bd Bendj. lance un Appel pour Récupération médicaments auprès des familles, pharmaciens... Votre aide servira au besoin des malades - 0777.02.99.05 - 0559.02.05.40

- STOP : Vente en gros Consommables informatiques. Cartouche & Toner Laser CANON EPSON HP SAMSUNG KYOCERA - à de très bon prix et qualité garantie 100% - Tél : 0560.06.25.31 - 0560.92.67.70

CONDOLEANCES

Le Président et les membres du Conseil d'Administration de l'ASPEWIT, profondément affectés par le décès du **Docteur YADI MUSTAPHA** Ancien Président d'honneur de l'Association de l'environnement, présentent à sa famille leurs sincères condoléances et les assurent de leur profonde compassion.
Le Président de l'ASPEWIT **Mr BOUAYAD Morsli**

PENSÉE

A la mémoire de ma chère mère regrettée
BOUCHENTOUF GHALIA épouse ABDERRAHMANE.
Voilà huit ans déjà que tu m'as quitté le 23-04-2007 sans me dire adieu, toi mon adorable mère. Tu es partie trop vite. Le Tout-Puissant en a décidé ainsi : telle une rose, tu as vécu ce que vivent les roses l'espace d'un matin. Ton absence me pèse et me pèsera pour toujours, laissant un grand vide dans mon cœur meurtri et tout espoir de te revoir est vain ne me restant plus que les yeux pour pleurer et la foi pour prier. Je demande à tous ceux qui t'ont connue et côtoyée d'avoir une pieuse pensée pour toi. Repose en paix Ya EL GHALIA.
Ton fils Hamid



PENSÉE

Le 24/04/2014 est parti à jamais notre cher frère
Mr KOURBALI LAHOUARI.
Déjà une année que tu es parti mais toujours présent dans nos cœurs. Ton père, ton frère, tes sœurs, ta femme, tes enfants ainsi que tes proches et amis implorent Dieu, Le Clément et Tout-Puissant de t'accorder Sa Sainte Miséricorde et de t'accueillir dans Son Vaste Paradis et demandent à tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire. Nous ne t'oublierons jamais. Repose en paix cher frère.
Ta famille



PENSÉE

Le 23 Avril 1996, 19 ans déjà que tu nous as quittés
CHAIÛBDRRA ABDELKADER.
Nous vivons ton absence à chaque instant avec beaucoup de douleur. Nous demandons à tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée pour toi. La simplicité, la bonté, la générosité et la disponibilité qui nous manquent de toi.
Ta fille, ta petite-fille Sarah et ton beau fils Madani



PENSÉE

DAHAR Abdallah
Triste et douloureuse fut la journée du 24 Avril 2012, date à laquelle nous a quittés à jamais notre très cher et regretté mari et père à l'âge de 83 ans, laissant un vide immense que rien ne pourra combler. En ce pénible et douloureux souvenir, ton épouse, tes enfants, tes petits-enfants et tes belles-filles demandent à tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.



40ÈME JOUR

Triste fut le jour du 11 Mars 2015 où tu nous as quittés à jamais notre chère maman
REKIK Faouzia épouse BENBEKKAR.
A chaque instant ton ombre et ton âme nous hantent et si ton physique est absent autour de nous, ta bonté, ton courage et ta gentillesse sont parmi nous. Nous demandons à tous ceux qui t'ont connue de prier Dieu Tout-Puissant de l'admettre dans Son Vaste Paradis.
Ton époux : **BENBEKKAR Ali** et tes enfants : **Sarah, Mohamed, Rajaa, Omar et Rawane**



PENSÉE

Cela fait déjà 2 ans, le 23/04/2013, que nous a quittés à jamais notre cher et regretté
SMAEL BENKREDOUMA Mouhamed
laissant derrière lui un vide que personne ne pourra combler. En cette douloureuse circonstance, la famille **SMAEL BENKREDOUMA** demande à tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire. Que Dieu, Le Tout-Puissant, l'accueille en Son Vaste Paradis.
إننا لله وإنا إليه راجعون



PENSÉE

Une prière pour le repos éternel de leurs âmes.
Nos parents
KALAIÛDJI Abdelhamid et
BENACHENHOU Z'hor.
Nos enfants
KALAIÛDJI Imène et
KALAIÛDJI

Condoléances

Très affectés par le décès tragique de M. Djillali Belloumi, Frère de M. Lakhdar Belloumi, Ambassadeur de la marque Ooredoo, le Directeur Général de Ooredoo, Monsieur Joseph Ged et l'ensemble des employés de la compagnie lui présentent, ainsi qu'aux membres de sa famille, leurs sincères condoléances et les assurent en cette douloureuse circonstance de leur profonde compassion.

Que Dieu Le Tout Puissant accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

« A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons »



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère des Transports
Etablissement Public du Transport Urbain et Suburbain
AÏN TEMOUCHENT
CITE 01 NOVEMBRE 1954 CHAABAT EL LEHAM



TEL : 043 70 05 58
N° 00000288/ETUSAT/2015

AVIS DE CONSULTATION N° 01/2015

La Direction de l'Entreprise Publique de Transport Urbain et Suburbain de la wilaya de Aïn Temouchent lance une consultation pour :

MUR DE CLOTURE

Les entreprises qualifiées en **travaux bâtiment (catégorie II et Plus)** intéressées par cette consultation peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction de l'Entreprise Publique de Transport Urbain et Suburbain sise Rue 01 Novembre 1954 Chaabat El Ham.

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres scindées en deux parties :

1 - L'OFFRE TECHNIQUE :

- Certificat de Qualification et Classification Professionnelle - Activité principale Bâtiment (catégorie II et Plus) en cours de validité (copie légalisée).
- Attestation de mise à jour (CNAS - CASNOS - CACOBATH) en copie légalisée.
- Extrait de rôle apuré datant de moins de trois mois en original.
- Les moyens humains et matériels dûment justifiés par la déclaration de la CNAS et les cartes grises.
- Casier judiciaire du gérant en original.
- Copie légalisée du registre de commerce réimmatriculé.
- Le NIF.
- Attestation de solvabilité bancaire.
- Références professionnelles (travaux similaires).
- Le présent cahier des charges paraphé et signé.
- Soumission signée et paraphée.
- Déclaration à souscrire.
- Déclaration de probité.

NB : Les copies de documents doivent être obligatoirement lisibles et légalisées pour mieux préparer son offre, il est conseillé aux articles 16 et 17 de la présente instruction.

2 - L'OFFRE FINANCIERE :

- Il est composé des pièces suivantes :
 - Lettre de soumission - remplie, signée.
 - Bordereau des Prix Unitaires - rempli en lettres et en chiffres et signé (tous les postes doivent être remplis).
 - Devis Quantitatif et Estimatif - rempli et signé (tous les postes doivent être remplis).
 - * Enveloppe N° 01 : OFFRE Technique.
 - * Enveloppe N° 02 : OFFRE Financière.

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et porter l'objet, le numéro de la consultation et la mention " **SOUSSION A NE PAS OUVRIR** " avec l'adresse du service contractant.
REALISATION D'UN MUR DE CLOTURE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU TRANSPORT URBAIN ET SUBURBAIN (ETUSAT) CHAABAT EL LEHAM Aïn Temouchent
" **SOUSSION A NE PAS OUVRIR** "

Les offres doivent être déposées au niveau de la Direction de l'Entreprise Publique de Transport Urbain et Suburbain (Rue 01 Novembre 1954 Chaabat El Ham) avant 12 h 00 le dernier jour correspondant à la durée de préparation des offres qui est fixée à 10 jours à compter de la date de signature du présent avis de consultation.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le jour correspondant à la limite date de dépôt des offres à 14 h au siège de la Direction de l'Entreprise Publique de Transport Urbain et Suburbain sise Rue 01 Novembre 1954 Chaabat El Ham.

LE DIRECTEUR

Grand groupe industriel Agro-alimentaire & Transformation de Céréales

Recrute

1 * Laborantin

Profil du poste

Diplôme : Ingénieur en Biologie sciences alimentaires,
Expérience professionnelle : Plus de 03 ans,
Maîtrise l'outil informatique,

Lieu de résidence : Axe ORAN - SIG.

2 * Juriste

Profil du poste

Diplôme exigé : Universitaire,
Expérience professionnelle : 3 ans,
Maîtrise de l'outil informatique,
Maîtrise des langues : Arabe / Français,

Lieu de résidence : Axe ORAN - SIG.

3 * HSE

Profil du poste

Diplôme : Ingénieur en Maintenance Sécurité industrielle,
Expérience professionnelle : 3 ans,
Maîtrise l'outil informatique,

Maîtrise des langues : Arabe / Français,

Lieu de résidence : Axe ORAN - SIG.

4 * Chargé des Achats

Profil du poste

Diplôme : Bac + 5 ans,
Expérience professionnelle : 3 ans,
Maîtrise l'outil informatique,

Maîtrise des langues : Arabe / Français / Anglais souhaité,

Lieu de résidence : Axe ORAN - SIG.

VENDS

Villa R+1 semi-finie, d'une superficie de 192 m² (16 x 12):
Rez-de-chaussée + Etage - 54000 p/m² -

* R.D.C. (Garage - Salon - Hall - 1 Chambre - Cuisine, S.D.B. - Cours et Devanture Jardin).

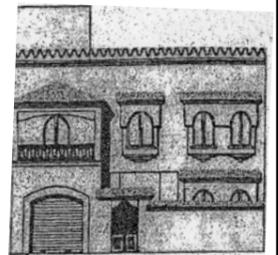
* Etage (Séjour - 5 Chambres + S.D.B.) -

Tél. N° : 07.71.00.49.80

et N° : 07.74.61.21.41

Fax : 041.51.61.03

Adresse : Hammam Rabi - W. de Saïda



Vente des lots de terrain de 200 m² entièrement viabilisés dans un nouveau lotissement à ORAN, quartier SIDI MAAROUF.
Téléphone : 041 240 338
Mobile : 0560 069 555
(Joignable de 09 h à 17 h)
Siège : 03, Rue Beni Handel
(Ex-Vaucluse) Boulanger Oran

Entreprise de Réalisation Recrute

- **Secrétaires et Commerciales**
 - Niveau universitaire.
 - Bonne maîtrise du français.
 - Maîtrise de l'outil informatique (Word et Excel).
- Et Recrute pour ses chantiers à ORAN et MOSTAGANEM :
- **Conducteurs des travaux** (Ingénieur génie civil H-F)
- **Chefs de chantier** (Expérience min 5 ans).

Contact Tél/Fax : 041 28 70 06

Société à Oran Recrute

* Secrétaire

* Agents de sécurité

* Technicien en Informatique

* Licenciées en sciences commerciales ou économiques

Résider à ORAN Ville
Expérience exigée
Envoyer CV + photo à
recrutementoran2015@yahoo.fr

PARTICULIER A PARTICULIER

Vend à MOSTAGANEM Cité ZAGHLOUL avec Acte Notarié et Livret Foncier : Local commercial bien situé. Sup. environ 30 m². Refait à neuf. Idéal pour toute activité (Avocat - Expert - Salon de coiffure - Assurance - Agence de voyages).
TEL : 0557 48 85 15 - 0550 26 05 85

Société à Es-Sénia

Recrute :

01- Caissier principal
- Longue expérience
Résidant à Oran ou environs immédiats, de préférence véhiculé.
Retraité accepté.

Transmettre CV + Photo récente à :
Algero.dz31@gmail.com
Ou au N° de FAX : 041/29/23/52

PARTICULIER A PARTICULIER

Vend à 25 Km de MOSTAGANEM côté AÏN TADLES 16.000 m² / 1.200 DA/m². Acte Notarié et Livret Foncier. Idéal pour investissement industriel ou agricole.
Vend côté AÏN TADLES des Lots de Terrain / Nombre limité / Sup. 1.000 m² / Prix 2.500 DA/m².
TEL : 0558 04 58 71

L'association nationale de protection contre le Sida (APCS, HAK EL WIKAYA) dont le siège est à Oran, lance un appel à candidature pour :

- Un (e) Responsable administratif et financier.
 - Un (e) Comptable.
- Un (e) Coordinateur (ice) de projet.
 - Un (e) Psychologue.

CV et lettre de motivation à envoyer à :
hakelwikaya10@yahoo.fr
Ou appelez au :

041-65-01-01 ou 041-33-34-97
1, Rue Ho Chi Minh 1er étage, Oran

Ligue 2 Duel des extrêmes à Blida, enjeu capital à Bordj et Batna

M. Zeggai

Pour le compte de la 27^e journée du championnat de Ligue 2, l'USM Blida accueille la lanterne rouge, l'ABM, dans un duel des extrêmes, alors que les deux matches CABBA-DRBT et CAB-OM constitueront l'attraction de ce round. Les Blidéens de Kamel Mouassa doivent impérativement renouer avec la victoire pour confirmer leur accession mais attention au sursaut d'orgueil des gars de Merouana, car une défaite les condamnerait à la relégation. De son côté, le RCR semble bien placé pour engranger les trois points avec la réception d'un mal classé, l'ESMK. A Bordj Bou Arreridj, le choc CABBA-DRBT s'annonce capital pour les deux forma-

tions dans l'optique de l'accession. Cette même remarque s'impose dans le match CAB-OM où le nul n'arrangerait aucunement les affaires des deux teams. Les gars de Batna, revigorés par leur succès ramené de Tadjenanet, ne veulent pas s'arrêter en si bon chemin, mais attention aux Médéens qui ne se déplaceront pas la fleur au fusil. Des équipes dans l'œil du cyclone, le WAT joue gros à l'occasion avec la réception du MCS, lequel vise la victoire pour demeurer en course pour l'accession. A Ain M'lila, le CRBAF sera opposé à la JSMB, les deux grandes déceptions de ce championnat. Le Chabab entend rafler la mise et assurer définitivement son maintien à trois journées de l'épilogue face à des Béjaouis qui, soucieux de leur avenir, vien-

ment de limoger leur coach, le Français Stéphane Paille. Autre match qui ne manque pas d'intérêt, à savoir ASK-USC qui s'annonce ouvert à tous les pronostics entre deux formations désireuses de se mettre à l'abri. Enfin, l'USMMH est dans l'obligation de battre l'ABS pour rester en vie.

Vendredi à 16 h 00

Khroub: ASK- USC
Relizane: RCR-ESMK
Tlemcen: WAT-MCS
Ain M'lila: CRBAF-JSMB
B.B. Arreridj: CABBA-DRBT
Blida: USMB-ABM
Hadjout: USMMH-ABS
Batna: CAB-OM

MC Oran Une défaite pour se remettre en question



Abbad Miloud

La rencontre de ce mardi au stade Mohamed Boumezrag revêtait une importance capitale pour les protégés de Cavalli lesquels, en cas de victoire, se seraient

retrouvés à hauteur du MOB. Malheureusement et au grand dam de leurs fidèles supporters, les camarades de Natèche étaient méconnaissables, facilitant la tâche aux locaux qui ont profité de l'occasion pour mettre l'équipe à genoux après seulement un quart d'heure de jeu. Quels sont les raisons de cet échec ? Les uns mettent l'accent sur la longue période d'inactivité de l'équipe qui n'a pu suivre le rythme imposé par les Chélifiens. D'autres, par contre, estiment que les Oranais ont vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué en mésestimant la réaction des locaux qui ont joué le match de leur vie en raison de leur mauvais positionnement au classement.

En somme, c'est une rencontre à mettre aux oubliettes pour les Oranais qui doivent au plus vite se ressaisir et pour quoi terminer sur le podium à la faveur d'un calendrier favorable. A l'instar de toute la délégation oranaise, Cavalli ne cachait pas sa déception en fin de rencontre. «Le flanc gauche de la défense s'est avéré défaillant en première mi-temps. En seconde période, l'équipe locale, qui a fait valoir sa fraîcheur physique, mérite sa victoire mais il faut avouer que nous lui avons facilité la tâche. C'est la première fois que le mouloudia version Cavalli encaisse trois buts, mais il faut dire aussi que nous sommes restés un mois sans compétition», conclura-t-il.

ASO Chlef L'espoir renaît



Phs.: Arch.

Malgré son élimination en coupe d'Algérie, suivie de son semi-échec à domicile face au Club Africain pour le compte des seizièmes de finale de la Coupe de la CAF, l'ASO Chlef, à la peine en championnat, a trouvé les ressources nécessaires pour se relancer dans la course au maintien en signant une victoire précieuse face au MCO.

La lourdeur du score traduit fidèlement la différence enregistrée ce mardi entre les deux formations. Et pourtant, on croyait que les mouloudéens, qui ont bénéficié d'une longue période de repos, étaient en mesure de faire prévaloir leur fraîcheur physique, et ce, à l'inverse de leurs adversaires, au calendrier plus chargé.

Il n'en fut rien et, comme explication, d'aucuns estiment que les Oranais n'étaient pas dans les meilleures conditions psychiques face à une équipe chélifienne qui a réglé l'affaire en quinze minutes et ce, grâce à l'omniprésence d'un Messaoud Mohamed retrouvé et d'un public qui a joué son rôle de douzième homme.

En somme, un résultat qui motivera le groupe qui joue sur deux tableaux, même si le plus dur reste à faire. Interrogé en fin de rencontre, l'entraîneur adjoint, Kebir s'est montré satisfait de la victoire. « En première période, nous

avons cherché le résultat au détriment de la manière, avant de rectifier le tir en deuxième période. Tout ceci est le fruit de notre préparation effectuée durant le

mercato à Tlemcen. Pour la suite, nous avons des cartes à jouer, même en Coupe de la CAF », conclura-t-il.

A. M.

Affaire CCS-ESM Coup dur pour le Croissant Sigois

M. Z.

Coup dur pour le CC Sig qui vient de perdre sur tapis vert son match non joué face à l'ESM. En effet, cette rencontre comptant pour la 26^e journée et domiciliée à Froha, n'a pas eu lieu pour indisponibilité du terrain. Selon les attendus prononcés et les arguments avancés par le CCS, la commission compétente a jugé, après étude du dossier, que le club Sigois ne s'est pas acquitté comme l'exige la réglementation de sa tâche en tant que club organisateur. D'après les conclusions

ayant trait à cette affaire, les dirigeants du club recevant, le CC Sig, ont fait preuve de négligence au niveau de l'organisation du match d'autant plus qu'ils avaient eu l'accord favorable par écrit de la part des gestionnaires du stade et du P/APC de Froha, le 12 avril (soit six jours avant le déroulement de la rencontre et transmis à la LNFA). Par ces motifs, la commission a décidé match perdu par pénalité au CC Sig pour en attribuer le gain à l'ESM sur le score de 3 à 0, en plus de la défalcation d'un point et 25 000 DA d'amende. Compte tenu de cette décision, le CC Sig

se retrouve en quinzième position en compagnie du CRB Ben Badis, donc sérieusement menacé par la relégation en Inter-régions dans le lot des plus mauvais quinzème tous groupes confondus. Le CC Sig et le CRBBB, avec un total de vingt-cinq points, se retrouvent derrière le WAB, l'ESB (Centre) et le CR Village Moussa (Est). Aujourd'hui, les fans du CCS sont sous le choc de cette sanction qui aurait pu être évitée si les dirigeants avaient agi en responsables. Mais c'est ce qui arrive lorsque le laisser-aller s'installe en laissant n'importe qui faire n'importe quoi.

Division nationale amateurs Centre Le RCK dernier obstacle pour le PAC

A. L.

Cette 28^e journée s'annonce lourde d'enjeux pour les trois occupants du podium. En effet, le PAC, leader depuis trois semaines, sera certainement en danger à Kouba, fief de l'ex-leader, le RCK. Du côté koubéen, un petit espoir subsiste, mais pour que ce miracle se réalise, il faudrait une conjonction de résultats favorables. D'abord, il est nécessaire que le PAC marque le pas au cours de ces dernières journées, et précisément ce vendredi. Ensuite, que le Raed réussisse un sans-faute au cours de cette même période. Enfin, que la JSD, bien mieux placée ac-

tuellement, s'incline face justement au RCK à Jijel, lors de l'avant-dernière étape. Cela fait beaucoup de suppositions. En attendant, les gars de Jijel seront à l'épreuve demain à Reghaïa où le NARBR, dos au mur, doit rafler la mise pour se tirer d'affaire, car il fait partie du groupe des clubs encore inquiets sur leur avenir dans ce palier. Quel est le programme des autres formations ? Deux joueront à domicile. Il s'agit du WAB qui accueillera l'USFBA et du MCM qui reçoit la JSMC. Tout dépendra de l'attitude des équipes visiteuses, qui n'ont aucune ambition. En revanche, le WRM et l'ESB seront de sortie, respectivement à Oued-Amizour et à Dar El-Beïda. Si la logique est respectée, il n'y aura pas de grand changement, sauf que l'ESB risque d'hériter, de nouveau, de la lanterne rouge. Les deux autres rencontres concernent des clubs qui, visiblement, terminent la saison en roue libre, à savoir USMC-IBKEK et IBL-JSHD.

Vendredi à 15 h 00

Kouba: RCK - PAC
Reghaïa: NARBR - JSD
Blida: WAB - USFBA
Ouargla: MCM - JSMC
Oued Amizour: USOA - JSMC
Dar El-Beïda: CRBDB - ESB
Lakhdaria: IBL - JSHD
Chéraga: USMC - IBKEK

Ligue des champions Le Bayern humilie Porto, le Barça sans forcer



Le Bayern Munich, battu en quart aller 3 à 1, a pulvérisé 6 à 1 Porto au retour mardi, tandis que Barcelone s'est également qualifié pour les demi-finales de la Ligue des champions en dominant tranquillement le Paris SG (2-0; succès catalan 3 à 1 à l'aller). Le Barça et le Bayern, deux des grands favoris (finale le 6 juin à Berlin) connaîtront leur adversaire en demi-finale (aller les 5 ou 6 mai, retour les 12 ou 13 mai) au tirage au sort vendredi au siège de l'UEFA à Nyon (Suisse). Les deux grands d'Europe ont envoyé un message: Le Bayern, même sans Ribéry et Robben, peut faire très mal; le Barça, sans forcer, est une classe au dessus. Porto avait cru faire la belle opération en quart aller avec son succès 3 à 1 à domicile ? Les «Dragons» auraient dû consulter les statistiques. A la mi-temps, mardi en Bavière, le score était de 5 à 0 pour les hommes de Pep Guardiola. La routine, en quelque sorte, puisque c'est la troisième fois que les Munichois marquent cinq buts en 45 minutes en C1 dans leur histoire. Ils l'avaient déjà fait contre Lille (score final: 6-1) en 2012 et contre l'AS Rome (score final: 1-7) en 2014... Il faudra encore compter sur le club allemand aux cinq Ligue des champions

pour la suite. Les buteurs ? Lewandowski, avec un doublé, Thiago Alcantara, Boateng, Müller et Xabi Alonso. Il n'y a pas eu de suspense non plus au Camp Nou: Neymar, avec un doublé en première période, a également tué le match. Sur le premier but du Brésilien, c'est le vétéran Iniesta qui illumine l'action en éliminant trois Parisiens. Du grand art. Les Qataris ont dépensé presque un demi-milliard d'euros en transferts depuis leur arrivée au PSG au printemps 2011. Mais ils resteront encore une fois à la porte du cercle des grands clubs en Ligue des champions, pour la troisième fois consécutive éliminés au stade des quarts de finale. La faute à leur bête noire, le Barça, qui les avait déjà recalé à ce seuil de la prestigieuse compétition en 2013 (Chelsea s'en était chargé en 2014). Au niveau individuel, les observateurs noteront qu'Ibrahimovic n'a, une nouvelle fois, pas brillé dans les grands rendez-vous. Neymar, lui, n'a pas tremblé face au but, exploitant bien la première ofrande d'Iniesta. Neymar, Iniesta, Messi, Suarez: les «cracks» du Barça n'ont pas cherché à humilier leur adversaire, semblant en garder sous les crampons pour la suite. Bon courage à leur adversaire en mai.

Europa League Quarts de finale retour

Aujourd'hui (20h05)

Fiorentina Dynamo Kiev
Dinepropetrovsk FC Bruges
Zénit St-Petersbourg FC Séville
Naples Wolfsburg

AIR ALGÉRIE

Mercredi	
Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	11h30
Oran - Alger	15h30
Oran - Alger	19h00
Oran - Alger	21h10
Oran - Adrar	12h30
Oran - Constantine	15h30
Oran - Adrar	09h00
Alger - Oran	09h30
Alger - Oran	13h20
Alger - Oran	10h40
Alger - Oran	21h00
Alger - Oran	21h00
Adrar - Oran	15h30
Constantine - Oran	17h50
Adrar - Oran	12h05

Jeudi	
Oran - Alger	11h20
Oran - Alger	15h30
Oran - Alger	19h30
Oran - Adrar	09h00
Oran - Ouargla	07h00
Oran - In Amenas	07h00
Oran - Annaba	16h30
Oran - Ghardaïa	15h15
Oran - Tamennasset	15h15
Alger - Oran	10h00
Alger - Oran	13h30
Alger - Oran	17h30
Alger - Oran	21h30
Adrar - Oran	12h05
Ouargla - Oran	14h00
In Amenas - Oran	11h50
Annaba - Oran	19h10

Vendredi	
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	11h00
Oran - Alger	15h00
Oran - Alger	13h15
Oran - Alger	19h10
Oran - Alger	14h45
Oran - Alger	19h15
Oran - H. Messaoud	09h00
Oran - Constantine	15h30
Alger - Oran	09h00
Alger - Oran	13h00
Alger - Oran	17h10
Alger - Oran	20h30
H. Messaoud - Oran	11h45
Constantine - Oran	17h50
Tamennasset - Oran	08h00
Ghardaïa - Oran	11h00

- INTERNATIONAL -

Mercredi	
Vol	Départ
Oran - Marseille	09h00
Oran - Paris (Orly)	08h00
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Paris (CDG)	14h00
Oran - Lyon	14h45
Oran - Lille	13h50
Oran - Alicante	15h15

Arrivée	
Marseille - Oran	13h35
Paris (Orly) - Oran	14h10
Toulouse - Oran	12h50
Paris (CDG) - Oran	20h10
Lyon - Oran	20h00
Lille - Oran	20h10
Alicante - Oran	18h15

Jeudi	
Vol	Départ
Oran - Barcelone	08h25
Oran - Marseille	15h25
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Lyon	09h00
Oran - Alicante	07h25
Oran - Casablanca	12h10
Oran - Paris-(CDG)	14h00
Oran - Toulouse	15h45

Arrivée	
Barcelone - Oran	12h05
Marseille - Oran	20h00
Paris-Orly - Oran	14h10
Lyon - Oran	14h15
Alicante - Oran	10h40
Casablanca - Oran	16h10
Paris-(CDG) - Oran	20h10
Toulouse - Oran	19h45

Vendredi	
Vol	Départ
Oran - Casablanca	14h00
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Paris-CDG	14h00
Oran - Madrid	14h50
Oran - Alicante	15h15

Arrivée	
Casablanca - Oran	18h00
Paris-Orly - Oran	14h10
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	12h50
Paris(CDG) - Oran	20h10
Madrid - Oran	18h30
Alicante - Oran	18h15

AIGLE AZUR

VOL	DEP/ARR
Mer / Jeu / Ven / Dim	
Paris-Orly - Oran	15h00/ 16h25
Mer / Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15/ 16h45
Mer/Jeu/Ven/Dim	
Marseille - Oran	09h00 / 09h40
Jeu	
Mulhouse - Oran	15h15 / 16h35
Mer / Jeu / Ven / Dim	
Oran - Paris-Orly	17h40/ 21h00



TRAIN

Départ	Arrivée
ORAN - ALGER	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

ALGER - ORAN	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

ORAN - MAGHNIA	
07h30	11h05
12h50	16h22
16h00	19h42

MAGHNIA - ORAN	
04h45	08h09
08h50	12h22
14h05	17h26

ORAN - RELIZANE	
17h15	18h47

RELIZANE - ORAN	
05h25	07h17

ORAN - BECHAR	
20h30	05h46

BECHAR - ORAN	
20h00	05h00

ORAN - CHLEF (AUTORAIL)	
16h15	18h22

CHLEF - ORAN (AUTORAIL)	
06h50	09h11

ORAN - TĒMOUCHENT	
08h10	09h11
17h02	18h03

TĒMOUCHENT - ORAN	
06h15	07h14
15h05	16h05

ORAN - SBA	
17h00	18h22

SBA - ORAN	
05h40	06h58



ALGÉRIE FERRIES

DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / ALICANTE	
Dim 26 - 18h00	Lun 27 - 07h00
ALICANTE / ORAN	
Lun 27 - 19h00	Mar 28 - 07h00
ORAN / MARSEILLE	
Jeu 30 - 12h00	Ven 31 - 13h00
MARSEILLE / ORAN	
Sam 25 - 13h00	Dim 26 - 14h00

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
مركز البحث في الأثرولوجيا الاجتماعية والثقافية
Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle
CRASC

CONFERENCE

Poésie Melhoun au Maghreb et poésie Houmaïni au Yémen

Etude comparative

Animée par
Ahmed-Amine DELLAI, CRASC.

Mardi 28 avril 2015 à 10h00
Au siège du CRASC

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

► **Jeudi 23 avril à 18h au T.R.O**
«**EL ASSAD OUEL HATTABA**»
Auteur : Mourad SENOUCI
Mise en scène : DOUANANI Samir (T.R.O)

► **Vendredi 24 avril à 16h au T.R.O**
Concert de MUSIQUE
(Rayonnement culturel)

► **Samedi 25 avril à 10h**
CONFERENCE ONDA

► **Samedi 25 avril à 17h au T.R.O**
«**EL-WAHL**»
Auteur : BELKEROUJ Mohamed
Mise en scène : Youcef GOUASMI
(Ass/Algérienne des Jeunes Intellectuels)

► **Mardi 26 avril à 15h au T.R.O**
«**WISSAM OUEL MALIKA**»
Auteur : AMARI Zeddine
Mise en scène : Youcef GOUASMI (T.R.O)

► **Mercredi 29 avril à 14h au T.R.O**
Après-Midi Littéraire
(Projet de Traduction/CRASC)

INSTITUT FRANÇAIS

Art de la scène
POLYPHONIES CORSES : A FILETTA
► Aujourd'hui à 20h à la Basilique Notre Dame d'Afrique d'Alger
► Samedi 25 avril à 18h au Centre des Etudes Andalouses de Tlemcen
► Dimanche 26 avril à 18h au Conservatoire Municipal Ahmed Wahby d'Oran
Le célèbre ensemble polyphonique corse A Filetta dédié à la sauvegarde du patrimoine oral insulaire, s'est aussi largement ouvert au monde. ...Il se caractérise par une inventivité toujours renouvelée et une interprétation exigeante.

Danse : Pockemon Crew
► Aujourd'hui à 17h00 à la Maison de la Culture de Tlemcen
Un hommage au cinéma muet et un rappel des origines du mouvement Hip Hop dans les années 40 à New-York, une performance à la hauteur de la réputation internationale de la compagnie Pockemon.

Ciné-jeudi
Du jeudi 23 avril au jeudi 25 juin à IF d'Oran
A l'initiative de Hadj Ben Salah et de jeunes oranais, un rendez-vous Ciné-débat vous est proposé le jeudi. Une programmation de films de fiction récents et remarquables venus d'Inde, du Brésil, de Chine, de France, de Grande-Bretagne, comme autant de fenêtres ouvertes largement sur notre monde actuel.

Conférence
LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
► Aujourd'hui à 14h00 au Centre de Recherche en Économie Appliquée au Développement (Alger)
► Samedi 25 avril à 9h00 à l'EPSE (ex-Lycée Pierre et Marie Curie de Annaba)
Par Guillaume Duval rédacteur en chef "Alternatives Economiques". Il interviendra sur les enjeux de la transition énergétique aux côtés de M. Mustapha Mekideche, spécialiste des questions énergétiques, dans le cadre d'un débat modéré par le Professeur Belmihoub.

MÉTÉO

AUJOURD'HUI	DEMAIN
ORAN	
Peu nuageux Max.22-Min.13	Ensoleillé Max.22-Min.13
MOSTAGANEM	
Peu nuageux Max.23-Min.13	Ensoleillé Max.24-Min.13
TLEMCEN	
Peu nuageux Max.23-Min.11	Ensoleillé Max.24-Min.12
MASCARA	
Peu nuageux Max.24-Min.12	Ensoleillé Max.27-Min.12
TIARET	
Peu nuageux Max.28-Min.11	Ensoleillé Max.28-Min.11
CHLEF	
Peu nuageux Max.27-Min.14	Ensoleillé Max.28-Min.15
BÉCHAR	
Peu nuageux Max.34-Min.19	Ensoleillé Max.36-Min.21
ALGER	
Peu nuageux Max.21-Min.12	Peu nuageux Max.21-Min.11
CONSTANTINE	
Peu nuageux Max.29-Min.15	Peu nuageux Max.26-Min.12
ANNABA	
Ensoleillé Max.28-Min.16	Ensoleillé Max.26-Min.15

ASSOCIATION DES ANCIENS LYCEENS DE MASCARA

L'Association des anciens lycéens de Mascara est heureuse d'organiser le **samedi 25 avril à 9h30**, au lycée Djamel Eddine El Afghani de Mascara, une conférence, animée par le professeur Mustapha BENCHENANE, intitulée:

«**Monde musulman : les ingénieries étrangères, facteur aggravant**»

MOIS DU PATRIMOINE

18 AVRIL - 18 MAI 2015
PROGRAMME DU MUSÉE ZABANA
► **Vendredi 24 avril**
15h30 : Visite guidée des monuments oubliés de la ville d'Oran. En collaboration avec l'association Santé Sidi El Houari.
► **Samedi 25 Avril**
14h00-14h30 : Projection au musée d'un film documentaire intitulé «Sidi El Houari, le vieil Oran». En collaboration avec l'association Santé Sidi El Houari et l'association Bel Horizon pour la sauvegarde et la réhabilitation du patrimoine historique oranais.
14h30-16h : Débat et causerie autour du thème.

CONFÉRENCE CO-ORGANISÉE PAR LE **CEMA** ET LE CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE EN ANTHROPOLOGIE SOCIALE ET CULTURELLE (**CRASC**)

Dans le cadre de la série: Témoignages sur la Guerre de Libération Nationale

«**Le Colonel Amirouche raconté par son secrétaire particulier, 1957-1958**»

Hamou Amirouche, California State University, San Diego
Le débat sera modéré par Dr. Amar Mohand-Amer, historien, CRASC

► **Dimanche 26 avril à 14h00**
CRASC, Technopôle USTO, Oran

La banque mobile décolle en Afrique



La banque mobile, qui permet de réaliser certaines opérations bancaires avec un téléphone sans avoir de compte, rencontre un succès sans précédent en Afrique sub-saharienne, aiguisant les appétits même si le modèle de référence reste à inventer. Selon la Banque Mondiale, c'est la seule région du monde où en moyenne 10% des adultes détiennent un compte sur mobile, une proportion qui dépasse même les 50% dans certains pays (Gabon, Kenya, Soudan), au point que l'institution y voit un outil de bancarisation massif. Pour l'instant, les opérateurs proposent des opérations relativement basiques: achat d'unités pour le téléphone, règlement de factures d'eau et d'électricité et transfert d'argent. En 2014, ce sont environ 67 milliards de dollars qui ont été envoyés par la diaspora vers le continent, et les frais proposés par les banques mobiles sont moins élevés en moyenne que ceux des services traditionnels type Western Union. «Payer ses factures d'électricité en Afrique, ça demande une demi-journée car il y a

très peu d'agences dans lesquelles on peut le faire. Il y a un vrai bénéfice sociétal à pouvoir les régler sans se déplacer», souligne Alban Luherne, directeur d'Orange Money, l'offre de banque mobile de l'opérateur téléphonique français.

Ce marché pourrait rapporter 1,5 milliard de dollars de chiffre d'affaires en 2019, selon le Boston Consulting Group (BCG), qui estime qu'à cette date, 400 millions d'Africains posséderont un téléphone portable (contre 300 millions aujourd'hui). «Il y a de nombreuses entreprises actives dans ce segment, qui est très récent et dans lequel la plupart des acteurs sont en mode start-up et se positionnent. Mis à part M-Pesa qui s'est fortement imposé au Kenya, il n'y a pas encore d'acteur de référence», estime Othman Omary, analyste chez BCG. Le succès de M-Pesa, lancé par l'opérateur Safaricom (détenu à 40% par le géant britannique des télécoms Vodafone), repose notamment sur un environnement réglementaire et technique très favorable ce qui ne le rend pas aisément exportable.

Maroc

Un train effectue 1,5 km sans conducteur, «parti chercher un café»

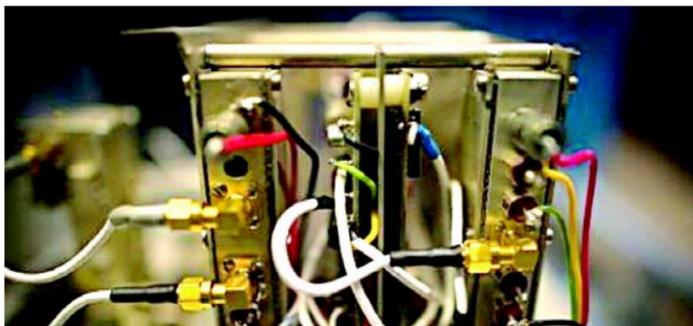
Un train à l'arrêt en gare de Kénitra, au Maroc, dont le conducteur était parti «chercher un café», s'est subitement mis à rouler tout seul sur 1,5 kilomètre, avec vingt passagers à bord, avant de s'immobiliser à nouveau, ont rapporté mardi des médias locaux. «Accident étrange (...) Un train avance sans conducteur, manquant de provoquer une catastrophe», titre en une le quotidien Al Massae. Selon le journal, ce train, qui devait rejoindre Rabat, à une quarantaine de kilomètres au sud de Kénitra, a soudainement quitté la gare lundi vers 9H15, dans le sens opposé, en direction de Fès. Petit souci, poursuit Al Massae: le conducteur ne se trouvait pas à bord. Parti «prendre un café», il a à son retour «été surpris de constater que le train avait bougé». La rame a parcouru 1.500 mètres au total avant de s'immobiliser, de manière toute aussi inexplicable. «La locomotive a été endommagée», mais il n'y a eu aucun «dommage humain», relève le quotidien, d'après qui les passagers sont quittes pour



une belle frayeur. Face à l'émoi suscité par cette étrange escapade, l'Office nationale des chemins de fer (ONCF) a reconnu l'incident sur sa page Facebook. Le train a «commencé à bouger sur la voie de service. Il a été arrêté juste après par le cul-de-sac de sécurité conçu pour ce genre de situation sans qu'aucune inci-

dence n'ait été enregistrée sur la circulation», est-il indiqué. La compagnie nationale relève par ailleurs que des «investigations sont en cours pour déterminer les circonstances exactes de cet incident», sans toutefois fournir plus d'indications. De quoi faire dire au site HuffPost Maroc que «les spéculations vont bon train»...

Une horloge atomique bat le record de précision



Une équipe de chercheurs a mis au point l'horloge atomique la plus précise au monde, ne variant pas d'une seconde en 15 milliards d'années, soit plus que l'âge estimé de l'Univers, rapporte une étude publiée mardi. Le niveau de précision de cette nouvelle pendule a plus que triplé par rapport à 2014, quand elle détenait déjà un record, indique l'étude publiée dans la revue

scientifique Nature Communications. Elle est également presque 50% plus stable, un autre record, selon un communiqué du National Institute of Standards and Technology (NIST). «Cette stabilité renforcée n'amènera pas seulement la précision du temps à un nouveau niveau», affirme l'étude. Elle pourra aussi permettre à l'horloge atomique de remplacer un jour la référence ac-

tuelle de la mesure du temps, l'horloge atomique de fontaine à césium. La précision dans la mesure du temps a des impacts potentiels sur notre vie quotidienne, notamment sur les technologies de positionnement comme le GPS. Elle présente aussi des enjeux scientifiques dans différents pans de la recherche comme la science quantique. Comme toutes les pendules, les horloges atomiques maintiennent la mesure du temps en se basant sur la durée d'une seconde correspondant à un phénomène physique qui se reproduit régulièrement. Dans le dispositif élaboré par JILA, un institut commun du NIST et de l'Université du Colorado à Boulder, les chercheurs ont piégé quelques milliers d'atomes de strontium dans un réseau optique formé de rayons laser. Ils ont ensuite détecté 430 milliards de battements de strontium par seconde en plongeant les atomes dans un laser rouge. Cette horloge pourra fonctionner à température ambiante.

Un diamant «parfait» adjugé 22 millions de dollars à New York

Un diamant «parfait» de 100 carats découvert dans une mine d'Afrique du Sud a été vendu aux enchères 22,1 millions de dollars à New York mardi en seulement trois minutes, a annoncé la maison Sotheby's. Sotheby's avait évalué le diamant de 100,20 carats entre 19 et 25 millions de dollars, le qualifiant de «diamant parfait, taillé comme une émeraude, le plus gros jamais proposé dans une vente». Le bijou est dit «parfait», parce qu'il est «plus blanc que blanc, il ne comporte aucune imperfection. Il est si transparent qu'on ne pourrait le comparer qu'à de l'eau glacée», avait expliqué Gary Schuler, chef du département joaillerie de Sotheby's, avant la vente. Découvert dans une mine de la compagnie De Beers en Afrique du Sud, le diamant a été taillé puis poli et perfectionné pendant plus d'un an. L'acheteur a



enchéri par téléphone et a souhaité conserver l'anonymat, a indiqué Sotheby's. La maison d'enchères avait exposé le diamant à Doha, Dubaï, mais aussi Los Angeles, Hong Kong, Londres et New York, dans l'espoir d'attirer de riches

acheteurs. Selon Sotheby's, seuls cinq diamants d'une qualité comparable et pesant plus de 100 carats ont été vendus aux enchères dans l'histoire. Le plus onéreux a été adjugé 30,6 millions de dollars à Hong Kong en 2013.

Les voitures autonomes avenir de l'automobile et de la sécurité routière



Les voitures sans conducteur représentent l'avenir de l'industrie automobile et permettront de réduire les accidents de la route, a affirmé mardi Ray Kurzweil, un responsable de Google expert en intelligence artificielle. «La technologie fonctionne. Elle n'est pas si éloignée», a-t-il affirmé lors de la conférence annuelle de la société des ingénieurs automobiles américaine à Detroit. M. Kurzweil, qui a rejoint Google en 2012, a toutefois souligné, lorsqu'on l'a interrogé sur une date plus précise pour l'introduction de tels véhicules sur le réseau routier, que «Google m'a dit de vous dire qu'il n'en savait rien». «La technologie ne sera introduite que lorsqu'elle sera prête», a-t-il souligné. Google travaille actuellement sur un tel type de véhicule appelé «Google Car». «Les Google Cars ont parcouru plus d'un million de miles (1,6 million de kilomètres) sans incident», a-t-il assuré. «Un jour, un véhicule autonome aura un accident et cela fera les gros titres. Mais, alors que nous parlons, plusieurs personnes sont mortes dans un accident de la route», a-t-il rappelé. Les voitures sans conducteur «sauveront des millions de vies», a affirmé l'ingénieur de Google, rappelant que 1,2 million de personnes trouvent la mort chaque année dans des accidents de la route. «Elles permettront aussi d'utiliser plus efficacement les routes et les emplacements de par-

kings. Il y a beaucoup d'avantages», a déclaré Ray Kurzweil. Mais elles n'arriveront pas sur le marché avant d'être «totalement sûres» et «beaucoup plus que la technologie qu'elles vont remplacer», a-t-il dit.

Outre Google, de nombreux autres constructeurs automobiles travaillent sur des véhicules autonome: Ford, Mercedes-Benz, Volkswagen et Nissan ont déjà des centres d'études pour les développer. L'ingénieur a présenté un avenir où des services comme Uber utiliseront des véhicules autonomes et souligné que l'industrie automobile était pour le moment restée à l'écart de la révolution numérique. Selon lui, il s'agit essentiellement d'une adéquation entre le prix et la technologie disponible qui fait le succès d'un produit, à l'exemple du moteur de recherches qui a fait la fortune de Google. Au sujet d'un autre composant des voitures autonomes, à savoir la batterie électrique, il a estimé que «nous verrons des batteries avec une plus grande autonomie quand nous arriverons à une phase ultérieure dans le développement des nanotechnologies où la matière pourra être manipulée à l'échelle de l'atome, c'est-à-dire dans 10 ou 15 ans». Il a aussi souligné que d'autres technologies se développaient plus vite que prévu, comme le solaire qui se retrouve, selon lui, à parité avec les énergies fossiles dans certaines régions du monde.

Le Premier ministre néo-zélandais s'excuse d'avoir tiré les cheveux d'une serveuse

Le Premier ministre de Nouvelle-Zélande a dû présenter ses excuses mercredi à une serveuse qui l'accuse d'avoir tiré à plusieurs reprises sur sa queue de cheval et l'a traité de «tyran de cour de récréation». La serveuse anonyme de Auckland a lancé ces accusations sur le site de gauche thedailyblog.co.nz, expliquant que John Key, 53 ans, l'avait fait pleurer. D'après elle, le chef du gouvernement lui a tiré la queue de cheval à au moins six reprises lors de visites au café qui l'emploie. Et ce, dit-elle, alors qu'elle n'avait pas fait mystère du fait qu'elle ne supportait pas son comportement et avait dit aux gardes du corps du Premier ministre qu'elle le frapperait s'il persistait. L'épouse de John Key, Bronagh, a même dit au Premier ministre de «laisser cette pauvre fille tranquille», écrit la serveuse. Le chef du gouvernement donnait l'impression «de n'en avoir rien à faire», accuse-t-elle. «C'était comme un tyran de cour de récréation qui tire sur les cheveux des filles pour les faire réagir en ressentant un sentiment de puissance». Fin mars, le Premier ministre lui a offert deux bouteilles de vin, en expliquant ne pas s'être rendu compte à quelle point elle trouvait son comportement désagréable, dit-elle encore. «Vraiment ?! C'était presque plus offensant que le harcèlement!». Les services du Premier ministre de centre-droit, qui a été élu pour un troisième mandat en novembre, ont déclaré que ce der-



nier s'était excusé auprès de la serveuse. «C'est un café qu'ils ont l'habitude de fréquenter avec Bronagh et tous deux ont de bonnes relations avec ceux qui y travaillent», a dit une porte-parole. «Il n'a jamais voulu la mettre dans une situation inconfortable et s'est excusé auprès d'elle». La co-dirigeante du parti des Verts Metiria Turei a qualifié le comportement du Premier ministre d'«étrange». «Les Néo-Zélandais savent qu'on ne peut aller dans un café et tirer sur les cheveux des gens, surtout s'ils vous ont dit que ça ne leur plaisait pas», a-t-elle dit à Fairfax New Zealand. «John Key doit obéir aux règles comme tout le monde».



- 06.30 Sabah el kheir
- 07.00 Journal télévisé
- 07.15 Reprise sabah el kheir
- 09.05 Saïdati
- 10.00 Dessin animé
- 10.30 Zaman el barghouthe
- 11.30 Chahid wa chawahid
- 12.30 El moustahlik
- 13.00 Journal télévisé
- 13.30 Maou dou dou
- 15.00 Mahla di aâchia
- 16.30 Sayadou el elghaze 2
- 17.00 Dessin animé
- 17.30 Casting alhan wa chabeb
- 18.00 Journal télévisé amazigh
- 18.20 Tadar tarbah
- 18.55 Fi taani salama
- 19.20 Familtna
- 20.00 Journal télévisé
- 21.15 Rana hana
- 22.30 Film algérien
- 00.30 Dafatir el cinema



19.50 Le pari



Avec Bernard Campan, Roger Ibanez, Didier Bourdon, Isabelle Ferron
Didier et Bernard, deux beaux-frères que tout oppose et qui se détestent cordialement, font un pari lors d'une réunion familiale : tenir au moins quinze jours sans cigarette. L'euphorie passe très vite. Le manque rend agressifs et nerveux ces fumeurs invétérés, qui se disputent et deviennent invivables avec leurs femmes.



JEUDI



19.55 Falco



Saison 3 - Episode 7 - Sous les cendres
Avec Stomy Bugsy, Clément Manuel, Sagamore Stévenin, Alexia Barlier
Un squelette humain est découvert sur un chantier. La victime a été enterrée les mains liées et tenant un oiseau. L'identification est d'autant plus complexe que le crâne est introuvable. En examinant les ossements, Philippe peut affirmer que la victime, une femme de 25 à 35 ans, est morte il y a environ dix ans et que son cadavre a été déplacé.



19.55 Prince of Persia : les sables du temps



Avec Jake Gyllenhaal, Toby Kebbell, Gemma Arterton, Ben Kingsley
Adopté par Sharaman, le roi de Perse, alors qu'il était enfant, le prince Dastan est de toutes les campagnes guerrières avec deux de ses frères, Tus et Garsiv. Ensemble, ils attaquent la ville sainte d'Alamut et capturent la princesse Tamina, soupçonnée de vendre des armes à l'ennemi. Mais quand Sharaman meurt dans des circonstances étranges, Dastan est accusé et prend la fuite avec la princesse.

19.55 Envoyé spécial



Présenté par Guilaine Chenu, Françoise Joly
Peut-on vivre sans animaux ? Chaque année, des milliards d'animaux sont tués pour notre consommation. Nous avons besoin d'eux pour nous nourrir, nous vêtir et même nous laver. Peut-on consommer autrement ? Pour le savoir, un journaliste a essayé de se passer totalement des animaux dans sa vie quotidienne, pendant 45 jours.



19.45 Jack le chasseur de géants



Avec Nicholas Hoult, Stanley Tucci, Ewan McGregor, Warwick Davis
Jack, jeune fermier, se retrouve en possession de haricots magiques volés au démoniaque Roderick par un moine. Peu de temps après, il aide la princesse Isabelle importunée par des manants. Quand celle-ci, en quête d'évasion, vient voir Jack, les haricots, exposés à la pluie poussent jusqu'au ciel, emmenant la princesse au royaume des géants.



20.00 True Detective



Saison 1 - Episode 1 - La longue obscurité lumineuse
Avec Matthew McConaughey, Woody Harrelson, Kevin Dunn
Anciens équipiers au sein de la police de Louisiane, Rust Cohle et Martin Hart sont interrogés conjointement sur une de leurs enquêtes qui remonte à 1995. Ils étaient à l'époque chargés de résoudre le meurtre d'une femme dont le corps avait été retrouvé attaché et entouré d'objets et de symboles rituels.



19.45 Perdus dans l'espace



Avec Gary Oldman, William Hurt, Matt LeBlanc, Mimi Rogers
En 2050, la Terre a épuisé ses ressources. Le Pr John Robinson est chargé d'une mission de la dernière chance : ouvrir un tunnel spatio-temporel qui permettra de transférer les humains sur Alpha Prime, une planète aux caractéristiques proches de la Terre. A bord du vaisseau Jupiter II, il emmène sa femme, leurs enfants et le pilote Don West.



- 09.00 Bonjour d'Algérie (direct)
- 10.30 El badra I
- 11.00 La semaine éco
- 12.00 Journal télévisé en Français
- 12.25 Afrique hebdo
- 12.40 Assr el khoulfa'e
- 13.20 Prière du vendredi (direct)
- 13.45 Ahabab E'cheikh El Arbi Ben Sari
- 14.15 Réflexions
- 15.10 Nsibi laaziz - Film algérien
- 16.05 Festival culturel
- 16.30 Dessin animé
- 16.50 Un mythe un lieu - Série
- 17.15 Algérie, génies des lieux
- 18.00 Journal télévisé en amazigh
- 18.25 El badra I
- 19.00 Journal télévisé en français
- 19.25 Point culturel
- 20.00 Journal télévisé en arabe
- 20.45 Familettna
- 22.30 Séquences d'archives
- 23.45 CAB/OM en différé



19.50 Faut pas rêver



- Cap-Vert, les îles aux trésors
Présenté par Philippe Gougler
L'animateur explore le Cap-Vert, au large du Sénégal, un archipel volcanique perdu au milieu de l'Atlantique. De l'île de Fogo, dont le volcan est entré en éruption depuis le mois de novembre au carnaval de São Vicente, en passant par le génie des Cap-Verdiens en matière de recyclage, des reportages permettent de découvrir ce pays surprenant et contrasté. Au sommaire : L'île du feu.



VENDREDI



19.55 Koh-Lanta



Saison 13 - Episode 1
Présenté par Denis Brogniart
Les vingt nouveaux aventuriers de cette saison se retrouvent dans le sud-est de la Malaisie. Après avoir rapidement fait connaissance sur le bateau de départ, les candidats se jettent à l'eau pour rejoindre le plus vite possible une île située quelques centaines de mètres plus loin.



19.55 NCIS : Nouvelle-Orléans



Saison 1 - Episode 7 - Protection rapprochée
Avec Scott Bakula, Zoe McLellan, Lucas Black, CCH Pounder
L'équipe du NCIS tente de faire la lumière sur la mort d'un officier de la marine survenu au cours d'un accident de voiture. Les premiers indices indiquent qu'il s'agirait d'un meurtre. Loreta remarque que le défunt conduisait pieds nus. L'enquête se complique lorsque Pride et Lasalle découvrent que l'assistante de l'officier a elle aussi été tuée au domicile de celui-ci.

19.55 Caïn



Saison 3 - Episode 7 - Le fils de Caïn
Avec Bruno Debrandt, Davy Sanna, Juliet Lemonnier, Julie Delarme
Le capitaine Caïn est appelé dans la villa de Valentin Zuycker. Sa femme Alexandra est morte après avoir traversé une vitre et être tombée au bord de la piscine. La légiste révèle que la victime se droguait. Caïn suspecte Amandine, la fille d'Alexandra, et son beau-père Valentin.



19.45 The Call



Avec Halle Berry, Abigail Breslin, Morris Chestnut, Michael Eklund
Jordan Turner est une opératrice expérimentée du service des urgences de Los Angeles. Habituee à gérer les situations difficiles, elle est bouleversée quand Leah Templeton, une adolescente, est enlevée alors qu'elle était en ligne avec elle pour tenter de lui apporter de l'aide. Le lendemain, le corps de Leah est retrouvé dans une décharge.



20.00 Maléfique



Avec Angelina Jolie, Elle Fanning, Brenton Thwaites, Juno Temple
Protectrice d'un royaume magique, Maléfique a été trahie par son amour de jeunesse, Stéphane, devenu le roi des humains. Pour se venger, elle s'invite au baptême d'Aurore, la fille de Stéphane, et jette un sort au bébé. Le jour de ses 16 ans, elle s'endormira à jamais. Espérant contrer la malédiction, le roi confie sa fille à trois fées chargées de l'élever en secret.



19.40 Ciné Family : Police Academy 5



Avec Matt McCoy, Janet Jones, Bubba Smith, David Graf
Le commandant Lassard a atteint l'âge de la retraite. Son adjoint, l'ignoble capitaine Harris, jubile. Il va pouvoir enfin prendre sa place. Mais le commandant n'a pas dit son dernier mot. Avec les sergents Hightower, Tackleberry et la plupart des élèves de l'académie, il se rend à Miami pour assister à un congrès de policiers. Le sergent Nick Lassard, le neveu du commandant, est là pour les accueillir.

Un militaire tué dans des affrontements en Tunisie



Un militaire a été tué mercredi dans des affrontements entre des unités de l'armée tunisienne et des djihadistes dans les hauteurs de la région de Kasserine, frontalière de l'Algérie, a annoncé le ministère de la Défense. «Je confirme la mort d'un militaire dans les zones montagneuses du centre-ouest lors d'affrontements armés avec des terroristes», a déclaré à l'AFP le porte-parole du ministère tunisien de la Défense, Belhassen Oueslati. L'opération est toujours en cours, a-t-il ajouté sans vouloir fournir d'autres précisions. La Tunisie fait face depuis la révolution de 2011 à un essor de la mouvance djihadiste qui a coûté la vie à des dizaines de militaires, de policiers et de gendarmes. La région de Kasserine est depuis fin 2012 le théâtre de heurts armés réguliers entre des djihadistes et les forces armées tunisiennes. L'attaque la plus sanglante contre les forces armées s'est produite en juillet 2014 lorsque des djihadistes ont tué 15 soldats sur le mont Chaambi, un massif frontalier de l'Algérie.

L'UE s'en prend au géant russe Gazprom



L'Union européenne est passée à l'attaque mercredi contre Gazprom, accusant le géant gazier russe d'abus de position dominante sur plusieurs marchés en Europe centrale et orientale, au risque d'ouvrir un nouveau front avec Moscou. Une semaine après s'en être pris au géant américain Google, la Commission a envoyé une «communication des griefs» au bras gazier du Kremlin, suite à une enquête ouverte en août 2012. Cette accélération de la procédure pourrait se traduire par une amende allant jusqu'à 10% du chiffre d'affaires mondial du groupe, soit plus de 9 milliards d'euros. Ce geste a été immédiatement dénoncé par Gazprom. «Les objections présentées par la Commission européenne sont infondées», a indiqué le groupe public, ajoutant qu'il «adhère strictement à toutes les normes des lois internationales et des législations nationales des pays où il fait des affaires». Les contrats entre Gazprom et les pays européens «ont été conclus en pleine conformité avec les législations qui étaient alors en vigueur dans l'Union européenne», a renchéri le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Force arabe: réunion des chefs d'état-major au Caire

Les chefs d'état-major des pays membres de la Ligue arabe ont entamé mercredi au Caire leurs travaux destinés à mettre sur pied une force arabe conjointe pour combattre notamment les groupes djihadistes, en particulier l'Etat islamique (Daech), a constaté un journaliste de l'AFP. Les chefs d'Etat de l'organisation panafricaine avaient annoncé fin mars lors de leur sommet annuel la création de cette force commune, que l'Egypte réclame avec insistance depuis des mois. La Ligue avait alors donné quatre mois à ses Etats membres pour s'entendre sur sa composition et ses règles d'engagement.

La commission rassemblant les chefs d'état-major des pays membres s'est réunie mercredi au siège de la Ligue arabe au Caire sous la présidence du chef d'état-major égyptien Mahmoud Hegazy, en présence de M. Arabi. Elle aura pour objec-



tif de faire des propositions aux chefs d'Etat arabes sur la composition, les règles d'engagement et le budget de la future force. «La création d'une Force arabe conjointe n'a en aucun cas pour objectif de former une nouvelle alliance ou

armée hostiles à un quelconque pays, mais une force destinée à lutter contre le terrorisme et à maintenir la sécurité, la paix et la stabilité dans la région», a déclaré mercredi M. Arabi dans son discours d'ouverture.

42 morts dans des combats entre «rebelles» près de Damas

Au moins 42 combattants ont été tués en 24 heures dans des combats entre des rebelles islamistes et l'organisation Etat islamique (Daech) au nord-est de Damas, rapporte mercredi l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). «Au moins 30 rebelles islamistes et 12 combattants de l'EI ont péri dans les combats depuis mardi» dans le Qalamoun, situé dans la province de Damas, indique

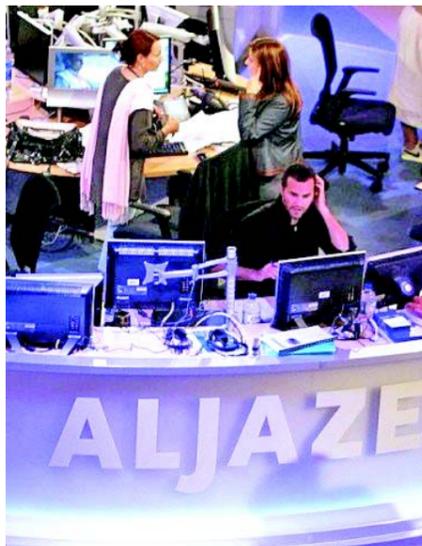
l'ONG. La région du Qalamoun est divisée en une partie ouest frontalière du Liban et en majorité contrôlée par le régime syrien et son allié libanais du Hezbollah, et une partie est où des combats font rage depuis plusieurs mois entre les rebelles et l'EI pour son contrôle. Cette dernière zone est stratégique car située à la périphérie de la «ba-diya», la steppe syrienne, qui s'étend du centre à l'est de la

Syrie et à travers laquelle passent les routes d'approvisionnement des rebelles de la frontière jordanienne (sud) et turque (nord). Le groupe djihadiste Daech, qui veut couper ces routes pour asphyxier les rebelles, est parvenu à contrôler une voie de ravitaillement, selon l'OSDH. Ailleurs dans le pays, 13 civils dont neuf enfants ont péri mardi soir dans des bombardements dans la province d'Idleb.

L'Inde bloque la diffusion d'Al Jazeera

Le gouvernement indien a bloqué mercredi la diffusion d'Al Jazeera pour cinq jours, des responsables indiens affirmant que la chaîne d'informations en continu du Qatar avait montré des cartes erronées de la région disputée du Cachemire. Al Jazeera en Inde est apparue mercredi avec un écran bleu sur lequel on pouvait lire la mention «conformément aux instructions du ministère de l'Information, cette chaîne ne sera pas accessible». Selon un responsable qui a requis l'anonymat, la décision a été prise après que la chaîne eut montré à plusieurs reprises des cartes erronées faisant apparaître des parties du Cachemire au Pakistan en en Chine, une question extrêmement sensible en Inde. «L'interdiction a été imposée pour cinq jours, conformément aux instructions d'un comité interministériel qui a pris connaissance d'une carte incorrecte de l'Inde montrée par la chaîne, faisant apparaître des parties du Cachemire au Pakistan et en Chine», a précisé ce responsable à l'AFP.

Cette décision intervient alors que le Premier ministre nationaliste Narendra Modi est accusé de favoriser un climat croissant d'intolérance, à la suite de plusieurs cas de censure.



Paris convoque l'ambassadeur d'Indonésie

Le ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius a convoqué l'ambassadeur d'Indonésie après le rejet par la Cour suprême de ce pays de l'ultime recours d'un Français condamné à mort pour trafic de drogue, a-t-on appris de source diplomatique. M. Fabius a convoqué pour mercredi après-midi l'ambassadeur indonésien après le rejet du recours déposé par le Français Serge Atlaoui, arrêté en 2005 dans un laboratoire clandestin de production d'ecstasy près de Jakarta, a précisé à l'AFP cette source. Cette convocation est la troisième. L'ambassadeur indonésien Hotmangaradja Pandjaitan avait ainsi été convoqué par M. Fabius en février et en avril, sur cette même affaire.

La France «continue à espérer un geste de clémence», avait réagi mardi le ministre français, avertissant qu'une exécution de Serge Atlaoui aurait des «conséquences» sur les relations bilatérales. Les plus hautes autorités françaises se sont discrètement activées en faveur de Serge Atlaoui.

Un drone atterri sur le toit du bureau du Premier ministre japonais



Un petit drone a été découvert mercredi sur le toit de la résidence officielle du Premier ministre japonais Shinzo Abe à Tokyo, selon les médias locaux. La police de Tokyo s'est refusée à tout commentaire dans l'immédiat. Toutefois des dizaines de policiers se sont déployés sur le toit du bâtiment abritant les bureaux de M. Abe, selon des images aériennes de la chaîne de télévision publique NHK. L'engin motorisé de 50 centimètres a été retrouvé en milieu de matinée au sommet de cet immeuble de verre moderne de cinq étages, connu sous le nom de «Kantei», en plein coeur de la capitale nippone, ont indiqué les médias.

La police n'a pas trouvé d'explosif sur ce drone mais l'appareil est équipé d'une caméra. Il transportait une bouteille en plastique et, semble-t-il, une fusée de détresse, a précisé la NHK. M. Abe était absent au moment de l'incident. L'usage des drones est de moins en moins rare au Japon, notamment pour la photographie aérienne, et n'est sujet, pour le moment, à aucune restriction légale.

EDITORIAL

Par M. Abdou BENABBOU

LE SUICIDE COMME RECETTE DE VIE

été pris entre les dents assassines d'une vaste culture rentière. L'assistantat est devenu une raison de vivre et un droit. Se faire prendre en charge pour tout et pour n'importe quoi, en devenant la règle, impose de disparaître quand elle est contrariée.

Ni l'étonnement ni l'effarement ne doivent être de mise face aux extrêmes tourments d'une partie de la population quand ses plus infantiles exigences sont avec le suicide réclamées. La rente sacralisée a figé un intégrisme féroce duquel un peuple mal orienté aura bien du mal à se dé-

tacher. Le tout, tout de suite et sans préalable n'a pas fini d'accoucher des dégâts incommensurables.

Le suicidé oranais s'est donné la mort parce qu'il a été expulsé d'un appartement qu'il avait squatté alors que les squats se sont depuis longtemps officialisés. Ils vont de la parole aux gestes pour défigurer le vrai sens de la citoyenneté.

S'il est vrai qu'un toit, comme la santé, l'éducation, le travail et tous les artifices fondamentaux qui concourent à la décence d'une vie, est un droit, il doit surtout répondre à un devoir. Celui de l'effort et de la raison pour que la vie ait un sens. Or la leçon ancrée jusqu'ici par les différents pouvoirs qui se sont succédés a inoculé une nouvelle philosophie qui recommande pour vivre de se suicider.